3 1761 06981581 9

BINDER
Wächter

Q 2,500

BERTRAND BAREILLES

LES TURCS

CE QUE FUT LEUR EMPIRE

LEURS COMÉDIES POLITIQUES

Savez-vous ce qui nous protège contre le mécontentement de l'Europe, c'est l'invraisemblance de notre civilisation.

E. ABOUT. *Le Roi des Montagnes.*

PRÉFACE DE J. DE MORGAN

DEUXIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et Cie.

LES TURCS

BERTRAND BAREILLES

LES TURCS

CE QUE FUT LEUR EMPIRE

LEURS COMÉDIES POLITIQUES

Savez-vous ce qui nous protège contre le mécontentement de l'Europe, c'est l'invraisemblance de notre civilisation.

E. About. *Le Roi des Montagnes*

PRÉFACE DE J. DE MORGAN

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1917

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays

LIBRARY
JUL 6 1918
UNIVERSITY OF TORONTO

DR
471
B3
1917

Copyright by Perrin et Cie 1917

A ceux qui, héroïquement, sont tombés aux Dardanelles, je dédie ce livre.

B. B.

PRÉFACE

Il est bien peu de personnes, en France, qui connaissent vraiment les Turcs, je dirai plus, les Orientaux, et l'on se fait en général des idées très fausses de l'esprit et des tendances de ces populations asiatiques avec lesquelles, cependant, nous sommes en relations suivies depuis des siècles.

Cette ignorance tient à deux causes principales : la première est que les Européens qui visitent l'Orient n'y jettent qu'un regard superficiel, et la seconde réside dans la surprenante faculté de dissimulation que possèdent les gens de l'Orient avec lesquels le voyageur se trouve en contact.

Qu'il soit chrétien ou musulman, l'Oriental a, dès sa plus tendre enfance, appris à cacher ses sentiments intimes, à rendre son cœur et son esprit impénétrables. Le chrétien asservi, parce que soumis depuis des siècles au régime du plus dur des arbitraires, ne peut vivre et prospérer qu'en dissimulant ; le maître, parce que toujours il est en quête d'une fourberie.

De telle sorte que, par accoutumance, ces gens n'expriment jamais leur pensée véritable, même en face de personnes dont ils n'ont rien à redouter. Le chrétien se tient sur la défensive, le Turc est agressif. La vie pour l'Oriental est un perpétuel marchandage, et plus l'objet est d'importance, plus le marchandeur déploie de ruse, d'astuce, d'indifférence apparente.

Dans le monde officiel avec lequel ambassadeurs, ministres, consuls et fonctionnaires européens de tout rang sont en contact, on ne voit que des Orientaux européanisés, ou du moins ayant toutes les apparences de l'être, se faisant une tâche de copier nos manières, de sembler penser comme nous, de parler nos langues, non seulement dans leurs termes, mais dans leur esprit; et il en résulte qu'à moins d'avoir passé de très longues années dans le même poste, d'avoir appris le parler, visité le pays dans les détails, le diplomate vit l'atmosphère du boulevard parisien et des chancelleries de nos pays, en compagnie des gens plus boulevardiers encore que lui-même.

A Constantinople, à Téhéran, le diplomate français est toujours à Paris, l'Anglais à Londres, l'Italien à Rome. Il se fait autour de chacun un petit cénacle, on se prête les revues et les journaux, on cause de la grande politique européenne ; mais on ne parle que bien peu des petites affaires du pays.

Les drogmans européens des ambassades et des consulats, par le fait même qu'ils parlent les langues indigènes, pénètrent plus avant dans la connaissance

du peuple ; mais ce sont des personnages officiels ; par conséquent entourés d'égards, surveillés et trompés avec d'autant plus d'habileté que leur fonction mérite plus de considération, qu'on a plus à craindre ou à espérer de leur part.

En dehors des représentants officiels des Puissances, beaucoup d'autres Européens parcourent l'Orient ; mais tous voyagent dans un but déterminé de commerce, d'industrie, et leur esprit toujours tendu vers l'objectif qu'ils poursuivent, ne s'assimile qu'un infime côté de la mentalité orientale.

Voyage-t-il pour son agrément et son instruction, l'Européen touriste voit par ses propres yeux, s'il est observateur ; mais entend par les oreilles de son interprète, pense ce que son drogman veut bien faire entrer dans son esprit.

Seuls les missionnaires religieux pénètrent plus profondément dans le caractère du peuple ; mais ils y entrent avec des idées préconçues, dans un but déterminé et leur jugement est obligatoirement impressionné par leur éducation première, par l'ambiance intellectuelle dans laquelle ils vivent. Ils ne peuvent juger avec impartialité.

Telles sont les raisons pour lesquelles on connaît en Europe fort mal les Orientaux, pour lesquelles, en diplomatie comme en affaires commerciales, les hommes les plus éminents commettent journellement des erreurs inexpliquables pour le public, souvent pour eux-mêmes.

En Orient, de par l'organisation politique, deux éléments sont en présence : le musulman, et celui qui ne reconnaît pas Mahomet comme prophète. C'est sur les croyances religieuses seulement que de tout temps se sont basées les conditions sociales. La religion a toujours été dans cette partie de l'Asie le drapeau derrière lequel s'est abrité l'égoïsme des conquérants ; car, de l'Indus à la mer Méditerranée, du Caucase et du Pont-Euxin aux sables de l'Afrique, sauf chez le chrétiens et les mazdéens, l'altruisme n'a jamais existé, même de nom.

De Naram-Sin jusqu'à nos jours l'unique préoccupation de l'anaryen a constamment été de déposséder le faible, dans ses biens, dans sa vie même. Toute l'histoire des vieux peuples asiatiques gravite autour de l'esclavage, des moyens de l'étendre, d'en tirer parti, de le conserver ; et c'est la religion qui a servi de prétexte pour les princes, de mobile pour les peuples. Assour-Bani-Pal réduisait en servitude les gens « qui ne croyaient point en Assour son seigneur ». Les Persans musulmans, les Arabes et enfin et surtout les Turcs ont appliqué ces mêmes principes de domination et, depuis l'aurore de l'Histoire, l'Asie est demeurée immuable dans son amoralité sociale et privée.

Peu à peu cependant les mœurs s'adoucissaient au contact des Grecs et des Latins. Les Arabes avaient appris le respect d'eux-mêmes, quand sont survenus les nomades des steppes.

Né dans les plaines de la Sibérie méridionale, le

Turc très primitif, très barbare est arrivé à l'état sauvage, comme une trombe, au milieu du monde civilisé. Il suffit de jeter les yeux sur le vocabulaire du Turc primitif, de la langue Djagathaï pour se rendre compte du degré d'infériorité intellectuelle dans lequel vivaient ces tribus alors qu'elles habitaient encore les pays voisins de l'Altaï ; il suffit de passer le Qara Sou, au nord d'Asterâbâd et d'entrer dans un aoul turkoman pour se trouver transporté aux origines de l'humanité. Le parler rauque, guttural des kibitkas est pauvre, rude comme les esprits de ceux qui en ont usage et que guident uniquement des appétits, qui jamais n'ont connu d'autres sentiments que la cupidité, le désir de jouissances matérielles, poussé jusqu'à l'oubli de la rancune et de la haine, de l'amour-propre, de l'honneur.

C'est précisément du Qara Sou, d'Ak Qal'a (le château blanc), de la tribu des Kadjars qu'est sortie cette dynastie qui, en un siècle, a conduit à l'abîme le plus florissant, le plus riche des États de l'Asie, la Perse. Les princes kadjars ont gouverné leur empire comme vivent leurs congénères de la plaine du Nord, assoiffés de jouissances égoïstes, sans égards pour le lendemain, sans souci de l'avenir.

Le Turc était dans cet état de sauvagerie quand il est descendu vers les pays riches et fertiles du plateau iranien et de l'empire des Khalifes qui, après avoir conquis en primitifs, s'étaient affinés au contact des Grecs. Ces barbares nouveaux venus marchaient vers

les provinces byzantines dont la réputation d'opulence était parvenue jusqu'aux extrêmes limites du monde oriental.

Deux voies s'offraient aux Turcs et aux Mongols, à ce flot qui débordait sur le monde civilisé : embrasser l'Islam ou se faire chrétiens. L'âme grossière des Djagathaïs ne pouvait comprendre les spéculations philosophiques du monde civilisé, elle opta pour la religion la plus tolérante, l'interprêta suivant les instincts brutaux de sa race et c'est à corps perdu qu'elle se plongea dans la barbarie.

Par ses fautes et ses faiblesses, la pourpre romaine avait compromis la civilisation et l'Empire au moment où Mahomet s'était levé, faisant renaître les principes asiatiques des vieux âges. La Loi avait anéanti le Mazdéisme, religion pure, et converti par la force les Aryens de l'Iran à ses vues. Elle allait peu à peu dominer sur le monde grec quand les Turcs sont apparus, avides de conquêtes et de jouissances, musulmans eux aussi, mais Turcs avant tout, c'est-à-dire égoïstes, cruels, ne possédant aucun autre idéal que les jouissances matérielles. Et le moi de la race était dominé par le moi de ses maîtres, il le sera jusqu'à nos jours.

Les Turcs en tant que Turcs étaient peu nombreux ; car la majeure partie de la nation était restée dans la Transoxiane et dans les pays de la Caspienne, et le flot qui marcha vers l'Occident se divisa lui-même en deux branches ; celle de la Russie méridionale et celle qui

s'avança vers l'Asie Mineure. Mais, en route, ces tribus s'étaient grossies des vaincus convertis de force à l'Islam, turquifiés, et c'est un mélange de toutes les races de l'Asie antérieure qui, sous le nom d'Osmanlis, se substitua aux Grecs chrétiens de Byzance.

Au contact des chrétiens les nouveaux venus s'affinèrent cependant dans la forme, leur parler abandonna ses gutturales du Djagathaï, Khanoum devint Hanem et les intonations dures de l'arabe furent atténuées ; on dit Kalé au lieu de Q'al'ah, la politesse extérieure fit de grands progrès ; mais la dissimulation ne connut plus de bornes.

Ce fut cependant un terrible recul pour la civilisation, car les maîtres eurent tôt fait de ramener aux mœurs barbares les gens que péniblement le christianisme tirait des ténèbres, et la loi de Mahomet, interprétée dans le sens le plus favorable aux appétits brutaux, permit aux Turcs de donner libre cours à leur paresse et à leurs passions.

Tant que les sultans, on peut dire tous les souverains mahométans furent puissants, leur morgue, leur audace, leur cruauté ne connurent pas de limites. Leurs empires avaient été fondés par la brutalité, étaient basés sur l'égoïsme le plus révoltant et leurs sujets ne rêvaient que l'anéantissement de la chrétienté, afin de pouvoir poser les armes et jouir de la vie. Mais du jour que la force matérielle de l'Islam fut brisée, les maîtres insolents se retranchèrent dans le mensonge, dans la perfidie et l'astuce auquel leur

peuple était rompu par le régime même qu'il subissait depuis des siècles. C'est alors que peu à peu se créa, obéissant aux nécessités de chaque jour, cette diplomatie de la Porte ottomane, qui depuis deux cents ans se joue de l'Europe tout entière.

Le Tartare, le Turkoman saluent en croisant les bras sur la poitrine et en s'inclinant, c'est un geste de soumission, reste des rapports entre le maître et l'esclave dans les steppes de l'Altaï. Le Turc de Constantinople n'a pas conservé cet usage, il porte la main au cœur, à la bouche, à la tête, faisant montre d'exprimer ainsi que sentiments, paroles et pensées appartiennent à celui qu'il honore de son salut, alors qu'en réalité il ramasse la poussière à ses pieds pour s'en couvrir la face. Geste d'odieuse servitude, plus humble, plus vil que le salut du turcoman. Quelle qu'en soit l'origine, ce salut n'est que le plus affreux des mensonges, car tout individu, en Turquie, ne songe qu'à soi-même; son cœur, il le garde, sa pensée il l'emploie à ménager ses propres intérêts ; la parole est son arme, il n'en fait usage que pour tromper, et la haine, l'envie dominent toutes les pensées.

Jadis les relations entre les Puissances occidentales et la Porte ottomane étaient très pénibles, les sultans, se sentant forts, infligeaient aux ambassadeurs eux-mêmes mille humiliations ; et il en était de même en Egypte, au Maroc, dans toutes les cours musulmanes. Ce n'est que très lentement et à la suite d'actes énergiques sans nombre que les Européens sont parvenus

à se faire respecter. Mais les égards dont ils jouissaient en ces dernières années n'étaient pas dus à des améliorations dans les sentiments des Turcs, ils ne résultaient que de la crainte qu'inspiraient les escadres, que des besoins impérieux d'argent : les sentiments demeuraient les mêmes que par le passé, dans le cœur de ces barbares. Aussi du jour que les Allemands se déclarent les protecteurs de la Turquie, vit on l'Altaïque relever la tête, et l'entrée en guerre des Osmanlis fut le signal de l'effondrement complet de tout cet édifice de tolérance laborieusement construit par la diplomatie au cours de trois siècles d'efforts. En un seul jour, les Turcs redevinrent la horde de Djenghiz Khân. L'adoucissement des mœurs n'était qu'apparent.

Aujourd'hui l'expérience est faite et elle se montre définitive, le Turc est un être qui jamais n'acceptera les lois de la civilisation. Gouverné par un régime européen, contraint au respect d'autrui, menacé par les sévérités de justes lois, il cachera dans les replis les plus profonds de son cœur ses haines, ses colères, ses appétits brutaux ; mais jamais il ne sera dans sa conscience un être civilisé.

Bien des livres ont été écrits sur les Turcs et la Turquie ; il en est peu, il n'en est même pas qui montre avec autant de clarté l'évolution de ce peuple et les sources de cette politique qui cause tant de déceptions aux hommes d'État de l'Europe. Je n'en connais aucun qui fasse aussi parfaitement toucher du doigt les origines de nos erreurs diplomatiques, qui avertisse avec

autant d'autorité les Puissances du danger auquel elles s'exposeraient en pensant que la Turquie peut être régénérée, amenée par la persuasion à faire partie de la grande communauté des peuples dont l'idéal, est la justice. La crainte seule peut empêcher ce barbare de désobéir aux lois de l'humanité.

Le livre de M. Bertrand Bareilles est un ouvrage excellent. Je l'ai lu et relu avec avidité, retrouvant ce que je savais de l'Orient et bien d'autres choses encore que la diversité des milieux dans lesquels nous avons vécu lui et moi a permis à l'auteur de développer. Ce livre mérite d'être lu par les hommes auxquels les Puissances ont confié leurs intérêts en Turquie. Beaucoup de ces négociateurs pensent savoir tout ce que renferment ces pages : qu'ils les étudient cependant avec tout le soin qu'elles comportent et, jetant les yeux sur le passé, ils feront en bien des occasions leur *mea culpa*.

5 janvier 1917.

J. DE MORGAN.

INTRODUCTION

Nombreux sont les Français qui ont visité la Turquie et écrit sur elle des pages prestigieuses de couleurs. Plus rares sont ceux qui y ont demeuré assez longtemps pour en connaître autre chose que les aspects extérieurs. Ainsi s'explique qu'elle ait pu se dérober à leurs regards et cacher ce qu'elle avait intérêt à ne point faire connaître. Cela lui a été d'autant plus facile que nous sommes naturellement portés à juger toute chose suivant nos habitudes naturelles d'esprit. On ignore que le Turc, élevé dans la dissimulation, tait aisément son secret et que sa pensée est un *harem* inviolable où il n'admet jamais l'étranger. C'est peut-être le privilège de la faiblesse consciente et organisée. Mais chez lui c'est de tradition. Jadis, au

sérail, personne n'y parlait s'il n'était interrogé. Aussi était-il peuplé de sourds et de muets. Ajoutons que l'amour du pittoresque dont nous sommes tourmentés et qui nous a fait voir la Turquie à travers ce prisme enchanteur qu'est l'Orient, a été une source féconde d'illusions. Au choc des réalités présentes, elles se brisent comme verre, surtout depuis que nous nous apercevons que les événements ne se présentent jamais suivant nos prévisions. La Turquie, on sait ce qu'elle a voulu qu'on la croie ; il serait enfin intéressant de savoir ce qu'elle est en réalité.

J'ai donc pensé que, dans les circonstances actuelles, il ne serait pas sans intérêt de fixer dans quelques pages le vrai caractère de ce peuple qui, à notre vive surprise, joue un rôle des plus sanglants dans cette guerre à mort. Le plus curieux, c'est qu'il peut disparaître au milieu des ruines qu'il a accumulées sans qu'on l'ait jamais bien compris. Certes, les faits que je rappelle ne sont pas tous inédits, mais les faits ne signifient pas grand'-

chose par eux- mêmes si l'on n'approfondit les causes qui les déterminent. Ils ne prennent tout leur sens qu'à la condition qu'on ne les isole point d'un ensemble de phénomènes concordants. Ma prétention d'avoir découvert la Turquie serait d'autant moins justifiée que j'ai mis à contribution certains travaux qui lui ont été consacrés. Ce que je mets dans le mien, c'est une longue expérience des hommes et des choses, la vision directe des événements que je raconte et cela me permet d'interpréter de manière objective des faits que l'on croyait connaître. Plus qu'aucun homme au monde, le Turc vit dans le passé. Cela tient d'abord à son régime théocratique spécial, qui asservit à la fois le corps et l'âme, à ses vieilles institutions qui l'ont marqué d'une empreinte indélébile. Par ses aspirations et sa mentalité, il ne diffère guère de son ancêtre du xve siècle. L'aspect matériel des choses a pu changer autour de lui. Certains usages sont tombés en désuétude, la redingote s'est substituée au hirca de

soie, le fez de Mahmoud II au turban de Mahomed II ; son âme est restée farouchement asiatique. Aussi, avant d'expliquer la Turquie moderne et la raison de ses équivoques, de ses cruautés et de ses mystérieux coups d'État, j'ai jugé bon de résumer à grands traits l'essentiel de ses institutions. Cet examen constituera le sujet de la première partie de ce travail.

Il est dans l'histoire ottomane des faits essentiels sur lesquels on a un peu trop légèrement glissé, à mon sens. A côté des facteurs décisifs qu'ont été la religion et le khalifat, se placent les institutions si caractéristiques de Mahomed II concernant la maison impériale. L'examen du *Kanoun-nameh* est d'autant plus nécessaire qu'à y regarder de près l'Empire entier, dans son apparente complexité, n'a jamais été qu'un prolongement du sérail de Constantinople.

Je commence donc par indiquer le but, ainsi que l'esprit des dispositions de ce premier monument législatif qui vise l'organi-

sation de la maison impériale, mais où s'est concrété l'État turc à partir du jour où les sultans choisirent pour capitale la ville de Constantin. On y verra que la législation de Mahomed II — qui s'est superposée aux rites introduits par le droit islamique, arbitrairement interprétés par les jurisconsultes de Stamboul — est l'affirmation de la plus impérieuse domination par le sabre qui se soit jamais manifestée en aucun temps et en aucun pays. En réalité, l'absolutisme des sultans est le fait prépondérant de l'histoire ottomane.

A cette première phase a succédé, au début du siècle dernier, ce qu'on a appelé l'ère des réformes. Elles eurent d'abord un caractère strictement militaire, car dans la pensée de Sélim III et de son successeur Mahmoud II, la création d'une armée nouvelle n'avait d'autre but que de rétablir le pouvoir impérial dans sa forme primitive. Il s'agissait de conjurer le mouvement d'indépendance administrative qui avait son principal point d'ap-

pui dans le corps des janissaires. Cette tentative, si elle n'aboutit pas entièrement au gré de leurs désirs, elle eut du moins l'avantage d'engager la Turquie dans la voie de la centralisation, qui fut le seul phénomène marquant de l'évolution de sa politique intérieure, sans doute parce qu'il était le seul qui répondît à son système de compression à l'intérieur et surtout au besoin de résister aux volontés de l'Europe. Autrement dit, cette période se caractérise par le conflit qu'elle révèle, d'une part, entre la conscience religieuse du peuple turc, soucieux, au surplus, de ne rien sacrifier de ses privilèges matériels, et, de l'autre, la nécessité de complaire au monde occidental, qu'il avait appris à craindre, et qui, en échange des services qu'il lui rendait, lui demandait de mettre ses institutions en harmonie avec le droit public universel. Plein d'un orgueil fanatique, en même temps que paresseux et jouisseur, le Turc ne pouvait consentir à reconnaître des droits d'égalité aux races qu'il exploitait et

dont l'asservissement aura été, jusqu'à cette heure tragique, la condition essentielle de son existence.

Toute l'histoire de ce qu'on a appelé improprement la Turquie moderne se résume dans cette curieuse lutte. Brusquement, elle devait finir dans le sang.

Paris, le 20 octobre 1916.

PREMIÈRE PARTIE

PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ADAPTATION (1453-1807)

CHAPITRE PREMIER

DU SULTANAT AU KHALIFAT

Prise de Constantinople et défections grecques. — Rôle des latins de Galata. — Mahomed II législateur. — Politique pétrie de sang. — La loi du fratricide. — Il s'entoure d'esclaves chrétiens. — La « Cueillette ». — L'Etat était gouverné par des esclaves. — La thèse du pacha. — La raison des précautions de ce sultan. — Son pouvoir est absolu, mais non indéfini. — Le *fetva* du Cheikh-Ul-Islam.

On sait de quelle façon, le flot ottoman, d'abord imperceptible ruisseau, s'accrut rapidement d'affluents seljoukides et d'éléments étrangers à la race, mais systématiquement convertis à l'islamisme de gré ou de force : Grecs, Lazes et Armé-

niens. Jamais conquêtes ne furent plus soudaines, plus méthodiques, ni concertées plus mystérieusement. Non seulement elles furent une surprise pour les peuples de l'Asie Mineure, mais pour ceux des Balkans qui, jusqu'à la bataille de Cossova, ne se doutèrent point du danger turc. Et lorsque ces derniers s'aperçurent de son existence, il n'était plus temps (1).

En 1330, régnaient en Anatolie une dizaine de dynasties turques héritières de l'Empire seljoukide qui avait occupé les cantons les mieux appropriés aux goûts nomades de ses habitants. Un long séjour au contact des civilisations chrétiennes et persanes en avait adouci les mœurs. Tout ce que l'Anatolie contient de monuments islamiques appartient à cette époque relativement heureuse. La dernière venue de ces dynasties, la plus humble, puisqu'elle ne possédait que la Bithynie et la Mysie, s'emparait tout à coup de la Thrace, de la Bulgarie et de la Serbie alors puissante. Elle englobait dans ses possessions

1. On pourrait mettre en question si la vaillance des milices a plus servi aux turcs que leur peu de scrupule à violer les traités en temps de paix. C'est en violation de la loi jurée qu'ils s'emparèrent de Dimoticha, de Rhodosto et même d'Andrinople.

les sultanats de Kermian et de Hamit. Un ou deux sultans énergiques, guidés par un vizir génial, Kara Halil Djendéréli et stimulés par les exhortations des confréries religieuses, avaient préparé ce vaste mouvement. Il se déclancha avec Osman Ier, fils du chef de bande Ertogroul et vassal du sultanat de Konia, qui se déclarait indépendant en l'année 1300. Orkhan, son fils et Mourad son petit-fils, s'annexaient la riche Bythinie, aux sources abondantes, avec Brousse pour capitale (1). Encore une fois, les Turcs s'approchaient de la mer ; mais cette fois-ci elle ne devait plus être un obstacle à leurs entreprises. Un beau jour, une poignée de janissaires la traversaient par des moyens de fortune et le courant les jetait sur la côte de Gallipoli, dont ils s'emparaient. La prise de Salonique sur les Vénitiens suivait de près. Bientôt après, une autre armée d'invasion écrasait à Cossova une coalition balkanique. Mourad y trouvait la mort, mais la domination turque s'établissait définitivement dans la presqu'île des Balkans, avec Andrinople pour capitale. Toute résistance fut par la suite brisée par ce torrent qui submergea les natio-

1. La ville de Brousse devint turque en 1317.

nalités serbes, bulgares, grecques, albanaises et franques. Pour résumer les principales péripéties de ce drame, dont les conséquences auront influé si puissamment sur les destinées de l'Europe, rappelons que c'est en 1337 que l'armée d'Orkhan débarquait à Gallipoli, que les Serbes succombaient en 1387 à Cossova, la Bulgarie en 1393. Constantinople succombait enfin, en 1453, sous les coups de Mahomed II, septième sultan de la dynastie.

A vrai dire, cette prise dont s'illustra son règne n'ajouta aucune force réelle à l'Empire. Depuis longtemps Constantinople était bloquée par les annexions turques. Bayazid, l'adversaire de Timur-Leng, s'était rendu maître du Bosphore où il bâtissait, entre autres châteaux, celui d'Anadol-Hissar sur la côte d'Asie. Sans l'invasion des Mongols, cette ville aurait capitulé cinquante ans plus tôt. Un moment on put croire que la poussée des barbares était brisée. Ce fut pendant la guerre civile qui mit aux prises les fils de Bayazid ; mais l'entente entre chrétiens ne put jamais s'établir pour concerter le mouvement offensif qui eût conjuré le péril. De sorte que malgré la défaite d'Angora, et l'état d'anarchie

où était tombé le sultanat d'Osman, l'énergie de Mahomed Ier, surmontant les obstacles, regagnait le terrain perdu. Pour empêcher que la ville fût ravitaillée par les Génois, Mahomed II construisait une autre forteresse qu'il situait en face du château de Bayazid, à l'endroit le plus resserré du Bosphore. Avec Gallipoli comme base navale, les Turcs s'assuraient la maîtrise de toutes les avenues qui conduisent à la ville (1).

Après des pourparlers hypocrites, qui rappellent la fable du *Loup et de l'Agneau*, le sultan arrivait devant les remparts au commencement de l'année 1453. Sans doute, son armée était nombreuse, mais il est permis de penser qu'elle a été démesurément grossie par les témoins du siège qui mêlent la légende à la vérité. Elle couvrait de ses pavillons l'espace compris entre la Marmara et les collines qui dominent la Corne d'Or, à l'endroit où, sous la forêt de cyprès, se pressent depuis le siège les pierres tombales d'un cimetière turc. Il dressait ses monstrueuses bouches à feu devant les portes d'Andrinople et

1. « A Scutari, il y avait des turcs qui gardaient le passage et recevaient l'argent du tribut qu'il fallait bailler pour passer ». Bertrandon de la Broquière. *Voyages d'Outre-Mer*.

de Saint-Romain. Une flotte, remontant le courant, ancrait devant Béchik-Tach malgré les efforts des génois. Le noyau de la résistance était formé par ces derniers qui formaient la colonie franque de Galata et dont les ressources dépassaient de beaucoup celle des Grecs, alors fort appauvris. A vrai dire, Constantinople n'était plus à cette époque qu'une annexe de ce faubourg. C'était le podestat *Justiniani* qui, en réalité, présidait aux événements. Le Basilleus Constantin Dragacès le savait si bien qu'il lui abandonnait la défense de la plus grande partie des remparts. La population de Constantinople était alors fort diminuée. Les caisses étaient sans argent, les monastères encore remplis de moines. Bertrandon de la Brocquière, qui visita cette ville une vingtaine d'années avant le siège, écrit : « Qu'elle avait plus de vuydes que de plain et que les places étaient jonchées de ruines. » De son ancienne richesse, elle n'avait conservé que l'incomparable beauté de ses églises, étincelante de l'or des mosaïques, mais depuis longtemps dépouillées des trésors que la piété des générations précédentes y avaient accumulées. C'est à peine si le nombre des défenseurs se montait à

neuf mille hommes. Mais telle était leur ardeur que ni le tonnerre de l'artillerie turque, ni ses boulets de pierre, dont le poids éventrait les tours et pulvérisait la pierre des murailles, ne parvint à les intimider. A ces engins formidables, ils ne pouvaient opposer cependant que quelques bouches à feu de petit calibre et la flèche des archers. Endormie dans ses traditions millénaires Byzance en était restée aux procédés de l'antiquité. Le malheur est qu'elle avait laissé se perdre le secret de son feu liquide grâce auquel elle avait plus d'une fois repoussé victorieusement les flottes ennemies. Aussi est-ce dans une intervention latine, basée sur la réunion des deux églises, que Jean Paléologue avait fondé tout son espoir. C'est dans ce but qu'il s'était rendu en 1437 au concile de Florence, accompagné d'un nombreux clergé pour signer le pacte de conciliation. Mais le peuple grec ne voulut point entendre parler d'union. La confiance des derniers défenseurs de Constantinople n'était plus soutenue que par le sentiment de sécurité qu'imposait l'aspect formidable que présente du côté de la Thrace le triple étage de remparts dont la construction remontait à l'empereur Théodose. Du côté de la

Marmara aucune surprise n'était à redouter, tant les tours qui dominent la mer sont élevées et si nombreux sont les écueils sur lesquels les vagues viennent se briser en écume blanche. Une chaîne tendue d'une rive à l'autre, et maintenue à flots par des billots de bois, fermait à l'ennemi l'entrée de la Corne d'Or. De curieux débris de cette chaîne sont conservés dans l'église de Sainte-Irène, qui était l'arsenal du sérail, avec d'autres souvenirs du siège. Mais on sait que les Turcs firent transporter une partie de leurs vaisseaux en utilisant le lit des ravins qui se creusent autour de la colline de Péra. Les Turcs racontent que, dans son impatience de posséder la ville, le sultan courait d'une colline à l'autre pour la contempler sous tous ses aspects. Sur le plateau d'*Ok-Meïdan*, alors occupé par Zaganos-pacha, longuement il s'arrêta. De ce point, il découvrait la partie de la ville penchée sur le golfe avec ses maisons en amphithéâtre, ses monuments entremêlés de bouquets de cyprès et les murs de Théophile où, d'espace en espace, se dressaient les tours crénelées. Au delà du ravin, par où ses galères avaient été traînées sur des planches suifées, à gauche, apparaissait

Galata, la cité latine, avec son donjon massif où flottaient les couleurs de Gênes. Après avoir contemplé ce spectacle en silence, il descendit de cheval et fit sa prière, la face tournée vers la basilique de Sainte-Sophie.

Il est certain que le courage des guerriers chrétiens ne trouva point d'imitateurs parmi les archontes qui se pressaient encore autour du loyal Constantin Dragacès. Ceux d'Asie Mineure ne leur avaient donné que trop souvent l'exemple des défections. D'indéniables cas de trahison se produisirent même à Constantinople. On voit encore des familles grecques jouir de certains monopoles comme la pêche dans le Bosphore et qui ne sont que la récompense des services que leurs ancêtres ont rendus aux Turcs pendant le siège. Le sultan cédait les pêcheries aux Grecs pour se concilier leurs sympathies aux dépens des Génois qui en détenaient le monopole. Le siège durait depuis deux mois lorsque, dans la matinée du 29 mai, la ville fut emportée d'assaut. On raconte qu'une masse de janissaires aurait pénétré par une porte dérobée qui s'ouvrait à proximité de la Kerko-porta, *que par négligence on avait omis de fermer*, et qu'ils enve-

loppèrent les défenseurs des portes d'Andrinople et de Saint-Romain. Les chroniqueurs racontent que le Basilleus périt dans la mêlée en combattant, alors qu'une version turque prétend qu'il aurait été tué tandis qu'il traversait la place de Véfa pour gagner le port. Quoi qu'il en soit, une tradition montre dans un enclos de ce quartier un tertre herbeux sur lequel s'étendent les branches d'un arbuste et qui serait sa tombe. A l'angle opposé, un autre tertre, entouré d'une grille de bois peinte en vert, indique l'endroit où est inhumé le janissaire qui aurait ôté la vie au dernier successeur de Constantin.

La ville paya cruellement sa résistance. Elle fut mise à sac, et le sang coula sur le pavé des églises où la population s'était réfugiée. Pour rassurer ce qui restait d'habitants, le troisième jour, des crieurs publics parcoururent les rues désertes pour annoncer que le sultan leur accordait une capitulation. Puis, suivant la coutume établie, il les chassait de leurs habitations et les reléguait dans les parties basses de la ville. Peu après, il faisait venir de nombreux contingents turcs qu'il établissait dans les principaux quartiers et autour du vaste port. Non moins favori-

sée, une colonie arménienne était autorisée à se loger dans les endroits qui correspondaient aux portes extérieures. En remplacement du Patriarche qui venait de mourir, il faisait nommer un de ses partisans, l'évêque Gennadius, ennemi des latins.

Il s'empressait de donner à la nouvelle capitale son cachet turc par le minaret qu'il construisait à Sainte-Sophie, par la construction d'une mosquée aux Saints-Apôtres, et de nombreux médressés. On lui doit le bazar qui subsiste encore, des hans, massives constructions où se réfugiait le commerce local. Il s'emparait des églises dont il faisait badigeonner les fresques et les mosaïques. Il quittait le palais des Paléologues pour se loger à la pointe de Saint-Dimitri, aujourd'hui Top-Capou, dans un vaste sérail tout en pavillons détachés, entrecoupés de cours et de jardins qu'il appropriait à ses mœurs et à ses desseins. Une muraille crénelée et garnie de tours l'isolait de la ville.

Bientôt après, par la conquête de la Morée et de la Bosnie, la péninsule des Balkans tombait entièrement en son pouvoir. De ce côté, l'Empire atteignait ses limites définitives. Il enlevait enfin

Konia à la dynastie des Karaman. Quoique la Turquie n'eut pas encore atteint son apogée, elle ne sera cependant jamais plus formidable, plus crainte. Ayant Constantinople pour capitale elle n'attend plus qu'un législateur. C'est là qu'elle s'organisa administrativement. Jusqu'à ce moment, la Turquie n'avait été qu'une armée en campagne, ou plutôt la *horde* primitive, démesurément grossie par le troupeau d'esclaves qu'elle traînait à sa suite. Celui qu'on appellera désormais le *Conquérant* mettra dans l'accomplissement de cette tâche l'implacable réalisme qui caractérise sa race.

Les historiens ne semblent pas avoir donné aux institutions de Mahomed II, ni à celles de ses successeurs, l'importance qu'elles méritent. Non seulement elles portent en elles le fidèle reflet de la mentalité de ce temps-là, mais l'empreinte que la Turquie en a gardée est si profonde que rien n'a pu l'effacer. Elle a évolué autour sans jamais s'en écarter. Dans son *Kanoun nameh* Mahomed II s'attache d'abord à coordonner les principes de la législation musulmane en matière judiciaire. Puis il établit les règles qui présideront à l'organisation de la maison impé-

riale. Comme il ramène tout à sa personne, l'article cérémonial y est longuement développé : il finira même par tout absorber, à mesure que s'affirmera l'autocratie. Mais le point qui attire tout particulièrement l'attention dans ce premier monument législatif de cette nation, c'est le soin qu'il y prend d'empêcher tout établissement d'une caste nobiliaire. A cet égard, il avait déjà pris ses précautions en éloignant systématiquement des affaires les descendants des compagnons d'Osman, qui furent les ouvriers de la première heure. Il relégua dans des fiefs, qui dépendaient de sa volonté, les Evrenos, les Mikhal bey, les Abdurrahman, issus de noblesse byzantine couvertis à l'islamisme. Il détruisit jusqu'à la racine les derniers membres des maisons régnantes de Constantinople et de Trébizonde ; il extermina les princes des pays balkaniques qui lui tombèrent sous la main. C'est à cette politique pétrie de sang qu'est due la déconcertante loi du fratricide qu'il édicta dans le but de prévenir toute compétition pouvant mettre en danger la dynastie. Les fils des sultanes, mariées à des dignitaires de leur choix, n'étaient point à l'abri des suspicions du sérail, car, jusqu'à la

guerre de Crimée, on les mettra à mort dès leur naissance, afin de supprimer tout ce qui pourrait compromettre *le repos du monde et l'ordre de succession au trône impérial.*

Ces atroces dispositions, il les compléta par des mesures non moins bizarres.

La principale originalité des conquêtes turques, c'est qu'elles ont été réalisées avec le sang des nations asservies et grâce à l'incomparable organisation du corps des janissaires composés uniquement de chrétiens. En vertu de la loi du *Devchurmé* (cueillette), qui datait d'Orkhan Ier, toute famille chrétienne en pays annexé était tenue de fournir au sultan un enfant mâle sur trois qu'elle possédait. Le système, perfectionné d'année en année, atteignait son complet développement sous Bayazit II. A Andrinople, ces jeunes garçons, vêtus d'une tunique de drap et d'un bonnet de derviche mevlevi étaient présentés au grand vizir qui les envoyait dans un collège où, sous la conduite d'eunuques blancs, ils étaient instruits dans les principes de la religion musulmane et dans le métier des armes. A Constantinople, le *Conquérant* décida que les plus beaux seraient envoyés au sérail où ils

recevraient une instruction qui les rendrait aptes à remplir les offices du palais et celles de l'administration de l'État. Ces deux fonctions se confondaient, en dépit de la distinction établie par le protocole qui les classait en charges de la cour, *munassib-i-Hass et en munassib-i-Ammé*, en emplois d'administration publique. De sorte que le sultan gouvernait l'État par des esclaves, élevés pour ainsi dire sous ses yeux et il disposait à son gré de leurs biens et de leur vie. Comme un Vénitien demandait à un pacha pourquoi le sultan se servait d'enfants chrétiens au lieu de Turcs, ce dernier répondit : « que les hommes reconnaissent plutôt les bienfaits de leurs ennemis que ceux de leurs amis. Aussi, ces enfants élevés dans les charges ont une plus grande obligation au prince que s'ils étaient enfants des Turcs, parce qu'ils croiraient que leurs parents ont aidé à leur fortune. » Telle était son impatience à se défaire de ses serviteurs, qu'il faisait décapiter les descendants du fameux Djendéréli, le créateur du corps des janissaires, sous un prétexte quelconque, et il le remplaçait par un esclave grec qui avait été élevé dans son sérail d'Andrinople. C'est par une

conséquence de ce même principe que les sultans se croyaient en droit de confisquer les biens des fonctionnaires qu'ils mettaient à mort ou qui encouraient leur disgrâce.

Telle était, résumée en quelques mots, l'organisation du Sérail et par suite celle de cet Empire qui s'incarna dans la personne du sultan, parce que conquis par le sabre, et qu'il gouverna en seigneur qui fait fructifier un domaine. Ses esclaves administraient les sujets égaux entre eux qu'étaient les musulmans, sous l'autorité absolue du grand vizir, qui n'était que le premier parmi les serviteurs de sa maison. C'est à lui qu'il confiera le sceau de l'autorité administrative et judiciaire, avec droit de vie et de mort. A sa droite, se tenait le Cazi asker qui assistait au divan pour l'éclairer de sa science juridique. Il n'y avait point d'inégalité marquée dans le peuple, point d'aristocratie, mais de hauts dignitaires. D'ailleurs, chaque classe de la société musulmane avait eu sa part de butin. Les guerriers avaient reçu en récompense des terres et les biens conquis sur l'infidèle (1).

1. Ces terres avaient été converties en *timars* ou fiefs militaires. Les fondataires devaient fournir au sultan un cavalier pour 3000 aspres de revenu.

Ceux des villes, transplantés par ordre, bénéficiaient de nombreux privilèges. La plupart des territoires, transformés en biens inaliénables ou *wakf*, étaient attribués aux mosquées, et le corps des *ulémas*, gardiens naturels de la religion, en avait la jouissance. Comme l'aumône est un devoir pour tous, les pauvres n'avaient point été oubliés dans la distribution des biens, et c'est pour eux qu'avaient été instituées les cuisines publiques connues sous le nom *d'imarets*. Au bas de cette organisation, à une distance immense, les *rayas* ou peuples soumis, spoliés, esclaves chez eux, vivaient d'une vie conditionnelle. Méprisés et insultés, ils portaient tout le poids du régime.

Une autre conséquence de cet état de choses fut que les sultans renoncèrent au mariage qui pourtant engage peu le musulman. Les sultans décidèrent de perpétuer leur race au moyen d'esclaves achetés au dehors. Ils ne recoururent à ce moyen que pour mieux compléter leur isolement. De sorte que le souverain lui-même était fils d'une esclave. Cet usage ne s'établit, il est vrai, qu'à partir du XVIe siècle, mais il se trouve en germe dans les institutions de Mahomed. Jus-

qu'à son avènement, les sultans s'étaient mariés à des filles de princes ou de cheikhs puissants, telle la fille d'Edébali qui épousa Osman Ier. Orkhan s'était successivement marié à une fille de Cantacuzène et à la princesse turcomane Beïalou hatoum « qui commandait aux hommes de Nicée », suivant l'expression d'Ibn Battuta. Après avoir rendu hommage à la générosité de son hospitalité, le voyageur arabe raconte qu'elle lui offrit la veille de son départ un festin qu'elle présida en personne. Il fut donc un temps où les Turques se montraient sans voiles, où les parentes des sultans recevaient la visite des hommes (1). Les destinées du harem ont suivi celles de l'Empire. D'abord modeste au XVe siècle, il se développa au temps de Souléiman qui l'organisa ; il atteignit des proportions extraordinaires avec le voluptueux Mourad Ier qui, le premier, parqua cent cinquante beautés dans le gynécée de Top-Capou. Celui d'Ab-dul-Hamid en comptait plusieurs centaines ; mais ce n'étaient plus des chrétiennes arrachées à leurs

1. On voit dans les mémoires du baron de Tott que les tatares de Crimée, restés à l'écart des influences étrangères, avaient conservé ces mœurs familiales.

familles ou capturées sur mer. De vraies fabriques d'odalisques fonctionnent encore dans les colonies tcherkesses d'AdaBazar et d'Azizié en Anatolie. Les eunuques viennent du Kordofan, des bords du Tchad et de Victoria Nianza.

Quelle était donc la raison d'une organisation aussi extraordinaire ? Pourquoi cette méfiance à l'égard de la nation turque et qui n'épargnait même pas les milices consacrées par la bénédiction de *Hadji Bektach*, dont l'esprit d'énergie avait si puissamment contribué à la grandeur de la dynastie ? Sans doute, on peut y voir l'exagération d'un principe qui avait cours alors et d'après lequel le monarque devait éviter de chercher son point d'appui sur un corps de mercenaires qui serait composé d'hommes appartenant à une même race ; mais on y peut voir aussi le germe d'une idée ambitieuse. Pensant que les services qu'il venait de rendre à l'Islam lui conféraient des droits illimités, il vise au khalifat, et non sans raison. Il médite de ravir cette dignité, la plus haute, puisqu'elle confère à celui qui en est revêtu, le pouvoir suprême sur le monde musulman, aux méprisables khalifes d'Égypte, qui se laissaient tyranniser par

leurs esclaves tcherkesses et turkmènes. Il savait que ces faits avaient eu de fâcheux précédents et que des mercenaires de race turque s'étaient non moins insolemment joués des khalifes de Bagdad. Or, cet état de choses soulevait un grave problème doctrinal, car le khalife doit être indépendant dans sa personne et à l'abri de toute influence extérieure. Ainsi l'ordonne la loi du Chériat, qui voit en lui l'unique dépositaire de la puissance publique, qu'il représente en sa qualité de successeur du prophète, d'*Emir-el-Muménim*. Le khalife doit être fort par lui-même et sa force doit rayonner au loin. Sa tâche consiste à faire la guerre à l'infidèle, à défendre les terres d'Islam ou en reculer les bornes si les circonstances le permettent. Le devoir des fidèles consiste à lui témoigner le plus profond respect et à exécuter aveuglément ses ordres.

Mahomed II possède bien l'un des éléments requis pour exercer dignement le khalifat. La conquête de Constantinople, prévue par le prophète, lui a conféré des mérites particuliers et d'abord le titre de *Ghazi*, que les européens traduisent complaisamment par le mot victorieux, mais qui signifie destructeur d'infidèles.

Il tient à prouver au monde arabe, à qui aurait répugné l'idée d'un khalife turc, qu'il était en mesure de faire respecter cette haute fonction en sa personne. Aussi toute mesure lui paraîtra bonne qui mettra sa personne et sa dynastie à l'abri de semblables éventualités. Il serait vraisemblablement arrivé à ses fins si la mort n'avait entravé ses desseins.

C'est à Sélim Ier qu'était réservé la gloire de réaliser, par le Khalifat, l'unité islamique en annexant la Syrie à l'Égypte. Ce fut un événement sans précédent que celui où l'on vit le descendant du vassal d'un prince seljouki établir sa domination à la fois sur la ville des khalifes et sur le trône des Césars, réunissant sous son sceptre les deux grandes dominations du monde oriental. On juge de quel prestige la dynastie s'en trouva rehaussée. A partir du jour où les sanctuaires sunnites mêleront le nom des khalifes de Constantinople à leurs prières, il n'y aura plus d'autre volonté agissante que la leur. Il arrivera même que la force organisée dont ils disposeront contribuera à exalter leur pouvoir absolutiste, et c'est là que se révèle l'efficacité de la législation spéciale de Maho-

med II. Le protocole leur décernera les titres de *Padischah* (1), de *Hunkiar* (2), d'*Emir-el-Mumé-nim* (3), de *Halifet Penahi* (4), de *Zill Oullah* (5). On les appellera aussi les *Bienfaiteurs*, les *Dispensateurs des joies* et des peines. Ce qui a ajouté à leur prestige, c'est qu'ils étaient les seuls à posséder un nom et des droits héréditaires, si bien que l'Empire turc est devenu celui des Osmanlis. Cette appellation, qui englobe la variété des éléments qui le composent, indique à merveille l'espèce d'asservissement à la dynastie qui les a pliés sous son joug. Nul peuple au monde n'a donné à ses chefs des marques aussi complètes de soumission. Sous la double influence de la religion et du prestige des armes acquis par les rejetons d'Osman, le Turc a abdiqué entre leurs mains toute conscience, toute volonté, au point que l'instinct de l'obéissance prime chez lui tous les autres. Livré à lui-même, il est inerte, pacifique, sans caractère tranché. Il n'est ni bon ni méchant, quoi qu'on dise, et il n'est brave que par ordre.

1. Roi. — 2. Verseur de sang. — 3. Commandeur des croyants. — 4. Refuge du Khalifat. — 5. Ombre de Dieu.

Ne s'est-il pas comparé lui-même à de l'argile que le sultan pétrit comme il veut, en fait des vases et des pots qu'il peut casser comme il lui plaît.

L'absolutisme des sultans ne connaissait d'autre barrière que la religion, qui est à la base de tout le système. Malgré leurs précautions, ils n'ont pu cependant se soustraire complètement aux disgrâces qui atteignirent les khalifes arabes, car rien ne peut prévaloir contre la volonté divine exprimée par le *Chériat*. Armés d'un *fetva*, les janissaires se sont plus d'une fois arrogé le droit de les déposer. Aussitôt qu'une accusation d'impiété était portée contre eux, la sanction religieuse intervenait, formulée par le Scheikh-ul-Islam, et le bras séculier les châtiait aussitôt sans respect pour leur rang suprême. Le pouvoir des sultans est absolu, mais non indéfini. De sorte que si l'Islam favorise l'exercice de l'autocratie, il n'en réprime pas moins les excès dont elle peut se rendre coupable; mais ces excès, au point de vue de la doctrine, sont de nature spéciale et ne sauraient être jugés d'après les règles de la morale occidentale, car l'énergie dans le mal dont ont fait preuve

les Sélim et les Mourad, ont toujours laissé le peuple profondément indifférent, alors que les réformes extérieures de Mahmoud II excitaient au plus haut point son indignation.

CHAPITRE II

LE SÉRAIL DE TOP-CAPOU

Le cérémonial. — Le palais et ses mœurs. — La terreur qu'il inspire. — Une citadelle dans la ville. — Ses dispositions intérieures. — Ressources du monarque. — Comment étaient traités les ambassadeurs.

Après avoir dit ce que furent les instruments de l'organisation familiale et administrative des sultans, jetons un rapide coup d'œil à l'intérieur du palais. En prenant possession de Constantinople, le « Conquérant » crut devoir rassurer les vaincus en leur promettant un traitement favorable. Le fait est qu'il en garda quelques-uns à son service. Il leur confia le service des finances et du *Kalem,* car, à l'exception de l'organisme militaire, la bureaucratie turque dut se modeler sur l'administration byzantine. C'est ce qui explique qu'on ait fait usage du grec pendant les premiers temps pour la rédaction des traités avec les pays chrétiens. Le *Techri-*

fat ou « Livre des cérémonies » du sérail n'est que la codification d'usages aussi anciens que le sultanat ottoman. On en découvre la première trace dans les institutions de Mourad Ier. Tout y est réglementé : le rang, le costume, la paye, le système d'éducation qu'il convient de donner aux fonctionnaires du sérail. Il y prescrit le genre de cérémonies qui doivent présider aux audiences du souverain, aux séances des divans, aux actes religieux. Les dispositions législatives de Mohamed II et de Souléiman vinrent compléter cet antique cérémonial dont les principaux éléments furent empruntés à la cour de Byzance et au sérail des khalifes d'Égypte. Chez les Turcs comme chez les Byzantins, ce furent les mêmes dignités, les mêmes rites d'adoration, les mêmes acclamations et les mêmes distributions de vêtements d'honneur.

Jusqu'en 1831, le sérail de Top-Capou garda, presque au complet, sa population de gardes, de dignitaires, d'eunuques, de nains et de muets, ceux-ci coiffés d'*uscoufs* brodés d'or épais, les autres de volumineux turbans dont les dimensions étaient proportionnées à l'importance de la dignité. Ils portaient des robes et des *caftans*

aux manches flottantes où, par respect, disparaissaient les mains. Costumes et turbans, jusqu'à la couleur et même la qualité de l'étoffe, étaient assujettis à des règles minutieuses. C'était un monde à part qui avait ses modes à lui, son langage et ses mœurs. Le silence monastique y était de rigueur et l'on n'y parlait que par gestes, à l'imitation des muets qui étaient chargés du service des audiences. Mystérieux, impénétrable, sanguinaire, le sérail restait jalousement fermé à tout étranger et les fonctionnaires eux-mêmes n'en approchaient qu'avec crainte. Je me souviens d'avoir lu, dans je ne sais plus quelle relation, qu'un noble vénitien fut surpris au moment où il dirigeait une longue vue sur le sérail de sa maison de Galata. La nouvelle s'en répandit dans le quartier, bientôt la foule assiégeait la maison et le vénitien était pendu à sa porte. Avec sa haute muraille crénelée qui l'isolait de la ville, le sérail avait mine de forteresse. Il avait son arsenal, Sainte-Irène, abondamment pourvu d'armes de toute espèce, une garnison qui se composait du corps des *Ichoglans* pour la garde des tours et d'une partie des portes concurremment avec les *bal-*

tadjis. Les *bostandjis* surveillaient les approches de la mer où deux batteries de grosses pièces, placées à la « Pointe » croisaient leurs feux avec les batteries de Top-Hané, d'une part, et celles du fanal de la tour de Léandre, de l'autre, à l'entrée du port. Des incendies ont détruit les kiosques épars dans les jardins et sur les bords de la mer où ils recevaient directement les larges brises du Bosphore ; mais la partie essentielle du vieux sérail subsiste en entier sur le plateau de la première colline d'où il domine le port. Son entassement de coupoles, de minarets et de bâtiments, d'où montent des gerbes de tourelles et de croissants, émerge d'un bois épais qui recouvre les pentes de la colline où le cyprès se mêle au feuillage clair des ormes et des platanes. L'ensemble est délicieux de fraîcheur, et le voisinage de Sainte-Irène et de Sainte-Sophie donne à ce coin de la vieille cité un caractère des plus impressionnants.

Le sérail comprend une succession de trois cours reliées par des portes fortifiées et pourvues de logements pour les gardiens. On pénètre dans la première par la *Bab-Humaïoun*, véritable édifice en marbre blanc qui s'ouvre sur la

muraille crénelée qui, de ce point, dévale à travers de pittoresques ruelles, vers la Marmara et, de l'autre, sur la Corne d'Or, où elle rejoignait jadis le rempart qui ceignait la ville en suivant le rivage. Puis, vient *l'Orta-Capou* (la porte du milieu) où les ambassadeurs étaient reçus, où se faisaient les exécutions. Détail curieux, le cabinet qui leur servait d'attente, voisinait avec la pièce où se tenait l'exécuteur des hautes œuvres fonction qui n'était point une sinécure. C'était une de ces humiliations *occultes*, qui prenaient les formes les plus variées, et dont les abreuvaient l'orgueil et le fanatisme ottomans. Au milieu, une lugubre allée de grands cyprès noirs coupe en deux l'immense cour déserte. Des constructions basses s'élèvent sur les trois côtés, d'une sévère simplicité. A droite, derrière une rangée d'arcades, se dressent des coupoles bizarrement surmontées de colonnes doriques qui sont les cheminées des cuisines. A gauche, d'autres arcades masquent les écuries. En face et à leur suite, les bâtiments du harem forment un angle droit en retour, et la porte qui y donne accès est surmontée d'une tour carrée éclairée de hautes fenêtres cintrées. Le silence qui vous accueille

donne à cet intérieur l'aspect d'une ville morte. Aucun écho n'y arrive du tumulte relatif des quartiers du port que l'on vient de traverser. Et les rares habitants qu'on y voit se glissant le long des murs, ont des attitudes recueillies.

Au temps d'Abdul-Hamid, j'ai eu l'occasion de franchir une fois le seuil du harem et d'explorer les couloirs qui mènent dans cet asile impénétrable et mystérieux. Il y a là tout un labyrinthe de constructions qui se développent dans le sens de l'axe du palais, remontant à diverses époques et élevées en partie sur des voûtes byzantines. On y voit même une chapelle encore parée de ses mosaïques à fond d'or, qui a miraculeusement échappé à la destruction. Les couloirs, jusqu'à la naissance des voûtes, sont entièrement revêtus de faïences bleues-turquoises, et coupés de distance en distance de portes surmontées de crânes de lièvres que le temps a blanchies, et qui ont été accrochées là contre le mauvais œil. Rien, semble-t-il, n'y a changé depuis les temps les plus lointains. Ni les bancs vermoulus placés à l'entrée des portes basses et lambrissées de faïence bleue, ni les vieilles pendules poudreuses, avec une seule

aiguille au cadran de cuivre, ni les divans larges et massifs très bas sur les dalles mangées d'usure, Tout ce vétuste mobilier sert encore à des eunuques éthiopiens, vêtus de stamboulines noires, qui continuent à assurer le service du harem, jadis peuplé de centaines de houris, mais où ne vivent plus que quelques épouses de sultans décédés.

La rudesse des mœurs s'y révèle non seulement aux formes grossières du mobilier, au mélange disparate des bâtiments, isolés les uns des autres comme les tentes d'un campement, mais à l'exiguïté des pièces blanchies au lait de chaux, avec de rares fenêtres qui laissent glisser un jour de cave à travers l'épaisseur des murs. La même simplicité barbare se retrouve à l'*Arz-Odassi*, la salle d'audience, où le Khalife, idole muette, comme la cour qui l'entourait, recevait une fois pour toute les ambassadeurs et, deux fois l'an, à l'occasion des *baïrams*, l'innombrable foule des pachas et des dignitaires, admis à baiser le pan de sa robe. La bâtisse est basse et percée de fenêtres garnies de lourds barreaux de fer. On y accède par une porte latérale, alors que le trône occupe l'angle opposé, confor-

mément au protocole qui voulait qu'on n'abordât point le monarque de face. C'est un énorme lit à baldaquin soutenu par quatre piliers recouverts de feuilles d'or semés de turquoises, tel que les représentent les vieilles miniatures persanes où se voient des sultans accroupis sur des coussins, le cimeterre couché sur les genoux. A côté, encastrée dans la muraille, se trouve la fontaine dont on ouvrait le robinet toutes les fois que des paroles confidentielles étaient échangées, afin que le bruit de l'eau, tombant sur la vasque sonore, n'en laissât rien arriver aux oreilles indiscrètes.

D'autres constructions d'un goût plus raffiné, œuvres légères d'artistes persans, corrige, il est vrai, cette première impression, telle la salle du divan, adossée au harem, en face de l'allée de cyprès. Sous le large auvent qui s'incline sur un portique empli d'ombre, reluit l'or vieilli d'une arabesque de bronze. De hautes fenêtres éclairent deux salles qui ont conservé sous des stucs Louis XV, s'écaillant par places, la grisaille d'une décoration primitive. Au niveau de la voûte, s'ouvre la fenêtre d'où les sultans assistaient, invisibles, derrière un rideau de soie

cramoisi, aux séances des vizirs. A citer également la merveille de goût et de légèreté qu'est le kiosque de Bagdad, qui s'élève sur l'une des terrasses de la troisième cour ; mais ce kiosque, digne d'illustrer les *Mille et Une nuits*, n'est qu'un trophée enlevé par les Turcs à la capitale des Khalifes Abassides.

A l'extrémité de la sombre avenue de cyprès s'ouvre la Bab-Saadet (la porte de félicité) abritée d'un large auvent aux parois peintes de naïfs paysages. Elle est toujours gardée par ses eunuques blancs, des vieux à la peau parcheminée. Ils viennent d'une contrée de l'Anatolie qui, depuis les temps les plus lointains, n'a cessé de fournir aux palais de Constantinople des gardiens chargés de veiller aux reliques sacrées. Ils remplissaient cet office sous les empereurs chrétiens et, depuis, en changeant de religion, ils n'ont point changé de métier. C'est à eux qu'est confiée la garde du manteau et de l'étendard du prophète, ainsi que l'entretien de la salle où ces objets sont déposés. Ils sont en grande vénération, et j'ai vu plus d'un personnage de haute marque leur baiser dévotieusement la main.

La troisième cour renferme ce que le sérail contient de plus précieux, le trésor, les reliquaires et les quelques trophées, épargnés par le temps, provenant de la prise de Constantinople et enfouis dans les hypogées pour que nul ne les voie. Le trésor est renfermé dans une massive construction dont la façade est ornée de panoplies de vieilles armes. A côté, s'ouvrent sous un péristyle rappelant l'architecture des vieux médressés, les portes basses de l'école des *hadémés* ou pages, qui ne cesse de fonctionner depuis le xve siècle. A gauche, de l'autre côté de la cour, se groupe un amas de légères constructions rangées autour d'une terrasse pavée de marbre. Des bassins y reflètent dans leur eau trouble la frêle blancheur d'un minaret. Le jardin du harem est plus loin, ombragé de hauts cyprès. Dans ce coin du palais, à cause sans doute de la visite périodique qu'y fait le sultan, la pierre a été soigneusement passée au lait de chaux. Les allées sont sablées, les marbres frottés, les dorures des inscriptions et des *tourahs* rafraîchies, les grilles peintes au ripolin Les Jeunes Turcs ont fait disparaître le merveilleux manuscrit persan, dont les lourds feuillets

illustrés de féeriques enluminures, étaient faits d'un métal martelé et qu'on admirait naguère dans l'exquise petite bibliothèque qui est au milieu de la cour. Non contents de l'avoir vidée de ses trésors, ils y ont annexé une hideuse baraque en bois qu'ils ont encombrée de bouquins ordinaires.

Tel qu'il est, ce palais offre cependant un intérêt puissant. Il symbolise à souhait le passé turco-byzantin avec ses usages et ses terribles souvenirs. Il résume pour ainsi dire toute l'histoire de ce singulier Empire dont il a été l'âme et le modèle. C'est encore là que bat le cœur de la vieille Turquie. Les touristes, à cause du trésor qu'ils sont admis à visiter, n'y voient qu'une façon de musée. Erreur complète. Top-Capou n'a pas cessé jusqu'à ce jour d'être le palais officiel de la dynastie, le vrai, et pour mieux marquer son caractère indélébile, il a gardé les éléments essentiels de son organisation primitive. L'école des *Hadémés* est chargée de perpétuer des titres, des coûtumes et des traditions que l'on croyait abolis.

Cependant, on a peine à concevoir que Souleïman le magnifique et le voluptueux Ahmed III

qui envoya au Régent une ambassade pour étudier *le plan de Marly, le jeu des eaux de Versailles et les feux d'artifices*, aient pu s'accommoder d'une demeure aussi grossière; mais une simple inspection des lieux fait naître la conviction que les descendants d'Ertogroul n'ont jamais cessé de rester fidèles à leurs ataviques instincts de Tatares nomades, qui, pour tout bagage, n'avaient qu'un cheval, un sabre et *le thong* qui leur servait de signe de ralliement. Même à l'apogée de leur puissance, ils ont mis leur orgueil à étaler des armes enrichies de pierreries, des harnachements alourdis d'or, à posséder de purs sangs arabes, qu'ils logeaient à la porte de leur harem, comme autrefois à l'entrée de la tente, au temps de leur vie errante. Ils aimaient aussi à se parer d'étoffes à l'éclat chatoyant. Ces objets constituent d'ailleurs l'essentiel du trésor de Top-Capou, avec quelques boisseaux remplis de diamants. Disposés sur des mannequins, on y voit les costumes portés par les souverains au dernier *Sélamlik* de leur règne. Aux turbans s'enroulent des tresses de toile blanche empanachées de prestigieuses aigrettes formées d'émeraudes et de diamants plats. Ainsi le con-

quérant portait, la veille de sa mort, un manteau à fleur d'argent; son fils Bajazet, un habit à palmes d'or sur un fond pourpre; Suléiman, le magnifique, un manteau d'argent à ramages cerise.

Renchérissant sur le luxe des Khalifes arabes, ils aimaient à s'entourer d'interminables cortèges composés de dignitaires et de serviteurs vêtus de soie et de brocart. C'était une invraisemblable débauche de clinquants, de dorures et de coiffures extravagantes. Les Turcs disaient à ce propos : « La richesse aux Indes, l'esprit en Europe, la pompe chez les Ottomans. » Ni dans le palais sacré des Bassileis, ni à Bagdad, ni au Caire, ni à Versailles, au temps du grand roi, l'on ne vit, au service d'un maître, pareille affluence de parasites ou d'esclaves ; mais le côté vraiment original du Top-Capou, c'est qu'on n'y eût point trouvé un seul homme de race turque.

Bien que la loi du *Devchurmé* fût tombée en désuétude, dès le XVIIe siècle, ce palais n'en reçut pas moins sa provision régulière d'esclaves. A aucun moment, et même jusqu'en ces derniers temps, les marchés de Constantinople n'ont cessé d'être plus ou moins abondamment pourvus de

gibier humain. Les Barbaresques dans les mers du Midi et les Tatares dans les plaines du Nord, s'y employaient d'autant plus activement qu'ils vivaient de ce trafic. « Il est fort difficile, écrit Ricaut, de savoir le nombre des captifs que l'on y vend tous les ans ; mais, autant qu'on peut le connaître par le registre de la douane de Constantinople seulement, on y amène plus de 20.000 dont la plupart sont des femmes, des enfants, qui changent aisément de religion et deviennent Turcs par les belles promesses qu'on leur fait. »

Pour nourrir, vêtir, équiper tout ce monde; pour subvenir au luxe fabuleux du harem, il fallait beaucoup d'argent. En principe, l'on n'a jamais fait en Turquie de distinction entre le *miri* ou trésor public et le *Khazné* du sérail. Le sultan était maître de tout et n'échappait à son emprise que ce que la religion, la force, ou l'adresse parvenaient à lui soustraire. Ainsi, il ne pouvait toucher aux biens des mosquées, dit *vakoufs*, ni à un legs affecté à une œuvre d'utilité publique, pourvu qu'elle se rattachât à une pensée religieuse. Cependant voici un bref aperçu des ressources dont il disposait légitimement :

1° La vente des dignités et des emplois ; 2° le 10 o/o sur les successions ; 3° les biens tombés en déshérence ; 4° le produit des amendes ; 5° la confiscation des biens des fonctionnaires mis à mort. On peut croire que les « Verseurs de sang », négligeaient rarement l'occasion d'aider à améliorer la recette. Le principe d'après lequel tout individu, par cela même qu'il appartenait à l'administration, était censé devenir la *propriété* du maître, survécut longtemps à l'organisation de Mahomet II.

De même que les autres peuples d'Orient, les Turcs n'avaient d'autres ressources régulières que celle que leur procurait l'impôt direct. Cependant, en 1535, lorsqu'ils eurent consenti à la France la fameuse « Trève marchande » qui déguisait une entente militaire et diplomatique, ils imposèrent un droit de douane de 3 o/o sur les marchandises qui circulaient sous la protection de ses couleurs. Mais si la Porte témoigna de dispositions généreuses à l'égard de ses alliés chrétiens, elle voulut ignorer systématiquement les principes du droit public européen. Après toute déclaration de guerre, elle enfermait les ambassadeurs au château des Sept-Tours. On

sait avec quel mépris des convenances les subalternes du sérail traitaient les envoyés des petits Etats chrétiens. Les représentants de Louis XIV et de Napoléon eux-mêmes ne furent pas toujours à l'abri des pires vexations. Beaucoup passaient inaperçues sous le déguisement hypocrite du protocole. Notons aussi que, si privilégié que fût en Turquie le sort des ressortissants français, les capitulations ne parvinrent pas cependant à les soustraire à l'ignominieux régime de la responsabilité mutuelle établie par la Porte sur ses sujets *rayas*. Ainsi s'explique la sévérité des règlements qui présidaient au choix des marchands appelés à trafiquer dans les Échelles du Levant. Des peines sévères étaient édictées contre ceux qui n'y conformaient point exactement leur conduite. Leur nombre était non seulement limité au début, mais, avant de s'embarquer, chaque marchand devait se faire cautionner, car la faute d'un seul pouvait attirer de graves représailles sur le corps entier.

CHAPITRE III

LE RÉGIME ADMINISTRATIF. — DÉCADENCE DE LA TURQUIE

Comment s'est accrue la puissance ottomane. — Un État théocratique avec décentralisation administrative. — Le régime variait d'un lieu à un autre. — Le raya n'était que toléré. — La quittance du percepteur. — Les hommes d'une même religion étaient égaux entre eux. — L'origine des privilèges patriarcaux. — La justice. — Le prix du sang. — Les bastonnades. — Initiation turque à la vie sédentaire. — Grandeur et décadence. — Rôle de la Russie. — La Question d'Orient remonte à Pierre le Grand.

Telle était la constitution de cet État formé à l'origine par une poignée de nomades turcs. Sa puissance s'étant graduellement accrue, soit par la voie du prosélytisme, soit par le système du recrutement, il trouva moyen de soumettre à son joug une dizaine de nations plus ou moins imprégnées de civilisation gréco-romaine. Toutes subirent les terribles effets de ce régime spécial

où la force brutale se substitua au droit naturel, et toutes s'y trouvèrent séparément ligotées sous la dénomination flétrissante de *raya*. Le plus curieux, est que cet afflux d'éléments étrangers dont s'alimenta la classe conquérante, a donné à celle-ci, une double physionomie très tranchée. On distingue le Turc de race, venu d'Asie, propriétaire ou petit cultivateur, simple et rude, dont le noyau est fixé en Anatolie, berceau de sa puissance. Puis, le Turc citadin, issu en partie de souche grecque, arménienne, albanaise, tcherkesse, slave, arabe, juive, franque. En possession des emplois et des charges, il vit de l'État dont il assume la direction des affaires, et, jusqu'en ces derniers temps, la conscription ne l'atteignait point. Étranger à la nation qui l'a adopté, il répudie l'appellation de Turc à laquelle il attache la signification d'homme grossier et brutal, pour s'intituler *Osmanli*. En réalité, dans cet empire, si profondément asiatique d'esprit et musulman de forme, il n'y a de Turc que le sultan, le descendant d'Osman ; puis le corps des ulémas, complaisants interprètes de la loi sacrée, attentifs à concilier les intérêts de la dynastie avec ceux de la religion qui est à la

base de tout le système et qui se recrute en grande partie parmi les Turcs d'Anatolie. Et c'est à la stabilité de ces deux pouvoirs, qui encadrent la société mixte et parasite dans laquelle le lien religieux tient lieu d'unité nationale, qu'est due la persistance de l'idée turque, au point qu'un latent esprit de nationalisme couve dans toutes les consciences, mais en réalité pour les bénéficiaires du régime actuel cette idée n'est qu'une *raison sociale*.

C'est grâce à ces emprunts opérés sur les populations asservies, que la puissance ottomane a pu s'accroître et se maintenir. Sans cet afflux qui l'a nourrie, vivifiée, le malthusianisme des harems et d'abominables vices l'auraient dissoute depuis longtemps. Il en était de méthodique comme le *Devchurmé*, qui fut le système le plus radical de domination qu'ait inventé le génie oppresseur de l'Asie. Il tendait d'une part à affaiblir l'élément subjugué, à le maintenir dans un état de faiblesse telle qu'il en demeurât inoffensif. Si, en ces derniers temps, la Jeune-Turquie s'est déterminée à l'extermination finale c'est qu'elle a jugé, qu'en l'état actuel des choses, il constituait un bloc plus dangereux qu'u-

tile à son existence. Les conversions s'effectuaient suivant une proportion où l'on tenait compte du recrutement en même temps que de la nécessité de ne pas trop en multiplier le nombre, de crainte de voir tarir la source de l'impôt et de la main-d'œuvre, car une fois passé à l'Islam, le converti participait aux privilèges de la caste conquérante. Le *raya* était l'artisan, le commerçant, l'agriculteur, corvéable et taillable à merci. Rien ne lui appartenait en propre, pas même la famille. C'est dans la masse des peuples vaincus que le Turc barbare, dénué de tout, mais prompt à utiliser les aptitudes qui lui faisaient défaut, puisa, à pleines mains, non seulement les éléments de sa force, la science qui l'organisa, mais le travail qui l'a entretenue.

Jusqu'à la destruction des janissaires (1826), *la Turquie formait un État théocratique avec une décentralisation administrative.* C'est là un système propre à l'Islam, qui n'en a jamais connu d'autre, en raison du caractère particulariste des peuples arabes. Les principes de centralisation qui ont prévalu au sérail et qu'a fait triompher l'action énergique de Mahmoud II, s'expliquent d'abord par la volonté des sultans

d'établir sur tous leur autorité despotique, mais aussi par le souci de réunir en faisceau des forces que les nouvelles conditions politiques ne permettent plus de renouveler à volonté, afin de les opposer au péril européen et aux tentatives d'émancipation des *rayas*.

Comme on le verra plus loin, les lois religieuses formaient l'élément fixe et invariable de la législation. Le reste n'était que lettre *ourfi*, par suite révocable à volonté. Le sultan était maître de la vie et des biens de ses sujets. Toute proportion gardée, le conak du vali était modelé sur le sérail, et il exerçait dans les limites de sa province une autorité non moins absolue. Vers la fin, nombre de gouvernements étaient donnés à vie, et souvent le fils y succédait au père. Le vali avait sa garde privée, son armée, levait les impôts, disposait des finances locales. Il vendait tous les droits de sa charge, et il versait chaque année à la Porte une somme fixe. En Asie et en Europe, des enclaves de petites souverainetés, dont les bénéficiaires prenaient les titres d'*aga* ou de *dérébey*, entravaient leur autorité. Ils habitaient des châteaux fortifiés où ils se renfermaient avec leur famille et leurs trésors. Cepen-

dant, ce système n'avait rien d'uniforme. Les institutions variaient d'une région à une autre, suivant les conditions ou capitulations consenties à l'origine, et comme les Turcs étaient gens d'habitude, ils n'y changeaient jamais rien. Partout où les communautés étaient fortement retranchées dans des abris naturels, comme dans le Magne ou dans la montagneuse Thessalie, l'autorité faisait des concessions. On comptait cependant quelques districts privilégiés, comme l'Ile de Chio qui relevait de la sultane Validé. Ses villages à mastic fournissaient la résine de ce nom avec laquelle les odalisques du sérail se parfumaient la bouche.

Athènes, alors simple bourgade gréco-turque, accrochée aux flancs de l'Acropole, et entourée d'une population rurale albanaise, n'était qu'un apanage du grand-eunuque, ce qui assurait à ses habitants un traitement de faveur relative. En considération de leur situation de peuple agricole, les Bulgares furent traités avec ménagement, car, seuls en Turquie, ils jouissaient du privilège de posséder des cloches. Mais en Syrie, le gouvernement n'était qu'un pur despotisme militaire. On n'avait presque rien changé

au régime égyptien établi depuis les Pharaons sur l'exploitation du Fellah. En Macédoine et en Bosnie, c'était le même servage au profit de la caste ralliée au conquérant par sa conversion à l'islamisme. Mais tout le poids d'une tyrannie corrompue et avide retombait principalement sur *le raya* des villes, séjour des pachas et des agents de l'administration.

Cependant lorsqu'un pacha tondait de trop près ses administrés, et que des plaintes parvenaient au sérail, s'il manquait de protecteurs, un *capidji* lui était envoyé muni d'un firman de déposition. Souvent le Hatt impérial lui demandait la tête. Le concussionnaire, à la vue du chiffre sacré, s'inclinait dévotement devant la sentence. Après l'exécution, le Trésor s'emparait de ses biens. Mais il n'en revenait jamais rien aux victimes.

Dans cette société, établie sur l'asservissement, l'autorité se montrait tyrannique à tous les degrés de la hiérarchie. Si, par l'inconsistance d'une organisation sociale encore rudimentaire, l'individu était accidentellement libre, la collectivité ne cessait d'être foulée. Le *raya* n'était que toléré. Les chefs religieux auxquels il était

soumis répondaient de l'impôt et de sa fidélité. Tout acte de rébellion était suivi d'une arrestation de prêtres et de prélats auxquels on infligeait la bastonnade. Les groupements *rayas* étaient non seulement liés entre eux par la destinée d'un sort commun, mais aussi par le principe de la responsabilité mutuelle. Chacun devait individuellement répondre vis-à-vis des autorités de la conduite de son voisin et coreligionnaire, et le patriarche répondait pour tous. Cette solidarité pénale avait un caractère plus strict dans les agglomérations rurales. Le turcophile Urquhart s'émerveillait « de voir un Turc isolé exercer la plus cruelle tyrannie sur tout un village, dans le milieu duquel, lui tout seul, fumait sa pipe avec la plus parfaite indifférence, sans avoir à redouter aucune entreprise contre sa personne, sans qu'un seul individu essayât de se soustraire, par la fuite, à ses actions ou de résister à ses violences. »

Le *raya* ne pouvait ni bâtir de nouvelles églises, ni réparer celles dont on lui avait laissé la jouissance. Il ne pouvait faire fléchir les règlements qu'en prodiguant son or. Dans aucun cas, un chrétien ne pouvait frapper un

musulman. Si celui-ci tuait le chrétien, il en était quitte pour une rançon. Il ne pouvait ni monter à cheval dans les rues d'une ville, ni peindre sa maison en rouge, ni porter des vêtements de couleurs. Les Juifs étaient, en outre, condamnés à porter, suspendu au cou, un billot de bois. Tous payaient un impôt particulier et la quittance du percepteur portait ces mots significatifs, *rachat de la tête*.

L'orgueil et le fanatisme religieux formaient le fond de la caste élue. Cependant, en dehors des deux grandes divisions en peuple dominateur et en peuple dominé, qui les parquaient en des quartiers différents, les hommes d'une même communauté étaient égaux entre eux. Chez les uns, l'égalité était le résultat de la religion et d'un despotisme nivelateur; chez les autres, celui de l'esclavage. A Stamboul, chaque nation ou *Milet* dut se confiner dans un quartier distinct uniformément peint de couleurs grises. Le rouge pompéien et le jaune étaient réservés aux maisons des musulmans. Aux morts de ces derniers était jalousement réservée l'ombre des noirs cyprès et l'or des inscriptions. Les tombes

chrétiennes et juives n'avaient droit à aucune verdure et devaient être couchées à plat sur le sol.

Le *Conquérant* imagina d'opposer les Grecs et les Arméniens. Depuis Osman Ier, ceux-ci jouissaient de la confiance turque. Il s'empressa d'établir à Constantinople une colonie de marchands et d'artisans de cette nation auxquels il donna pour chef l'évêque de Brousse. Il les établit à dessein dans les quartiers où s'ouvraient les portes de la ville. C'est ainsi qu'on les retrouve encore en grand nombre à Coum-Capou, à Balat-Capou. Par contre, les Grecs furent refoulés dans les quartiers intérieurs, loin des remparts. Le quartier du Phanar, où s'établit par ordre le siège de l'orthodoxie, se trouve enserré entre Balat peuplé de Juifs et Istavros habité par des Arméniens. Il est dominé par le quartier turc de la Sélimieh, perché au sommet de la colline. Très habilement, le *Conquérant* posait les fondements de la rivalité de races qui devait former le plus solide appui de la domination turque. Maîtres de tout et de tous, il fut chose aisée aux Turcs d'entretenir chez leurs sujets un antagonisme d'intérêts et de faveurs pour les accabler ou les

séduire à tour de rôle, suivant les nécessités du moment. Il faut avouer que la vanité et l'avarice des primats chrétiens n'ont que trop favorisé cette artificieuse politique, encore qu'il leur fut difficile de s'y soustraire complètement. En Turquie, plus qu'en aucun autre pays, les intérêts de la collectivité ont de tout temps été sacrifiés aux convenances personnelles.

Institutions et coutumes furent généralement respectées par le vainqueur, mais reçurent la forte empreinte d'une autorité brutale et primitive. Par un effet de ses propres principes, il avait reconnu à chaque chef de communauté le droit d'évoquer les questions touchant le mariage, le divorce et, en général, tout ce qui concerne le statut personnel qui, en Turquie, continue à être régi par la loi religieuse, qui ne cesse d'être considérée comme la base définitive du droit. C'est ce qu'on a appelé d'ailleurs très improprement *privilèges*. On oublie qu'en donnant certains droits aux rayas, Mahomed II se conformait à un usage ancien, par lequel les khalifes arabes autorisaient leurs sujets chrétiens à conserver leur juridiction pour celles de leurs institutions qui avaient un caractère religieux. A cet

usage s'étaient également conformés les empereurs byzantins en reconnaissant aux musulmans, qui voyageaient ou trafiquaient dans les terres de leur domination, des privilèges analogues. Constantinople, dès le VIIIe siècle, avait son cadi et une mosquée.

J'ouvre ici une parenthèse pour rappeler que les Jeunes Turcs, jouant sur les mots, se sont attaché à représenter ces *privilèges* comme incompatibles avec l'esprit de la constitution; mais ils se sont bien gardé de dire que, sous leur régime constitutionnel, le *chériat* conservait la plénitude de son action législative et qu'il atteignait même les chrétiens, comme je le démontrerai plus loin. Pour apprécier toute l'importance de ce fait, il est bon de rappeler qu'en droit musulman tout litige doit être jugé sur témoignage et que les parties sont tenues de se présenter au prétoire du *chéri* accompagnées de deux témoins musulmans; car dans aucun cas le témoignage du chrétien n'est admissible. Celui de la femme musulmane ne l'est qu'au civil. C'est toujours celui qui gagne le procès, qui paie les frais, et la justice est d'autant plus expéditive que le juge est payé immédiatement

de ses peines, après le prononcé de la sentence.

Mais voyons ce qu'était la police de ce peuple il y a à peine cent ans. Dans le cas d'un assassinat ou de mort accidentelle, le cadi ou *l'imam* du quartier se transportait sur les lieux pour dresser procès-verbal. On obligeait le maître de la maison, devant laquelle le meurtre avait été commis, à payer le *prix du sang*. S'il n'était pas en état de payer, l'on avait recours sur l'église ou sur le quartier dont les habitants étaient tenus pour responsables. L'autorité ne s'inquiétait jamais de rechercher les vrais coupables. D'autre part, lorsqu'un crime avait été commis sur un territoire, on n'était point justiciable de l'autorité voisine. Le cas échéant, le meurtrier était livré aux parents de la victime qui le mettaient à mort ou s'accordaient avec lui moyennant une somme d'argent.

Le *Voévoda* de Galata, à la tête de ses hommes, faisait des rondes la nuit et parcourait silencieusement les rues désertes. Deux heures après le coucher du soleil, il arrêtait tous les passants attardés qu'il rencontrait sans lanterne. Le *bostandji bachi*, qui était chargé de veiller sur le sérail, se promenait tantôt de jour, tantôt de nuit,

sur son caïque, armé d'un bâton, attentif à ce que, sur les deux rives du Bosphore, rien ne se passât de contraire à la religion et aux usages. Comme il avait droit de vie et de mort, son approche était fort redoutée. Ajoutons que les condamnations n'attachaient jamais à ceux qui les subissaient aucun caractère d'infamie. Les *rayas* faisaient graver une hache sur la tombe d'un membre de leur famille supplicié.

C'est *l'istambol effendi,* juge de Constantinople, qui était chargé de surveiller la bonne foi des boulangers, des bouchers, des épiciers. Il passait dans les rues pour vérifier les poids, accompagné d'un cortège d'estafiers férocement moustachus et débraillés. L'un portait la balance, l'autre les instruments de supplice. Le boulanger, pris en défaut, était cloué par l'oreille à la porte de sa boutique. Au boucher, l'on administrait le genre de bastonnade connu sous le nom de *falaca.* C'était un gros bâton auquel une corde était attachée par les deux bouts. On couchait le patient en lui passant les pieds dans la corde, puis on tournait l'instrument. Une fois immobilisé, on lui appliquait sur la plante des pieds le nombre de coups dont la générosité de *l'istam-*

bol effendi voulait le gratifier. Les janissaires jouissaient du privilège d'être bâtonnés sur le dos. En ce temps-là, tout le monde était plus ou moins bâtonné. Rappelons en passant que la bastonnade a été remise en honneur par un vote du Parlement issu de la Révolution de juillet 1908.

Un accusé était bâtonné, pendu ou décapité séance tenante, mais il n'était jamais condamné à une longue détention. En Turquie, il y avait des bourreaux, mais point de geôliers. Peu après son arrestation, il savait à quoi s'en tenir sur le sort qui lui était réservé. La prison pour dette n'existait point, et seuls les chrétiens capturés sur mer ramaient sur les galères du grand seigneur.

L'administration n'avait besoin ni de science ni d'instruction. Après la disparition des Kuprulis, les emplois publics furent vendus au plus offrant. Comme tous les Turcs avaient une dose à peu près égale de savoir, les sultans appelèrent au pouvoir des bateliers, des cuisiniers et des porteurs d'eau. Leur choix était dicté parfois par les motifs les plus singuliers. C'est ce qui explique que jusqu'à Réchid pacha l'Empire ottoman — à une ou deux exceptions près — n'ait pas eu un

seul homme d'État, je ne dis pas capable, mais simplement avouable. Il est vrai que les disgrâces qui s'attachaient à ces singuliers dignitaires n'étaient pas moins rapides que les voies par lesquelles ils y arrivaient.

Les valis d'autrefois, comme ceux de nos jours, voyageaient sans qu'il leur en coûtât un para. Ils vivaient sur le pays qu'ils traversaient, eux et leurs nombreuses escortes. Un gendarme faisait-il halte dans un village chrétien, il s'y comportait comme en pays conquis. Il arrêtait son cheval devant la meilleure maison et appelait à la porte. Le maître sortait, prenait la bête, la promenait pour la refroidir. On lui servait le café, puis un repas, et il ne se remettait en route qu'après avoir rempli son bissac. On pourrait écrire un curieux volume sur ces abus. Résumons-le en ajoutant que l'administration a été l'instrument le plus redoutable de la tyrannie ottomane et que les réformes qui l'ont améliorée, grâce aux conseils des amis de la Turquie, n'ont eu d'autre effet que de la rendre plus dangereuse. Leur erreur a été de croire qu'en changeant de méthode et de costume, elle changerait d'esprit.

En principe, tout musulman était soldat. Aussitôt que le crieur public, précédé d'un tambour et d'un drapeau, annonçait qu'il y avait guerre déclarée avec un pays infidèle, chacun devait laisser là sa besogne pour aller se battre. Aussi les hommes étaient-ils obligés de s'habituer au port et au maniement des armes en temps de paix. Ils portaient tout un arsenal de poignards et de pistolets à leur ceinture qu'ils ne quittaient jamais. S'ils les enlevaient, ils avaient soin de les placer à portée de la main comme ils faisaient pendant la nuit. C'était la première chose qu'ils s'empressaient de sauver lorsque la maison prenait feu. Cette règle souffrait cependant quelques exceptions. Il était défendu aux princes de porter aucune arme, et les janissaires, en temps de paix, ne s'armaient que de longs bâtons.

Les voyages y étaient semés de périls, mais, aucune formalité administrative n'en venait accroître les embarras. Chez eux, le firman remplaçait le passeport ; mais cette pièce n'était donnée qu'aux étrangers sur la demande de leurs ambassadeurs. Le firman avait surtout pour but de les soustraire aux vexations des autorités provin-

ciales. L'indigène allait où bon lui semblait, à ses risques et périls, pourvu qu'il ne sortît point des limites des terres musulmanes. En fait, il était pratiquement libre dans un pays dépourvu de libertés politiques. La justice ne se souciait pas de savoir comment il gouvernait sa maison. Esclave au dehors, il régnait en maître absolu sur les siens. Il est vrai que cette souveraineté était tempérée par un excellent esprit familial, dû en bonne partie à la réclusion de la femme et au respect traditionnel des enfants pour leurs parents. La sobriété naturelle des habitants faisait le reste.

Comme la propriété n'y avait aucune sécurité, les gens aisés mettaient en bijoux, en chevaux et en esclaves le plus gros de leur fortune liquide. Le harem était un asile inviolable où les femmes se trouvaient en sûreté avec les richesses dont elles se couvraient. Dans les appartements, ils n'avaient ni lits ni chaises. Le soir, ils étendaient au milieu de la pièce ou sur un divan des matelas et des couvertures qui leur servaient de lits. On les pliait le matin et on les cachait dans des placards appelés yukes. A quelques exceptions près, le Turc n'a pas renoncé à ces usages. On ne voit que très rarement des lits

dans les villes d'Anatolie et, dans plus d'une localité, on ne sait encore ce que c'est qu'un matelas. Hommes et femmes se roulent tout habillés sur des nattes ou des tapis. J'ajoute qu'ils ne s'en portent pas plus mal.

C'est au contact des Arméniens, des Grecs, des Lazes et des Persans, que s'accomplit leur initiation à la vie civilisée. Du passé byzantin, les Turcs, surtout ceux des villes, ont gardé plus d'un souvenir qu'on retrouve dans les usages domestiques, à peine déformés par leur caractère spécial et les restrictions religieuses. C'est d'abord le vêtement et l'habitation ; ce sont des locutions et des formules de politesse dont leur langue est émaillée. La masse islamisée a gardé des superstitions, des proverbes, des talismans et plus d'un trait de caractère, comme la ruse, le goût de l'intrigue, les aptitudes bureaucratiques, héritage du passé national. L'Arménien a été l'un des facteurs de la force ottomane. Après avoir forgé l'épée des premiers janissaires, il a fondu les canons et fabriqué la poudre qui foudroyèrent les murs de Belgrade et de Rhodes. Sans l'industrie arménienne, les Turcs auraient probablement disparu comme les torrents dévastateurs que furent

leurs congénères tartares, mongols, kirghiz. Rappelons que pendant la période qui précéda la chute de Constantinople, les relations entre chrétiens et musulmans étaient plus étroites qu'elles ne le furent sous les Bayazet et les Sélim. Dans le principe, les turcs usèrent de ménagements par calcul, soit pour rassurer ceux qui encore restaient libres, soit pour tirer profit de leurs connaissances. Ils s'inspiraient, dans la mesure que le pouvaient faire de frustes barbares, de la conduite des Arabes à l'égard des populations raffinées de la Syrie, de l'Égypte et de l'Arménie. Conseillée par les confréries religieuses, cette politique fut habile, car on ne peut nier que l'empressement des chrétiens à accepter leur joug ne s'inspirât du sentiment de sécurité qu'ils y trouvaient et que leur débile gouvernement était incapable de leur assurer. Séparés des chrétiens, et à quelle distance ! les Turcs ont encore creusé l'abîme à mesure que grandissait leur puissance et que l'influence de l'uléma devenait prépondérante par l'établissement du khalifat à Constantinople. De leur côté, les rayas, éclairés par la science européenne, ne devenaient pas moins différents, et les deux élé-

ments ont évolué suivant la logique de leur situation respective.

« Venus du fond de l'Asie, les turcs se sont assimilés, écrit Léon Cahun, l'épargne intellectuelle de leurs voisins, ils s'en sont emparés à la hâte comme d'un butin dont ils voulaient tirer un profit immédiat. Les idées et les institutions des conquérants turcs et mongols étaient alors fixés pour résister à un contact même prolongé avec des peuples conquis, mais n'avaient pas pris une forme arrêtée pour les incorporer et les fondre avec elles de sorte que les Turcs et les Mongols adoptaient la civilisation des peuples auxquels ils se superposaient par la conquête et s'y adaptaient complètement eux-mêmes ; ils vivaient en intrus dans les sociétés qu'ils avaient soumises, trop barbares pour les assimiler à la leur et pas assez pour se laisser assimiler par elles. »

Ce curieux phénomène d'adaptation partielle saute aux yeux quand on parcourt Stamboul. Au premier abord, elle frappe par son aspect asiatique caractérisé par les minarets, les bazars, les médressés et des bans massifs ; mais à la réflexion, l'on s'aperçoit qu'en dépit de ces éléments exotiques et de cinq siècles d'occupation

elle a conservé sa physionomie byzantine. En architecture, le style chrétien domine, soit dans les mosquées, soit dans l'habitation avec ses distributions en *gynécées* et *sélamliks* (1). Les vieilles églises ont été transformées en mosquées et, sur les fondations de celles qui ont disparu, d'autres édifices à peu près semblables ont été construits. Leurs périboles sont encore entourés de murs percés de fenêtres garnies de barreaux de bronze, et le cyprès mystique croît partout. Les fontaines anciennes ont été respectées, à peine déformées par les réparations successives qui ont petit à petit changé leur arcade cintrée en ogive seljoukide. Les *hamams* ou thermes romains utilisent encore une canalisation qui remonte aux Comnènes. D'antiques institutions s'y perpétuent, jusqu'à l'organisation municipale qu'on retrouve dans la constitution des *esnafs*, des veilleurs de nuit, des *moukhtars* de quartiers. Les corporations de métiers occupent invariablement les mêmes endroits de la ville, comme les selliers, les fondeurs en cuivre,

1. Sélamlik n'est que la traduction de salutatorium, salle de réception chez les Romains.

les fabricants de rames, qui sont encore établis dans le quartier de *kurektchiler*, à Galata, qui est la traduction du nom de *koparia*.

Sous Sélim Ier le *Féroce* et son fils Suléiman le *Législateur*, l'Empire s'était élevé à un degré de puissance extraordinaire. On les vit arracher aux Mameluks les pays de langue arabe, Rhodes aux chevaliers, Chypre aux Vénitiens. Ils tinrent en échec le grand Empereur d'Occident, Charles-Quint, dont la vaste ambition menaçait de destruction l'œuvre de la monarchie française. Dans cette circonstance, l'Empire turc se révéla comme un élément précieux d'équilibre européen et la diplomatie française, que le sentiment d'un danger extérieur avait rendue peu scrupuleuse, s'attacha à cultiver son amitié. Mais avouons que ce fut au détriment de la civilisation méditerranéenne, de son commerce, de sa prospérité. Ce sont les corsaires de Stamboul, Khaïreddine Barberousse et Torghut Reis, qui ont organisé le système de courses que les peuples latins ont patiemment supporté jusqu'à la Révolution. Les accords de 1535 ont servi de base et plus souvent de prétexte à une politique sans but positif qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour *parce qu'elle*

était dans la tradition. Ni les enseignements de l'expérience, ni les rapports des consuls d'autrefois, pourtant si instructifs, si objectifs, si concluants, n'ont servi de rien.

Cependant, déjà au XVIIe siècle, la belliqueuse activité des Turcs ne fait que décroître. Ils regorgent de bien-être. Le faste, qui s'est introduit dans leurs intérieurs meublés de tapis de perse, de nattes fines et de sophas moelleux, invite au repos. Les deux rives du Bosphore se couvrent de vastes yalis construits dans le goût persan et de jardins délicieux. Le tabac et le café entrent dans les besoins de la vie ottomane et la grisent d'une somnolente rêverie. On y ajoute le raki et l'opium, qui sont chantés par leurs poètes obscènes comme les éléments du monde des plaisirs. Vainement furent-ils condamnés par les légistes « comme les colonnes de la tente de la lubricité ». Les sultans, donnant l'exemple, prennent l'habitude de se confiner dans le sérail et d'abandonner à leurs vizirs la conduite des expéditions sur les frontières. Leur énergie ancestrale s'épuise dans les plaisirs débilitants du harem. Les enfants sont élevés par des eunuques qui ne les quittent jamais. L'usage s'introduit

même d'enfermer dans les *Cafés*, à l'avènement d'un successeur, les princes que le lacet a épargnés. Des influences non moins dissolvantes viennent fausser les institutions qui avaient fait la force de ce régime spécial, s'il est vrai que les États ne peuvent se maintenir que par ce qui leur a donné naissance. Les musulmans des villes, soucieux de faire bénéficier leurs enfants des avantages de toutes sortes attachés à la situation de janissaire, obtinrent qu'ils fussent inscrits dans le rôle des *ortas*. Cet abus s'accrut au point que les régiments ne comptèrent plus un seul enfant du tribut. Cet accroc à l'institution fondamentale de l'Empire entraîna d'autres abus comme l'usage de mettre aux enchères les emplois et les gouvernements des provinces, si bien que les titulaires n'avaient rien de plus pressé que de se créer une situation indépendante ou de pressurer les populations pour rentrer dans leurs débours.

Miné dans son organisme, l'Empire se défendit assez mal contre la réaction de l'extérieur. Les succès d'un Suléiman et d'un Mourad IV furent bientôt balancés par les Sobiesky et les Montécuculli. Les victoires savantes d'un prince

Eugène brisèrent définitivement l'élan ottoman. On ne revit plus les *Akindjis* du rénégat Mikhal bey, la lance au poing, mettre au pillage les plaines de la Save, ni les Tatares de Crimée, ces grands pourvoyeurs de femmes, pousser leurs périodiques incursions jusque dans la banlieue de Lemberg et de Vienne. Lépante, Tchechmé et Navarin anéantirent sa marine. Rien n'a pu arrêter sur la pente fatale le Turc ivre d'orgueil, prompt à repousser tout ce qui n'était pas lui-même, farouchement attaché à la tradition, et les revers, loin d'en modifier l'esprit, n'ont fait qu'attiser son fanatisme.

Toutefois, si les premiers coups lui furent portés par la Maison d'Autriche, c'est à la Russie qu'elle doit sa ruine. C'est à cet Empire, fidèle dépositaire de l'héritage byzantin, qu'est dû ce vaste mouvement qui, depuis cent ans, entraîne l'Orient vers l'autonomie politique par la résurrection du passé; mais c'est depuis le commencement du XVIIIe siècle qu'il est devenu l'espoir des populations *rayas*. Il est indéniable que, sans Pierre le Grand et la politique d'expansion qu'il inaugura, la Turquie d'Europe ne serait aujourd'hui qu'une terre déserte ou entièrement isla-

misée, ce qui revient au même. La vérité est que les premiers symptômes du réveil national des peuples des Balkans datent de son apparition sur les bords du Danube. C'est à cet homme extraordinaire que remonte la question d'Orient. Jusqu'à lui, Serbes, Grecs, Roumains, Bulgares vivaient résignés à supporter une domination que le droit public européen avait consacrée par des traités. Incontestablement, elle est à l'origine de leur renaissance nationale.

Vers la fin de ce même siècle, l'on s'attendait de ce côté-là à des événements décisifs. Par le traité de *Kutchuk Kaïnardji* (1774), la Turquie devenait une sorte de province, tandis que la Bukovine passait à l'Autriche.

La Crimée était annexée, ce qui mettait fin à la domination tartare sur le Danube et la mer Noire où elle s'affirma aussi néfaste que celle des Barbaresques dans la Méditerranée. Déjà, au congrès de Fokzan, la Russie avait proposé la paix aux Turcs, à la condition que la Moldo-Valachie et la Bessarabie fussent déclarées indépendantes sous la garantie des puissances. La conception d'un Empire chrétien, suivant la formule byzantine, allait recevoir un commence-

ment d'exécution lorsque celles-ci s'opposèrent à cet arrangement qui, s'il avait abouti, eut rendu à la liberté ces pays quatre-vingts ans plus tôt. Cependant Catherine II réussit, moyennant promesses de compensations territoriales, à gagner Joseph II à son projet d'expulser les Turcs en Asie. Tout était prêt pour ce grand dessein, lorsqu'un événement imprévu, le manifeste de Brunswick, détermina l'Autriche à porter ses armes contre la France révolutionnaire. Catherine, de son côté, s'empressa de signer avec les Turcs le traité de Yassy (1792). Ce fut le salut de la Turquie. Désormais, renonçant à sa marche vers le Sud, l'empire des tzars portera son activité vers d'autres domaines. Cependant on la verra continuer indéfiniment son action libératrice, à semer l'espoir, à éveiller dans les masses avilies des énergies insoupçonnées. Sans doute, ces nationalités ne se sont pas délivrées toutes seules. Elles ne l'auraient pu. La Russie a dû les aider de son or, de ses armes et de son action diplomatique. Généreusement, elle a lutté pour les Serbes en 1807 ; puis, alliée aux Français et aux Anglais, pour les Grecs en 1827. Enfin pour les Bulgares, les Monténé-

grins et les Serbes en 1877. On sait comment elle en a été récompensée. Les craintes éveillées par ce qu'on a appelé le péril slave et la décadence de l'Empire ottoman, s'écroulant en dépit de toutes les interventions, n'ont pas cessé d'être jusqu'en ces derniers temps un sujet de préoccupation pour tous. C'est autour du problème qu'elle posait que s'est exercée la stérile sagacité de notre diplomatie durant le XIXe siècle.

CHAPITRE IV

CONSTITUTION DES RAYAS. — ÉGLISES ORIENTALES

L'Islam ne reconnaît d'autres lois que celles qu'il puise dans le droit sacré. — La foi de l'Uléma. — Ce qu'il fit des peuples soumis. — Divisions des populations en communautés. — Le lien qui les lie au Sultan les laisse étrangères les unes aux autres. — La religion reste, en Orient, la force vivifiante de la Société. — Le prosélytisme y est impossible. — Le clergé n'y forme point une caste spéciale. — L'organisation en communautés a rendu les *rayas* propres à l'autonomie politique. — Bévues de la diplomatie. — La thèse du Jeune-Turc.

L'Empire ottoman n'a jamais été qu'une agrégation de communautés à base de religion. La plus importante est la communauté musulmane qui a établi sa domination sur les autres. Il faut bien se pénétrer de cette vérité que l'Islam ne reconnaît d'autres lois que celles qu'il puise dans le droit sacré, et dont les prescriptions s'étendent à tous les actes de la vie publique et privée. Les sources qui l'alimentent sont au nombre de trois. La principale est *le Coran*, livre dicté par Dieu

à son élu Mahomet. La seconde est formée par les actes et les *dicts* de ce dernier.

Elle puise, en outre, quelques ressources dans le domaine de l'analogie. Toute doctrine, toute connaissance qui n'en découle point, est condamnable en principe. « Le soleil est là, me disait un uléma turc ; mais je ne crois à son existence que parce qu'elle m'est démontrée par les textes. Les yeux peuvent tromper. La foi n'induit jamais en erreur. » Qu'on y ajoute les coutumes (aadet), puis les ordres du pouvoir arbitraire (kanoun) et vous aurez là toutes les possibilités législatives du monde turc. A remarquer que le *Kanoun* n'a force exécutoire qu'après qu'il a été soumis à l'examen du Cheikh-ul-Islam seul juge, en sa qualité d'interprète de la loi sacrée, pour apprécier la validité d'un texte au point de vue doctrinal. Encore n'est-il accepté que sous bénéfice d'inventaire, et, par suite, indéfiniment révocable. Le Sultan peut d'autant moins enfreindre ces règles qu'il est par définition le gardien de la religion. On a vu plus haut que les *fetvas* qui le déposent sont toujours motivés par un manquement à la loi religieuse.

Mais comme, d'autre part, l'islamisme est une religion de conquêtes, son fondateur a dû prévoir le cas où il soumettrait à sa domination des cultes différents. Enserré dans la logique inflexible de ses dogmes, l'alternative s'imposait ou de les convertir en masse pour les assimiler, ou bien de leur accorder une autonomie partielle. Les faits de l'histoire montrent que cette religion a, depuis les origines, appliqué l'un et l'autre système, suivant les cas prévus par la loi, et même suivant les circonstances, car elle ne défend pas de transiger momentanément avec un ennemi fort. Ainsi, primitivement, les idolâtres ont été convertis ou décimés en masse. Les Turcs, eux, ont islamisé, par mesure de prudence, une forte proportion de chrétiens bosniaques, albanais, lazes, grecs et arméniens. Le reste a été appelé à bénéficier des mesures libérales de la religion, sous la dénomination collective de *rayas*. Nous avons déjà dit que, vis-à-vis de l'État, ces derniers ont vécu sous le régime de la caution. Les patriarches, auxquels ils étaient soumis et, par délégation, les chefs religieux des provinces, répondaient des impôts et de leur fidélité. Groupés autour de leurs chefs,

ils formaient autant de communautés distinctes qu'il y avait de confessions reconnues par l'État en vertu de l'usage qui conférait aux peuples soumis *non idolâtres* la faculté de s'administrer d'après leurs principes de religion, sauf à acquitter divers impôts parmi lesquels il y avait lieu de distinguer celui de capitation (kharadj). Le patriarche, qui reçoit l'investiture de la Porte, est leur chef légal. Devant son tribunal sont portées, comme nous l'avons dit plus haut, certaines affaires civiles, telles que l'administration cultuelle, l'instruction. Les autres ressortent de la compétence des tribunaux islamiques. En raison de son caractère théocratique, l'État exclut toute participation des chrétiens dans ses affaires. Ils ne peuvent être ni grand vizir, ni généraux, ni juges. Toutefois, ils peuvent remplir certains emplois subalternes et louer leurs connaissances techniques. D'aucune façon, et si haute que soit leur situation sociale, ils ne peuvent devenir les égaux du plus humble musulman. L'autorité des textes sacrés et le droit de conquête en font un dogme religieux et social.

De sorte que les peuples chrétiens relevaient à la fois de l'autorité des sultans, en tant que

rayas et de leur patriarche, comme chrétiens. Outre les impôts payés au gouvernement, ils versaient des subsides à la caisse de la communauté à qui incombait la charge d'entretenir les fondations d'utilité publique. Par suite, Grecs, Arméniens, Juifs, Syriens, Latins, formaient autant de groupements séparés. Chacun vivait à l'écart des autres, s'isolant dans une communauté religieuse qui avait son chef, sa langue, ses traditions, ses organes administratifs. Le lien qui les rattachait au sultan les laissait étrangers les uns aux autres. Parlant des langues différentes, ils ne se comprenaient pas entre eux, et la plupart n'entendaient même pas le turc. A noter que le système de centralisation inauguré par Mahmoud II a rendu ce lien plus étroit. Quant aux Albanais, ils forment deux groupements religieux distincts, sans appellation ethnique, qui les rattachaient l'un à la communauté grecque, l'autre à l'élément turc, en raison de sa conversion à l'islamisme. C'est également le cas des lazes chez qui cette religion a aboli la conscience nationale. D'autre part, les sultans n'avaient reconnu aux Juifs aucun droit politique.

En Orient, l'on n'est pas longtemps à s'apercevoir que la foi constitue la force vivifiante qui cimente la société. Religion et nationalité ne font qu'un tout inséparable. Les dénominations d'*Église grecque*, d'Église arménienne, répondent à des réalités sociales et historiques. Dans l'Église où elles se sont réfugiées, les diverses nationalités ont trouvé un centre de ralliement, l'arche où se sont conservées les traditions et la langue, les mœurs et la littérature. Le fidèle y pratique les principes de sa foi, plus ou moins ostensiblement. Et s'il se rencontre çà et là quelque esprit fort, ses convictions demeurent dans le secret de sa conscience et il ne cherche point à en faire parade. La libre-pensée n'y est pas encore considérée comme une marque supérieure de l'intelligence. On peut affirmer que de longtemps on n'y verra pas des paysans incroyants et des ouvriers voltairiens. On n'y verra pas non plus beaucoup de conversions, et je pense que l'on a tort de s'alarmer, à ce sujet, dans les milieux parlementaires et universitaires français. « Quand l'enseignement est pratiqué par des missionnaires, disait M. Buisson, comment voulez-vous qu'ils s'abstiennent de prosé-

lytisme ? Mais c'est leur raison d'être, leur définition, leur devoir. »

Je réponds : mais c'est précisément parce que l'Orient est habité par des peuples à conscience religieuse que le prosélytisme y est impossible. Ces craintes ne sont pas justifiées et ne reposent, d'ailleurs, sur aucun fait observé. La vérité est que cette question, qui paraît avoir tourmenté plus d'un parmi nos hommes politiques, n'a jamais éveillé la moindre préoccupation chez les intéressés. Jamais, elle n'y fait l'objet des conversations ordinaires, sans doute à cause de la trop vive susceptibilité des opinions confessionnelles. Qu'on le sache bien, l'Oriental ne se laisse entamer ni dans ses croyances ni dans ses préjugés. Le séculaire antagonisme des races, enchevêtrées les unes aux autres, leur a appris à s'isoler, à se défendre. C'est ce qui leur a permis de conserver le dépôt de leurs traditionsau milieu des invasions et des conquêtes, en dépit des persécutions ou des avantages qu'une conversion à la foi des vainqueurs aurait pu leur procurer. Entre elles, la religion a élevé des cloisons étanches que rien n'a pu briser.

A ces raisons morales, qui retiennent l'indigène dans le cercle des idées confessionnelles où il a été élevé, s'en joignent d'autres qui agissent non moins impérieusement sur lui. Comme la foi et la nationalité ne font qu'un tout inséparable, le prosélyte ne peut passer d'une religion à l'autre qu'en brisant tout lien moral avec ceux de sa race ; il doit renoncer au même instant à ses amitiés, au milieu où il a été élevé. On voit que la transposition est trop complète pour qu'elle soit aisée à pratiquer. C'est ce qui explique la rareté des conversions dans ces pays où ont abondé autrefois les convertisseurs. Les protestants, notamment, en savent quelque chose. J'ai sur ce point les aveux d'un évêque anglican qui, depuis trente ans qu'il exerçait son apostolat à Constantinople, s'était spécialisé dans l'ingrate besogne de convertir les Juifs. « J'ai vu, me disait-il, tous mes néophytes, les uns après les autres, retourner à leurs erreurs, après s'être fait payer leurs conversions. » Lui-même, revenu de la sienne, semblait s'être consacré à l'éducation de ses neveux. Seuls, les Turcs convertissent, soit en employant la contrainte, soit autrement. Le musulman, lui, ne se convertit

point, car il se trouve protégé contre toute tentative de ce genre, autant par la sincérité de ses convictions que par sa loi qui condamne l'apostasie à la peine de mort.

Ce que les indigènes demandent à l'école étrangère, congréganiste ou laïque, c'est la langue française, dont ils ont un absolu besoin pour s'instruire d'abord, pour établir des relations utiles, pour évoluer ensuite *dans le sens de leurs idées*. Il n'y a pas seulement là une question de sympathie pour notre langue, mais de rivalité économique et intellectuelle. L'exemple des Turcs et des Arméniens, qui, les premiers, ont fait dans leurs écoles une place à l'enseignement du français, a fini par émouvoir les Grecs qui ne voulaient pas de notre langue. Depuis la guerre de Crimée fermente en eux un esprit de rénovation qui les transforme non pas dans notre sens, mais suivant la tendance de leur esprit national. L'on dirait qu'à la lumière de notre génie ils apprennent à mieux se connaître. A vrai dire, nous ne leur fournissons que l'instrument. Cet instrument, ils le prennent où ils peuvent, sans préférence marquée. A Orta-Keuy, sur le Bosphore, fonctionne une école

de filles patronnée par l'Alliance israélite. Or, son caractère confessionnel avéré n'empêche pas qu'elle ne soit fréquentée par une foule de jeunes filles chrétiennes. Le fait est significatif, car si les indigènes n'hésitent pas à fréquenter un établissement étranger, on ne les voit jamais aller à l'école de la communauté voisine. Je crois donc devoir avertir mes compatriotes que, quelle que puisse être la couleur de leur enseignement, ils ne feront jamais d'un Oriental ni un radical socialiste ni un catholique. Quand on vient de subir cinq siècles de domination turque, on a des façons de sentir et des aspirations qui n'ont rien à voir avec la mentalité de nos sous-préfectures.

Seuls, ceux qui ont vu les congrégations à l'œuvre peuvent porter un jugement impartial sur le travail qu'elles y accomplissent. On peut tenir pour certain que leur enseignement n'a jamais porté atteinte à l'intégrité des consciences religieuses ou nationales. Les événements ont prouvé au contraire que la culture qu'elles répandent depuis bientôt quatre-vingts ans, a communiqué plus de vigueur et de stabilité à l'âme levantine. Notre influence sur elle, interrompue par la poli-

tique, ne s'exerce plus que par la langue, les mœurs et les manières. Leur action eût été sans doute plus efficace si l'élément turc s'y était soumis dans une plus forte proportion. Or, tel n'a point été le cas.

La première chose qui frappe lorsqu'on étudie ces diverses sociétés que des Églises groupent et encadrent, c'est que le Clergé n'y forme point une caste séparée. On pourrait croire que, parce qu'elles sont gouvernées par des patriarches, elles vivent sous une domination cléricale. La vérité est que tous les actes de ces hauts dignitaires sont soumis à un contrôle national. Mais il y a mieux. L'administration de l'Église elle-même est aux mains des laïques. Dans chaque communauté, un comité composé de notables, et nommé par la paroisse, y gère tous ses biens. Chez les Arméniens, la participation laïque s'affirme avec éclat par l'élection des ministres du culte. De sorte que l'Église appartient autant aux fidèles, qu'à ces derniers. « En vertu de ce principe, écrit le patriarche Ormanian, sauf les actes sacramentaires, pour l'exercice desquels l'ordination est indispensable, rien ne se fait dans l'administration ecclésiastique sans le concours de l'élé-

ment laïque(1). » Le Clergé fait donc étroitement corps avec la nation et celle-ci dirige le temporel de l'Église à son gré. Le Clergé comprend deux classes : le prêtre célibataire et le prêtre marié. Le premier se consacre à la prédication et aux hautes fonctions sacerdotales. C'est parmi les prêtres célibataires que se recrute l'épiscopat. Les attributions du second embrassent tout ce qui a rapport à la direction spirituelle des âmes. Il bénit les mariages, baptise, enterre, confesse. Tous vivent d'aumônes et de donations. Comme ils ont charge de famille, tout se paye à l'Église, voire la rémission des péchés. Ils se mettent à plusieurs pour enterrer le plus humble paroissien, et souvent dans le cortège figure un évêque, crosse à la main. Aux obsèques d'un financier de Galata, on a pu voir défiler tout l'épiscopat de l'Éparchie de Constantinople suivi d'un nombreux clergé.

La bénédiction mensuelle des maisons constitue également une source importante de revenus. Une étole passée autour du cou, le *papas* va de porte en porte, suivi d'un jeune garçon portant

1. Histoire de l'Eglise arménienne.

l'eau bénite. Dans l'eau trempe une branche de basilic avec laquelle il asperge copieusement ses ouailles. Généralement le clergé oriental n'a ni la tenue, ni la haute culture du clergé français. L'instruction du prêtre marié est nulle, et l'évêque qui lui confère le diaconat se borne à exiger les connaissances liturgiques les plus indispensables. En ce qui concerne le recrutement du clergé ordinaire, on donne habituellement la préférence aux chantres et aux maîtres d'école ; mais le plus souvent les enfants succèdent à leur père dans la prêtrise. A noter qu'il est de rigueur que le mariage précède l'ordination. Une fois veuf, le prêtre ne peut se remarier qu'à la condition de quitter l'habit. Jusqu'en ces dernières années, le clergé célibataire était formé dans les monastères, mais des efforts ont été accomplis, non sans succès, pour élever son niveau moral et scientifique. Des séminaires ont été créés par toutes les communautés à l'instar des pays catholiques. Des lévites grecs vont étudier la théologie dans les universités d'Allemagne aux frais de généreux particuliers, quand les moyens leur font défaut. Par contre, faute de ressources, rien n'a été fait encore pour le clergé

des campagnes dont la situation matérielle et morale n'a guère changé depuis le moyen âge, et l'on peut penser que le régime turc n'a pas dû l'améliorer. Comme celui de la ville, il vit de l'autel, mais il ne lui est pas défendu de chercher dans les travaux des champs ou le commerce un supplément de ressources. Extérieurement, il ne diffère guère du paysan dont il partage l'existence, à cela près qu'il se laisse croître la barbe et les cheveux, comme il convient à l'oint du Seigneur. Son presbytère n'est qu'une masure où il élève sa famille. Ainsi, confondu dans la masse du peuple, et soumis au même régime d'oppression, le clergé n'a rien qui le distingue des autres classes de citoyens. En Orient, il n'y a et il n'y aura vraisemblablement jamais ni cléricaux ni anticléricaux. Le discrédit qui atteint l'un de ses membres ne rejaillit point sur le corps entier, encore moins sur la religion qu'on a coutume de placer au-dessus des hommes et surtout des faiblesses humaines. La politique pure n'y a point encore perverti les esprits, ni obscurci les notions du bon sens.

Cette organisation est commune à tous les rayas. Elle ne diffère d'une communauté à l'autre

que par des points de détail. On peut croire qu'elle a aidé à les former au régime d'autonomie par l'intérêt passionné qu'ils ont apporté à la discussion de leurs affaires. C'est ce qui explique que les peuples balkaniques aient montré dans la pratique du gouvernement plus d'aptitudes et de sens pratique que beaucoup de républiques américaines. Elevés dans l'adversité, ils ont acquis, avec le sens des intérêts nationaux celui des *réalisations*. On ne peut douter aussi que le magnifique esprit d'égalité qui règne dans tous les rangs des sociétés serbe, grecque et bulgare ne soit une conséquence de leur ancienne condition de raya où le rouleau de l'oppression avait nivelé les inégalités. Plus activement qu'en France et en Italie fleurit parmi eux le véritable esprit démocratique qui ne tient aucun compte des différences de classe.

Cependant tout cela n'a point empêché que ces pays, et notamment la Macédoine, jusqu'en ces derniers temps, n'aient été maintenus sous le joug turc, sous prétexte qu'ils n'étaient pas suffisamment mûrs pour la liberté. En soutenant cette thèse, la diplomatie oubliait que les sujets de la Porte avaient produit des hommes tels

que les Corais, les Righas Ferraios et les Karageorgevitch, alors que les Turcs n'avaient pour se recommander que des massacres. Elle ignorait qu'en Turquie les chrétiens possédaient, dès l'année 1842, un système complet d'école, tandis que leurs oppresseurs n'avaient que les écoles enfantines des mosquées où un hodja à turban enseignait à épeler le Coran. Elle oubliait que la nation arménienne s'était donnée une constitution dont l'idée fondamentale s'inspirait du dogme de la souveraineté populaire. Sait-on que cette charte, qu'elle n'arracha pas sans peine au gouvernement d'Abd-ul-Aziz, fut l'occasion de toutes les persécutions qu'elle essuya par la suite. C'est qu'elle se dressait devant l'anarchie ottomane comme un symbole d'émancipation et de liberté. Aussi le premier soin d'Abd-ul-Hamid fut-il d'en entraver l'exercice, en même temps qu'il mettait toutes sortes d'obstacles à l'instruction des Arméniens, soit en leur refusant l'autorisation d'ouvrir de nouvelles écoles, soit en défendant aux maîtres d'y enseigner sous prétexte qu'ils ne possédaient pas le diplôme de l'État. Pourtant ces vexations étaient jugées insuffisantes. Un futur jeune Turc, fort recher-

ché dans les salons de Péra, me disait un jour, bien avant les événements de 1908 : « Je pense que le gouvernement devrait fermer les écoles de chrétiens ; ils s'instruisent, alors que nous, mulsumans, nous continuons à croupir dans l'ignorance. Leurs écoles, on ne les rouvrirait qu'après que notre enseignement aurait été organisé. Ce serait le seul moyen de rétablir l'équilibre. Qu'en dites-vous ? ». Je convins qu'il ne pouvait y en avoir de meilleur pour permettre à ses coreligionnaires de vivre en paix en se croisant bras et jambes.

Il est certain que l'enseignement dans les écoles turques laissait à désirer ; mais la question d'argent n'y était pour rien, puisque le gouvernement prélevait sur toute la population, y compris les chrétiens, un impôt spécial pour l'instruction publique. Mais de cet argent il en avait fait deux parts : l'une passait exclusivement aux écoles turques ; l'autre était distribuée aux nombreux espions du palais qui surveillaient ces mêmes écoles sous le nom d'inspecteurs scolaires. Les communautés rayas entretenaient leurs établissements avec le produit de leurs propres ressources.

Pendant les quelques années qui précédèrent la guerre de 1870, la France jouit à Constantinople d'une autorité incontestable. Sa puissance s'était affirmée par deux faits qui avaient vivement impressionné l'âme ottomane : la prise de Sébastopol sous une pluie de bombes, et l'exemplaire répression des massacres du Liban. En 1868, M. Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, suggéra à la Porte l'idée de créer des lycées mixtes, à base de langue française, où se rencontreraient toutes les races. Il y voyait le moyen le plus sûr de préparer la fusion politique des éléments et de donner en même temps à l'administration des sujets aptes à remplir les fonctions publiques. Ali-pacha, grand vizir et Fuad-pacha ministre des Affaires étrangères, arrêtèrent avec M. Bourée, ambassadeur de France, les bases définitives sur lesquelles serait fondé l'établissement nouveau. Personne ne se dissimulait les difficultés d'une entreprise qui devait grouper sous un même toit et soumettre à une règle uniforme tant d'éléments divers. On se demandait comment on arriverait à faire vivre ensemble des jeunes gens de religion et de conditions différentes, qu'une même

discipline devait placer sous le régime de l'égalité. A la question de nourriture et aux exigences des différents cultes qui prescrivent de longs carêmes, s'ajoutait la complication des fêtes et des jours fériés. Le vendredi est chômé par les musulmans, le samedi par les israélites, le dimanche par les chrétiens. Comment se retrouver dans ce dédale de mœurs, d'usages et de prétentions contradictoires ; qu'on ajoute à cela le mécontentement des Grecs qui se plaignaient de la part trop restreinte faite à leur langue. Or, tout se passa le plus régulièrement du monde. L'esprit de tolérance, qui était dans les habitudes des diverses nationalités qui s'ignorent mutuellement, fit son œuvre. Chacun pratiqua son culte sans même éveiller l'attention du camarade d'une autre religion.

Le lycée de Galata Seraï fut aménagé pour recevoir neuf cents élèves. La direction des études et une notable partie de l'enseignement furent confiées à des professeurs français. On fit largement les choses. Une somme de 400.000 francs fut consacrée aux aménagements et à l'achat de collections scientifiques, et un crédit de 500.000 francs fut alloué pour frais d'entretien. L'État y

institua 150 bourses qu'on répartit entre enfants des différentes confessions, tous sujets ottomans. On se conformait par là à un usage solidement établi dans la société turque. Non seulement les écoles militaires, de médecine et de théologie y sont gratuites, mais les élèves y reçoivent une gratification mensuelle. Une école turque qui ne payerait pas ses élèves courrait grand risque de fermer ses portes. L'enseignement des langues turque, arabe et persane, suivi par tous les élèves, était confié à des professeurs musulmans. Mais la partie la plus considérable de l'enseignement : le français, l'histoire, la géographie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, était attribuée à un corps de professeurs français, les uns venus de France, les autres choisis sur les lieux même et joignant à la connaissance du français les langues en usage dans le pays. L'ouverture du lycée eut lieu le 1er septembre 1868, et dès les premiers jours il comptait 341 élèves, dont 147 musulmans ; un mois après, 450 élèves et à la fin de l'année 540. L'année suivante, ce chiffre atteignait 540. C'était un succès.

Ce lycée devait servir de type à une série

d'établissements que l'on devait créer successivement à Smyrne, à Beyrouth et dans je ne sais plus quelle ville de Bulgarie ; mais ce projet était subordonné au succès de Galata Seraï. Il n'était pas douteux. Pourtant Galata Seraï devait déménager en 1871, en pleine prospérité, pour s'établir à Gul-Hané, dans un coin retiré de Stamboul. Du coup, le chiffre des élèves tombait instantanément à 400 élèves. Par la même occasion, des modifications étaient introduites aux bases du programme qui lui enlevaient toute valeur pédagogique. Les défaites de 1871 étaient la seule cause de cette infortune. Naturellement il ne fut plus question de créer des établissements analogues dans les villes de province. En 1875, le lycée était enfin autorisé à réintégrer son ancien local de Péra, mais de franco-turc qu'il était au début, il prenait sous Abd-ul-Hamid une couleur franchement turco-française.

Galata Seraï n'était plus, en ces derniers temps, qu'une annexe des établissements de Stamboul où quelques professeurs de français enseignaient leur langue.

DEUXIÈME PARTIE

LA TURQUIE MODERNE

CHAPITRE V

COMÉDIES POLITIQUES, 1807-1914

Les Turcs s'apprivoisent. — Sélim III veut réformer le corps des janissaires. — Les raisons invoquées. — Mahmoud réforme en massacrant. — Les Turcs n'éprouvaient aucun besoin d'être réformés. — Caractère de ce sultan. — Ses premiers officiers sont des esclaves grecs. — Le vali d'Egypte Mehmed-Ali lui porte ombrage. — Défaite de Nezib et détresse ottomane. — Palmerston et Rechid-pacha entrent en scène. — La comédie de la charte de Gul-Hané. — Fermeture des Dardanelles, conséquences. — La duperie du Congrès de Paris. — Mégalomanie et désordres. — La conférence de Constantinople. -- Midhat-pacha intervient. — La Comédie de la constitution de 1876.

Au seuil du XIXe siècle, la Turquie entre dans une phase nouvelle. Les causes en sont complexes, ou plutôt elles se compliqueront au fur et à mesure que se produiront des faits nouveaux. Jusqu'à Sélim III, la Turquie, repliée sur elle même et se suffisant, avait vécu en dehors de toute influence extérieure. Mais à ce moment

elle subit le contre-coup des événements qui bouleversent l'Europe. L'expédition des Français en Egypte, terre musulmane, l'a plongée dans l'inquiétude. Les témoignages de sympathie de Bonaparte, dont elle n'a cessé de suspecter les intentions depuis cette aventure, ne l'ont jamais rassurée, surtout après l'occupation de la Dalmatie, et c'est avec satisfaction qu'elle le voit disparaître de la scène du monde. Le danger se précise avec les insurrections serbe et grecque, suivies de la bataille de Navarin où, comme à Lépante, trois flottes coalisées détruisirent la sienne. Enfin la défaite de ses troupes de *formation nouvelle* (Nizam-Djedid) à la bataille de Nezib, livrait au pacha d'Égypte, Mehmed-Ali, non seulement le khalifat, mais l'Asie Mineure, dernier espoir du sultanat turc. L'Europe se porta à son secours. Si inattendue était cette intervention et si décisifs en furent les résultats, que les pachas en conçurent la plus vive surprise. Ils comprirent qu'il leur importait de se rapprocher de ce monde inconnu, dont ils s'étaient jusqu'alors tenus à l'écart; qu'il y allait de leur salut. Aussi bien, déjà avant Nezib, des velléités de rapprochement s'étaient mani-

festées au sein du Divan. Cédant à la nécessité du moment, toujours à l'occasion de la brûlante question d'Égypte, Mahmoud II avait tenté de faire sortir son pays de l'isolement où le Congrès de Vienne l'avait relégué. Avant ces événements un Turc ne pouvait, sous peine de déchéance, entretenir des relations avec un infidèle, ni apprendre sa langue. Le premier interprète de la Porte était invariablement choisi parmi les grecs rayas du quartier du Phanar. Et cette dignité, qui faisait de lui comme une façon de ministre des Affaires étrangères, permettait à son chef, le *Reis ul-Kitab*, d'éviter le contact impur des représentants des puissances. Du monde européen, les membres du Divan ne savaient que ce que leur en avaient raconté les deux ou trois envoyés turcs qui, au cours du XVIIIe siècle, avaient visité la France et la Russie. Une vieille tradition de la Porte, renouvelée des Vénitiens, voulait que tout ambassadeur écrivît sur les pays qu'il visitait une relation détaillée. Les Turcs, qui ne voyageaient guère, par principe, puisaient à cette source unique tout ce qu'ils voulaient savoir de l'étranger. A ce point de vue, le rapport de l'ambassadeur Mouhib

effendi, accrédité auprès de Napoléon en 1805, avait été des plus suggestifs. Au lieu d'imiter ses prédécesseurs, qui ne s'étaient attachés qu'à décrire le côté frivole de leur voyage, il se livre à une véritable enquête sur les conditions de la vie européenne, qui s'inspire d'idées positives. Ses lettres au Divan reflètent non seulement des soucis d'ordre diplomatique, mais le désir d'éclairer ses coreligionnaires en offrant à leurs méditations ce qu'il croit constituer la force du monde chrétien. Avec une discrétion contenue et qui se ressent de l'éducation du sérail, il fait entendre combien il serait avantageux de s'assimiler des procédés à l'aide desquels on pourrait reconstituer le pouvoir impérial sur des bases plus solides, et rendre à *l'État sublime* sa puissance de domination. Il semble donc, que vers la fin du règne de Mahmoud, il y ait eu des esprits assez mûrs pour s'ouvrir aux suggestions européennes. Leur orgueil faisait trêve un instant.

Ils s'apprivoisèrent au point que leurs hommes d'État se mirent à voyager, à solliciter les cabinets européens. Ils firent mine de transiger, voire de déférer à leurs conseils. Ils poussèrent même

la condescendance jusqu'à adhérer avec empressement à l'offre de mettre leurs institutions en harmonie avec le droit public européen. On inaugura solennellement une période nouvelle dite du *tanzimat* (1) ou des réformes, qui donneront lieu aux plus amères déceptions. Elle abusa en attendant deux ou trois générations de bénévoles diplomates qui s'obstinèrent à demander aux Turcs ce qu'ils ne pouvaient accorder.

C'est après Austerlitz qu'apparut cette nouvelle phase de l'Histoire ottomane. Cela commença par une tentative de Sélim III de réformer les janissaires. Il n'était que trop évident qu'on ne pouvait plus faire état sur cette milice pour protéger l'Empire contre une entreprise de l'ennemi, ni pour coopérer à l'œuvre de centralisation qui était dans le programme de la maison Impériale depuis Osman II. La nécessité d'arracher aux valis leurs privilèges s'imposait d'autant plus impérieusement qu'ils ne sortaient plus de *l'enderoun*, c'est-à-dire de l'école des pages. Comme les souverains musulmans indé-

1. On a commis un grossier contre-sens en traduisant ce mot par réforme. Tanzimat signifie *réglementation*.

pendants, ils n'entretenaient avec le Khalife que les relations commandées par la religion, ce qui les obligeait à se porter à son secours dans toute guerre contre les infidèles. A peu d'exceptions près, ces valis étaient de véritables bandits, grands *verseurs de sang*, titre envié qu'ils recherchaient comme pour mieux se rapprocher du *Hounkiar* de Stamboul. Paspan-Oglou, Djezzar pacha, Ali-Tépédélen n'étaient arrivés aux dignités que par l'assassinat, et ils ne s'y maintenaient que grâce à l'appui de leurs mercenaires albanais. De tout temps, l'Albanais s'est mis à la solde des usurpateurs et de toutes les tyrannies. Il convient d'ajouter cependant que la plupart des pachas gouverneurs ne cherchaient à se rendre indépendants que pour se soustraire à l'avidité des gens du sérail dont le luxe était, comme de nos jours, entretenu par les largesses provinciales. Mais, contrairement à la croyance de certains historiens, il ne leur serait jamais venu à l'idée de méconnaître l'autorité du sultan, par scrupule de religion. D'ailleurs, pour une raison analogue, la masse des fidèles ne les aurait pas suivis. Pour avoir voulu seulement esquisser ce geste, le sceptique Ali pacha fut abandonné par

les siens. Le désir de mettre fin à cette situation anarchique pouvait donc paraître légitime, mais le prétexte invoqué dissimulait mal chez Sélim III, comme chez ses prédécesseurs, l'intention de ne travailler qu'au seul point de vue de l'intérêt dynastique. En organisant son *nizam djedid*, suivant le système français, il ne se laissait guider, à vrai dire, que par le désir de posséder un corps de troupe entièrement dévoué à sa personne et sur lequel il pût s'appuyer pour imposer à tous sa volonté. Napoléon l'encourageait dans cette voie, séduit par la perspective d'une alliance avec une Turquie forte et régénérée. Des officiers de la grande armée présidaient à cette organisation. Déjà ils avaient formé quelques régiments qu'on avait logés sur le plateau qui domine la rive européenne du Bosphore ; mais le sultan, perdant toute mesure, s'avisa de vouloir étendre le système aux ortas des janissaires. Les ulémas et l'opinion publique résistèrent. Cette réforme indisposait tous les esprits, heurtait trop de préjugés, touchait à trop d'intérêts. L'échec était fatal. Déposé en 1806, Sélim III était étranglé deux ans après.

Mais le projet n'était qu'ajourné. Mahmoud II

le reprendra un peu plus tard dans des conditions favorables. Par la mort de tous les siens, il était resté seul représentant de la famille. Cette circonstance devait, à elle seule, suffire à désarmer les janissaires, qui — à la vérité — se laissèrent un peu trop bénévolement massacrer; car s'il leur plaisait de se jouer de l'autorité de leurs souverains, ils n'en auraient à aucun prix voulu d'autre qu'un descendant de la maison d'Osman. Chose curieuse, ce fut au beau milieu de l'insurrection grecque, en 1826, qu'il organisa son massacre. Sans doute, il voulut profiter du mouvement d'impopularité qui, à ce moment, se prononçait contre eux par suite de leur incapacité à réduire les bandes grecques de la Morée. Les janissaires avaient abusé du *fetva*. A son tour, Mahmoud invoquera pour les exterminer la même autorité.

Il avait réussi à mettre le Cheikh-ul-Islam dans ses intérêts. Pour légitimer ses réformes et ménager l'opinion, il s'était fait délivrer un *fetva* qui s'appuyait sur ce texte du Coran : « la guerre est au plus fin. Combattez l'infidèle avec ses propres armes. » Les janissaires comptaient de nombreux partisans dans le peuple qui

voyaient en eux un précieux instrument de résistance contre l'oppression des gouvernants. C'est dans ce but qu'il s'introduisait dans ses rangs.

La pensée directrice qui inspirait la politique de Mahmoud II se révéla à la série des mesures qu'il s'empressa d'appliquer dès qu'il eut fait place nette. Il centralisa le pouvoir dans ses mains et il créa de toutes pièces une armée dévouée à ses intérêts. N'ayant aucune idée des systèmes européens, il n'entra jamais dans ses calculs de réformer l'État selon nos idées. Et, si plus tard il substitua le costume européen aux robes flottantes, le fez au turban qui donnaient aux Turcs un si bel air de gravité, c'est qu'il entendait abolir jusqu'au moindre souvenir des janissaires. Les réformes qu'il imposa n'eurent en réalité qu'un caractère militaire et, s'il en rejaillit quelque chose sur l'administration, ce fut en raison de ses rapports avec l'armée. La plupart des pachas étaient disposés à le seconder par calcul ; puis, après l'assentiment des ulémas, par obéissance et scrupule de religion. Tous accueillirent la nouvelle avec joie. A Trébizonde, le consul Fontanier étant allé rendre visite au vali qui venait de lui annoncer le massacre des janis-

saires, il le trouva heureux de cet événement. « A présent, lui disait-il, on pourra faire ce qu'on voudra. » Ce pacha se trompait singulièrement.

Par ailleurs, la nation turque n'éprouvait aucun besoin d'être réformée. Il n'y avait que la religion qui comptât pour elle. Encore, à cette heure où plus d'une désillusion pèse sur son esprit, on n'est considéré et estimé à Stamboul qu'autant qu'on est bon musulman. On n'a jamais vu de Turcs libre-penseurs que sur nos boulevards. En 1827, les événements de Serbie et de Morée avaient à peine entamé sa croyance que le peuple raya avait été créé pour servir à ses plaisirs. Au surplus, le Turc de cette époque n'avait aucune idée précise de la position de son pays à l'égard de l'étranger qu'il méprisait à un point que le scepticisme européen ne saurait concevoir. Orgueilleux et oppresseur par atavisme, ignorant et fanatique, il se complaisait dans la magnificence de son padischah en qui il se plaisait à voir le symbole de la grandeur de sa religion. La croyance générale était que les rois chrétiens lui payaient tribut.

Mahmoud II n'avait pas non plus l'âme d'un humanitaire. Ses cruautés le classent parmi les

brutes les plus sinistres de la dynastie. Comme ses prédécesseurs, il voulait être obéi dans le bien comme dans le mal. N'est-ce pas lui qui a inauguré le système des massacres en masse des chrétiens, avec l'arrière-pensée de s'emparer de leurs enfants pour en faire des soldats. J'ai toujours pensé que l'extermination de la population de l'inoffensive Chio n'eut point d'autre cause. Le fait est que les cadres de son *nizam-djedid* se composaient de jeunes Grecs provenant du sac de cette île infortunée, et que le soin de les instruire avait été confié à des officiers égyptiens. Ils opéraient secrètement dans un yali du Bosphore appartenant à Khosrew pacha.

Cependant ses préparatifs avaient un but précis. Depuis longtemps les armements du pacha d'Égypte ne laissaient pas de lui donner de vives inquiétudes, et il voulait se mettre en mesure de lutter à armes égales contre lui. Ce vassal, dont il copie les gestes et qu'il soupçonne de vouloir restaurer le khalifat arabe, lui a fourni non seulement les éléments de ses réformes, mais le moyen pratique de les appliquer. Ces réformes, que le pacha d'Égypte avait lui-même empruntées à la France, n'avaient en réalité qu'un

caractère strictement militaire, et s'il en est rejailli quelque chose sur l'administration ce fut pour mieux l'avoir sous la main.

Le conflit longtemps prévu entre le sultan et son vali, finit par éclater. L'invasion de la Syrie par les Égyptiens déchaîna les hostilités, mais bientôt l'on apprenait à Constantinople que les nouvelles formations du sultan venaient d'être écrasées à Nezib (9 juillet 1839). Les troupes de Mehmed-Ali marchaient sur la capitale où elles seraient vraisemblablement entrées sans difficulté, si les Russes n'avaient pris les devants. Dans l'affolement de la première heure, le divan avait fait appel à l'intervention du Tzar. Ayant pris la précaution de mourir la veille de la Défaite de son armée, Mahmoud ne sut jamais rien de ces désastres. Tout s'effondrait donc à la fois, et le régime et les moyens par quoi on avait essayé de le raffermir. Il est permis de douter que, livrée à elle-même, la Turquie eût pu, à ce moment, trouver dans ses propres ressources la force de se relever. La France, convertie alors à l'idée d'un Empire arabe, qui se serait substitué à la Turquie décrépite, était disposée à laisser faire. Mais le bon génie de l'Europe veillait sur

elle. La Russie, l'Angleterre et l'Autriche se portèrent à son secours, pensant qu'elles avaient intérêt à maintenir le *statu quo* jusqu'au moment où il pourrait l'être au profit de l'une ou de l'autre. Palmerston fut l'artisan de cet accord. Il fut habilement secondé par un jeune diplomate turc, Rechid-pacha, que Mahmoud avait, la veille de sa mort, rappelé de son ambassade à Londres et fait son ministre des Affaires étrangères. Le traité du 15 juillet, en arrachant la Syrie à Méhémet Ali pacha, amenait la chute de Thiers et une défaite diplomatique pour la France. Ébloui par ces résultats, Rechid méditera sur ce mot de Palmerston que la Turquie ne pouvait être sauvée que par la diplomatie. Cela signifiait qu'il fallait à tout prix gagner la confiance de l'Europe afin d'enrayer le mouvement séparatiste dont elle semblait avoir admis le principe depuis Navarin. On ne pouvait toutefois atteindre ce résultat qu'en donnant à tout le monde des gages de bonne volonté. Toute réflexion faite, il pensa que le mieux serait de lui offrir une promesse solennelle, quelque chose qui ressemblât à une charte. Il avait assez cultivé la société européenne pour savoir quelle y est la puissance des mots

et celle des choses bien présentées. C'est à cet ordre de préoccupations qu'est due la théâtrale manifestation de Gul-Hané. Le *Hatt-i-Chérif* d'Abdul-Medjid y fut promulgué en présence des principaux corps de l'État et des représentants des puissances, et, pour que sa répercussion retentît au loin, salué par les batteries du Bosphore. La presse européenne accueillit avec enthousiasme la charte turque qui allait inaugurer la période du *tanzimat*, c'est-à-dire des réformes. Le curieux c'est qu'on n'a jamais su pourquoi, personne n'ayant songé à approfondir le sens de ce document. Cependant il n'était pas nécessaire de l'examiner de très près pour voir qu'il n'offre, à travers sa phraséologie orientale, que la valeur d'une manifestation orthodoxe.

Comme par le passé, la religion doit régler l'ordre social et moral de l'Empire. On n'y voit point l'assurance que le sultan aurait imposé à ses coreligionnaires l'obligation de renoncer à leurs privilèges, ni celle d'accorder aux rayas l'égalité civile. Au fond, l'acte de Gul-Hané n'était qu'une mystification. Cependant, il n'en fallut pas davantage pour retenir la Turquie au bord de l'abîme. La lettre creuse du *hatt* devait

opérer ce miracle d'assurer à la Turquie les solides avantages d'une alliance avec l'Occident et de légitimer l'intérêt des grandes puissances civilisées à sa conservation. Elle fit mieux. Par le traité de 1841, la Turquie fermait les Dardanelles à toutes les nations. Ce fut la pire des erreurs. Cette mesure extraordinaire devait être le tombeau des bonnes dispositions de la Porte, à supposer qu'elles aient jamais été sincères. Aussi qu'arriva-t-il ? Désormais, à l'abri de ce double rempart que lui seront les traités et les canons dont elle hérissera le goulet de l'Hellespont, la Porte, assurée de vivre, se moquera des conseils comme des menaces de l'Europe. Le succès qu'obtint l'expédient de Réchid pacha fut si complet qu'à l'avenir et dans les moments difficiles, les diplomates turcs le reprendront pour leur compte, et, fait bizarre, il leur réussira à chaque fois. Dans l'impossibilité où ils seront d'adapter la Turquie théocratique aux conditions d'un État moderne, ils emploieront ce qu'ils ont de talent à exploiter tantôt la candeur des cabinets, tantôt les rivalités qui se produiront ou qu'ils auront l'adresse de provoquer parmi eux. Avant l'avènement du *Tanzimat*,

leur politique n'était que dédain et violences ; après, elle ne sera plus que ruse et atermoiements. Puis, lorsqu'ils auront fait faillite à leurs promesses, à bout d'expédients et de ressources, on les verra rééditer la tapageuse manifestation de Gul-Hané. Toute crise — et il y en aura une tous les vingt ans — aura pour dénouement une démonstration mensongère plus ou moins libérale, qui servira à renouveler la confiance de l'Europe et à lui faire passer l'éponge sur les crimes de l'administration. Celle-ci ne lèvera le masque que le jour où elle trouvera un appui dans l'Allemagne.

Une fois débarrassée du principal obstacle qui s'opposait à ses desseins, la Porte s'attacha à poursuivre l'œuvre de centralisation. Elle commença par détruire les chefs féodaux : dérébeys et *ayans*. Elle fera une expédition en Albanie pour ramener à l'obéissance les tribus qui avaient coutume de fournir des troupes auxiliaires aux pachas gouverneurs. Elle ligotera ses partisans de la veille, qu'ils fussent pour ou contre les janissaires. Le vali ne sera plus le satrape dont le pouvoir ne connaissait point de borne. Près de lui sont placés les délégués du

Trésor et de l'autorité militaire sur lesquels il n'a aucune autorité. Après ces améliorations, le sultanat, désormais sans contrepoids, deviendra plus puissant qu'il ne l'aura jamais été à aucune époque de l'histoire. Sous un prince débonnaire tel qu'Abdul-Medjidy la volonté du grand vizir prévaudra quelquefois ; mais avec un despote de la trempe d'Abdul-Hamid, ce dignitaire ne sera qu'un esclave sans volonté. Le sérail, toujours immense et fastueux, engloutira le plus clair des revenus de l'État.

Toujours prompts aux illusions, après la lecture du *Hatt*, les rayas s'étaient empressés de peindre leurs maisons en rouge, de porter des couleurs défendues. Ce fut le signal d'un formidable mouvement de réaction. Des excès ayant été commis dans les provinces, Réchid pacha dut se retirer. Le Tzar en prit occasion pour revendiquer, encore une fois, la protection de l'orthodoxie. Il justifiait ce droit par la non exécution des réformes promises. De crainte que cette immixtion n'eut pour effet de mettre en danger le précieux traité des détroits, Réchid pacha était rappelé, car on le verra au pouvoir toutes les fois que la Porte aura besoin d'ins-

pirer confiance à ses alliés. Complaisamment, la France et l'Angleterre interpréteront son retour aux affaires comme un gage de fidélité aux réformes et, dans cette pensée, elles l'encourageront à la résistance ; mais les armées russes envahissent la Moldo-Valachie que le Tzar déclare vouloir garder comme une garantie de la bonne foi turque. Cependant tout aurait pu s'arranger sans les intrigues de Réchid qui poussait à la guerre.

Après la prise de Sébastopol, un congrès se réunit à Paris. Les alliés rappelèrent aux délégués turcs les promesses du Hatt et demandèrent que leur gouvernement précisât, par un acte public, les améliorations qu'il comptait apporter au sort des populations *rayas*. On exigeait la promesse d'abolir le trafic des faveurs, de supprimer *des actes officiels toute appellation injurieuse pour les chrétiens*. D'assurer enfin par des institutions appropriées l'égalité de tous les sujets ottomans. Les Turcs se récrièrent à cette proposition qu'ils déclarèrent attentatoire à leur dignité. Ils demandèrent que le congrès se contentât de l'engagement que prendrait le sultan d'en assurer la loyale exécution.

Ce sursaut de dignité en imposa aux plénipotentiaires, et ce point fut accordé. L'accord se fixa sur la clause suivante : « Les puissances contractantes constatent la *haute valeur* de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait donner aux puissances le droit de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément dans les rapports de sa hautesse avec ses sujets ni dans l'administration de l'Empire. » La Porte obtenait enfin ce qu'elle voulait : l'assurance formelle que personne ne se mêlerait plus de ses affaires. Elle obtenait le maximum. C'était un tour de clef de plus aux Dardanelles.

Les concessions faites à Paris furent toujours ignorées du public turc. Elles ne devaient point sortir des cartons de la Porte. Le Hatt-Humaïoun avait contre lui, outre des textes précis, des préjugés et des intérêts de race l'ignorance de la bureaucratie turque. Le malheur est que le *Hatt-Humaïoun* n'avait tenu aucun compte de ces contingences. C'est parce que le Turc ignore tout des questions techniques, économiques et financières, qu'il se voit obligé de faire de temps en temps appel à des spécialistes étrangers pour créer tel ou tel service public ; mais, comme,

d'autre part, il faudrait pour en assurer l'existence des hommes d'action et de savoir, ces institutions disparaissent ou ne tardent pas à se déformer une fois livrées aux mains des bureaucrates. Le plus beau privilège de l'employé turc est de ne rien faire. On ne lui demande généralement qu'un peu de calligraphie et beaucoup de souplesse, et cette science il l'apprend au bureau, le plus souvent sans passer par l'Ecole. Rien de plus pittoresque qu'un bureau turc. Chaque scribe ou *kiatib* dispose d'un grand fauteuil destiné à contenir sa personne et d'un petit meuble, une table de nuit, où il serre tout ce qu'il faut pour écrire. Pour se défendre de l'ennui les employés bavardent d'un fauteuil à l'autre et fument des cigarettes. Rentré chez eux, ils continuent le même exercice à demi couchés sur un sofa, et vêtus d'une robe à ramage. Du temps d'Abdul-Hamid, le seul département des Affaires étrangères était tellement encombré qu'on ne savait où les loger. Ils n'y venaient que pour toucher leur paye. On peut dire sans exagération que la population de Constantinople était nourrie par le Trésor. C'était là une tradition qui remontait à la conquête et faisait partie

des privilèges de la capitale. Les appointements payés par le *malié* au *kalem* s'y élevaient au chiffre de 280.000 livres turques par mois, et dans ce chiffre ne figurent ni les sommes payées au nombreux personnel du palais, ni celles que certains départements ministériels prélevaient sur leurs propres ressources. C'est à cette classe d'hommes que l'aréopage européen demandait des réformes.

D'ailleurs, la Porte nourrissait à ce moment des projets qui ne lui laissaient guère le loisir de penser à autre chose. Débarrassée du péril moscovite, et mise en goût par l'emprise inespérée sur la Syrie et la Tripolitaine, elle redouble d'intrigue pour arriver à ramener sous le joug la Valachie et le Monténégro, pays déjà depuis longtemps émancipés. Elle intrigue si activement à Bucarest, que l'ambassadeur Thouvenel se voit obligé de demander ses passeports. Il y a un personnage de Molière, M. de Pourceaugnac qui, dès que Sbrigani a dit que quiconque s'en prendra à M. de Pourceaugnac aura affaire à Sbrigani, devient plus brave et plus querelleur qu'il ne l'était. C'est l'histoire de la Turquie depuis qu'elle a su capter la puissante amitié

anglaise. Elle n'a plus qu'une idée : la restauration de son ancienne autorité. La puissance d'illusion est telle chez ses dirigeants qu'ils rêvent même de conquêtes en Europe. Déçus par le traité de Paris qui, à leur idée, aurait dû leur rétrocéder la Crimée et le Caucase, ils consacrent le produit des premiers emprunts à de gigantesques armements sur terre et sur mer. Comme toujours, leur intolérance s'accroît avec le sentiment de leur force. En même temps qu'ils s'abandonnaient à la facile confiance d'une résurrection dont ils n'avaient pas à faire les frais, la masse turque, se sentant encouragée, démasquait ses sentiments de vieille haine et la cruauté devenait un moyen de gouvernement. Plus que jamais les raisons se multiplient pour que les rayas mettent en doute les intentions de la Porte. Ils s'aperçoivent enfin que le *Tanzimat* n'est qu'une arme dirigée contre eux. Un règlement élaboré dans le conseil de réformes ne prescrivait-il pas une série de mesures destinées à préparer la revision des privilèges patriarcaux. Leurs journaux s'empressèrent de dénoncer cette manœuvre, et l'un d'eux n'hésita point à accuser la Porte de ne montrer du zèle que

dans la suppression des immunités octroyées *ab antiquo* à leurs communautés, alors qu'elle négligeait systématiquement les abus dont bénéficiait la classe musulmane. Cependant, les promesses turques, jamais réalisées, avaient confirmé les rayas dans l'idée qu'ils avaient des droits à revendiquer. L'île de Crète se soulevait, peu après la Bosnie et l'Herzégovine suivaient son exemple, révoltées par les exactions des agas et l'intolérance des autorités qui refusaient aux habitants des cloches pour leurs églises. Le régime de ces provinces n'avait point varié depuis la conquête, et les musulmans continuaient à rester maîtres de la terre et des gens. Le mouvement gagna la Bulgarie. On y répondit par des massacres, mais cela n'empêcha point la Serbie d'entrer en scène. Pour la première fois, la Turquie se trouvait en présence d'une coalition balkanique. Elle était d'autant plus dangereuse que la faillite politique s'aggravait d'une débâcle financière. Déjà depuis longtemps les emprunts ne servaient qu'à régulariser les excédents de dépense. Pour y remédier un favori d'Abd-ul-Aziz, Mahmoud Nédim, crut expédient d'alléger le fardeau de la Dette en ne

payant que la moitié de chaque coupon. La banqueroute était d'autant plus grave qu'en dehors des armements, aucune dépense productive n'avait été faite depuis que le système des emprunts avait été introduit dans les finances. Les folles prodigalités d'Abd-ul-Aziz avaient mis plus d'une fois le trésor à sec. Il avait couvert de palais les rives du Bosphore, et enrichi ses femmes, ses bouffons, ses eunuques, ses architectes et ses fournisseurs. Aux succès des armées ottomanes sur les Serbes, la Russie répondit par des menaces. Son attitude énergique et les raisons qui la justifiaient finirent enfin par émouvoir les cabinets. Après de laborieuses négociations, il fut décidé qu'une conférence se tiendrait à Constantinople, dans laquelle serait réglée une fois pour toute la situation intérieure de la Turquie. L'alerte fut des plus vives à la Porte. Après un examen sérieux de la situation, on tomba d'accord que, seul Midhat-pacha, alors gouverneur de Routchouk et ses Jeunes-Turcs, pourraient écarter le danger d'une intervention des grandes puissances. Midhat expliqua que la promesse d'une charte constitutionnelle suffirait à en conjurer le péril. Qu'il ne voyait que

ce moyen. La question fut soumise au corps des ulémas qui approuvèrent en principe, mais firent des réserves en ce qui concernait la participation des chrétiens aux bénéfices de la loi constitutionnelle. On allait s'échauffer sur ce point, lorsqu'un *fetva* mit tout le monde d'accord. Un ministre fut chargé de porter aux délégués européens la nouvelle que le sultan avait décidé de doter la Turquie d'une constitution libérale. Il ajouta que la Chambre ne manquerait pas de donner satisfaction à tout le monde. Des réformes librement consenties par la nation n'étaient-elles pas préférables à des réformes imposées par la pression étrangère. La Porte était si confiante dans l'efficacité de cet argument que, sans attendre la réponse des puissances, elle confiait le pouvoir aussitôt à l'auteur de la combinaison. Midhat remplaçait Rechid, et, sans préambule, la constitution était promulguée le 23 décembre 1876, le jour même où la commission internationale devait inaugurer ses travaux.

Pour connaître la couleur exacte du libéralisme de Midhat-pacha, il suffit de citer la profession de foi que des étrangers eurent souvent

l'occasion d'entendre sortir de sa bouche : « Nos ancêtres, leur disait-il, ont eu tort de ne pas imposer l'islamisme à nos sujets d'Europe. Au moins, faudrait-il désormais user de toutes les circonstances pour *modifier à notre profit la proportion numérique des deux religions.* » C'était là tout un programme. Ses créatures, Tossoun et Mazhar, en avaient déjà fait une large application en fomentant les troubles de Bulgarie. Fuad-pacha, qui recevait ses confidences, aimait en lui l'homme qui avait su, sous prétexte de décentralisation et de progrès, dépouiller les communes bulgares de leurs franchises administratives et les remplacer par des *medjliss* à majorité turque. Tel était le père de la constitution ottomane.

Voyons-le à l'œuvre ou plutôt sur la scène où il va jouer le premier rôle.

Comme la séance allait commencer, soudain une salve d'artillerie ébranle les échos de la Corne d'Or. Surpris, les délégués se regardent étonnés. Alors le grand-vizir, solennel, se lève pour déclarer que les coups de canons signifiaient l'avènement d'un régime nouveau « qui fonde dans l'Empire la liberté, la justice et l'égalité »,

Quand il eut dit cela il se rassit, étonné de voir tout ce monde de glace. Les instructions étaient formelles et les délégués ne pouvaient s'y dérober. Lord Derby les avait résumées en quelques lignes : « Un système d'autonomie locale et administrative donnant aux populations un droit de contrôle sur leurs affaires et des garanties contre l'exercice d'une autorité arbitraire. » La Porte rejeta cette proposition. Le 15 janvier lord Salisbury écrivait à lord Derby : « Il n'y a pas de doute, le sultan était désireux d'accepter les propositions des puissances, mais le grand vizir était résolu de les repousser et il les a exposées devant le conseil dans une forme telle que leur rejet était la décision prévue. » Midhat les repoussait au nom de l'indépendance de l'Empire. « Plutôt la mort que de souscrire à de pareilles exigences, s'écriait-il, plutôt la guerre avec toutes ses misères. » Et la presse libérale européenne d'applaudir à tant de dignité.

La Chambre vint à la rescousse en votant d'enthousiasme la guerre contre le Monténégro. Le lendemain la Porte refusait d'adhérer au protocole que le comte Schouvaloff avait signé à Londres. C'était une provocation à l'adresse de

la Russie. La guerre devait en sortir. La Turquie était prête et elle était persuadée qu'elle pouvait s'imposer par la force. Sa conscience dès lors lui en faisait un devoir.

En attendant la Chambre était ajournée *sine die* dans l'indifférence générale. On ne devait la revoir qu'en 1908, en des circonstances sensiblement analogues.

Cette Chambre, à laquelle un iradé avait donné naissance, devait disparaître devant la simple volonté du sultan, manifestée par un autre iradé ordonnant sa clôture. Un trait suffira pour montrer quel fut son esprit. Le député de Smyrne s'avisa un jour de prendre la parole pour traiter la question des réformes ; mais à peine avait-il prononcé ce mot que son collègue de Brousse l'interrompit avec indignation : « Des réformes !... Qu'entend-il par là ? Ce musulman oublie donc qu'il vit dans un pays gouverné par la loi sacrée du *chériat*. C'est vraiment indécent ! » Toute la Chambre applaudit avec frénésie.

Les défaites turques en 1877 entraînèrent d'irréparables désastres. La Turquie y épuisa ses ressources matérielles, accumulées par quarante années de paix et de succès politiques.

Après une résistance honorable, mais passive, les armées du sultan furent battues, moins par l'habileté des généraux russes que par l'insuffisance du haut commandement et des services administratifs. Toute défaite turque en Europe est invariablement suivie d'une émigration en masse de l'élément musulman qui fuit aux approches de l'ennemi. Ce fut dans le froid et la neige d'un hiver rigoureux, au milieu des paniques de la déroute, que s'accomplit le lamentable exode de plusieurs centaines de milliers de paysans turcs, tcherkesses de Roumélie, Tatares de la Dobroudja. Un grand nombre périt en chemin, et le reste atteignit péniblement Constantinople où il fut parqué dans les cours des mosquées. Cette fuite insensée, inspirée par la terreur des représailles bulgares, fut d'abord une innommable cohue qui paralysa en plus d'une rencontre les mouvements de l'armée turque. On la vit durer longtemps après la guerre dans des conditions moins dramatiques assurément, mais non moins meurtrières à cause des épidémies qui décimèrent les vieillards et les enfants. Bien peu atteignirent l'Asie Mineure, dernier asile d'une race qui fuit la civilisation envahissante.

En dépit des sympathies des uns et des intrigues des autres, de l'entêtement d'une politique de tradition à laquelle ni l'Angleterre, ni la France n'avaient pas encore renoncé, la Turquie succombait sous le poids de ses erreurs. Invoquant les témoignages du passé, lord Salisbury avait vainement rappelé à la mémoire de Midhat-pacha les fatales conjonctures de 1827-1828 où des concessions faites en temps opportun eussent conservé la Grèce comme province intégrante de l'Empire. La même faute se renouvelait plus désastreuse. Cette fois-ci elle perdait la Bulgarie, la Roumélie orientale, la Bosnie-Herzégovine. En Asie, une portion de l'ancienne Arménie passait à la Russie. La Serbie et la Roumanie s'affranchissaient, les armes à la main, de leur vasselage. Chypre était cédée à l'Angleterre. Quelque temps après, une politique équivoque lui faisait perdre l'île de Crète, et le peu d'autorité que l'habile diplomatie de Rechid sut imposer à l'Égypte. Chose étrange, ce cruel dépècement, dont le souverain avait sa bonne part de responsabilité, loin de lui aliéner les sympathies des masses ne fit que les raviver. Ce résultat doit être attribué non seule-

ment à un réveil du mysticisme causé par l'état de guerre, mais aux artifices d'une politique machiavélique. Au début, ce souverain trompa tout le monde. Pour avoir dissous le Parlement et par des airs de dévotion qu'il affectait, il gagna le cœur de la réaction. Il séduisit les autres en se faisant humble et conciliant. Son caractère sombre et réservé fut d'abord imputé à un manque d'énergie. Cela engagea les pachas qui avaient porté son frère Mourad au pouvoir à défaire leur œuvre, pensant qu'ils trouveraient en lui un instrument plus docile. Midhat se laissa prendre à la promesse qu'il lui abandonnerait le pouvoir de la Porte. Or, une fois maître de la situation, Abdul-Hamid n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser de cet homme entreprenant. Pressentant l'orage, il s'exila volontairement. Mais il se laissa attirer à Smyrne, alléché par sa nomination au gouvernement de cette province. Un beau jour, le sultan se le faisait livrer par le consul de France chez qui il était allé chercher un refuge. A Constantinople, il passait en jugement lui et ses complices sous la prévention d'avoir assassiné Abd-ul-Aziz. Il est avéré que le rapport médical sur lequel l'accu-

sation avait été établie, était un faux. On ne voulut tenir aucun compte de celui du Dr Dickson qui avait été appelé le premier à examiner le cadavre. Détail important, tous les exemplaires en furent aussitôt confisqués, sauf un seul que j'ai pu voir et qui se trouve encore en possession d'un haut fonctionnaire de Yildiz qui joua un rôle actif dans cette affaire. Quoi qu'il en soit, l'accusation n'était qu'un prétexte, et le but poursuivi par Abdul-Hamid était de se débarrasser une fois pour toutes des hommes qui avaient mené le *pronunciamiento* du mois de mai. C'est ainsi que se révéla astucieux et froidement cruel celui qu'on appellera le « Sultan rouge ». Le mot a fait fortune, mais il dénote plutôt une connaissance superficielle des faits, comme on le verra plus loin. Cependant, à part cet épisode tragique, les débuts du règne furent pacifiques. Abdul-Hamid s'inspirait alors des conseils de modération de quelques vieux maréchaux comme Nusret, Moukhtar et Osman-pacha. Il avait pour ami et commensal le colonel Dreyssé, un Français qu'il avait connu à Paris en 1867, et que Napoléon III avait attaché à sa personne en qualité d'aide de camp. Il avait mis à la tête de son

cabinet secret un homme plein d'aménité et foncièrement honnête, chaud partisan de la France. Mais il lui retira peu à peu sa confiance et ne s'inspira désormais que des conseils d'un entourage d'hommes sans scrupules qui flattaient ses manies, exploitaient ses faiblesses.

CHAPITRE VI

LE CONGRÈS DE BERLIN

Les intentions de la Russie. — Le rapport secret d'un plénipotentiaire ottoman. — Influence de Bismarck sur le Congrès. — Le cas qu'il faisait des Orientaux. — Ses boutades. — Une visite nocturne. — Tout était décidé d'avance. — Comment il traitait les plénipotentiaires turcs. — L'Autriche s'assure avant tout la Bosnie. — Le mémoire rend hommage à la turcophilie anglaise. — Mésaventure du comte Corti. — Les réformes et le mot de la fin.

En donnant à la Bulgarie émancipée pour limites le Danube, au nord, et la mer Egée au sud, le traité de San-Stéfano chassait la Turquie de la presqu'île des Balkans. Ce n'était pas sans intention qu'on l'isolait de l'Épire, de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine et du sandjak de Novi-Bazar. Cette répartition avait été calculée de façon à amener un mouvement séparatiste parmi les habitants de ces régions qui, fatalement, se serait produit tôt ou tard suivant leurs affinités naturelles. Ainsi, pensait-on à

Pétrograd, se serait résolue toute seule la question du proche Orient, sans heurt ni secousse, avec la pacifique complicité du temps. Mais l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre, encore imbues du préjugé antislave, veillaient.

On a cru longtemps que le Congrès de Berlin n'aurait été qu'un duel entre Beaconsfield et Gortchakoff et que le prince de Bismarck, indifférent aux affaires d'Orient, se serait borné à marquer les coups. Tel n'est point l'avis de Caratheodory-pacha plénipotentiaire ottoman à ce même Congrès, mais Grec de naissance. Le rapport secret qu'il adressa à la Porte, à son retour de mission, et dont j'ai eu en mains l'original, jette une vive lumière sur ce point d'histoire qui est aux origines de la guerre actuelle. On y voit l'Allemagne jeter les bases d'une politique d'expansion dont nul, à ce moment, ne soupçonna l'importance. Ce que Bismarck appela « une combinaison européenne » ne fut en réalité qu'une manœuvre germanique. Il en dissimula habilement le jeu sous les dehors d'une attitude désintéressée qu'il cristallisa en quelques formules dont le pittoresque devait aider à l'effet. N'avait-il pas déclaré, quelques

mois auparavant, que la question d'Orient était de celles qui ne valaient pas « qu'on risquât les os d'un grenadier poméranien » : n'affirmait-il pas, dès la première séance, qu'il se bornerait à jouer le rôle de « l'honnête courtier », désireux de faire aboutir l'affaire.

« Ce congrès, écrit Caratheodory-pacha, a été complètement dominé par le prince de Bismarck. Les protocoles et le traité qui en sont sortis sont en grande partie l'expression de ses idées, de ses volontés et parfois même de ses impatiences. » Ses volontés, il les imposait avec l'autorité d'un maître qui n'entend pas qu'on discute ses ordres ; ses brusqueries voulues servaient autant à maintenir son ascendant sur les congressistes qu'à entretenir l'atmosphère de confiance dont il avait su s'entourer. « Habitué depuis longtemps à la plus entière indépendance, il prend la moindre observation pour une velléité de résistance qu'il se hâte de réprimer avec une impatience fébrile... » Et plus loin : « Il ne s'est jamais astreint à observer les formalités d'une procédure minutieuse. Il a souvent opiné le premier et sa voix décidait des opinions de ses collègues qu'il accueillait souvent d'un simple coup

d'œil et qu'il dictait au secrétariat avec une précision et une netteté admirables. »

Les brusqueries du président du congrès étaient probablement plus sincères lorsqu'elles s'adressaient aux représentants des petits États balkaniques qui assistaient aux séances où il était traité de leurs intérêts. « Bismarck, dit le plénipotentiaire ottoman, ne manquait aucune occasion de faire voir qu'à son avis la question orientale, en tant que se rapportant à des peuples et à des formes de gouvernement placés en quelque sorte en dehors du cercle de la civilisation européenne et n'ayant *aucun avenir*, ne doit intéresser l'Europe que par les conséquences qu'elle peut avoir sur les relations des grandes puissances entre elles. » Comme la discussion sur la question bulgare se prolongeait, le prince s'impatienta : « Voilà dix jours, dit-il, que la haute assemblée disserte sur la question bulgare. C'est là un honneur auquel les Bulgares ne s'attendaient pas. Pour ce qui me concerne je ne me dissimule pas, comme plénipotentiaire allemand, que je prends fort peu d'intérêt à tous ces détails. Nous avons décidé qu'il y aura une principauté de Bulgarie. Nous ne savons pas si

l'on trouvera un prince de Bulgarie. Si nous le trouvons tant mieux, mais je pense qu'il est inutile de s'appesantir sur le point de savoir de quelle nature sera la constitution que les notables bulgares élaboreront à Tirnovo et sur laquelle mon opinion est déjà faite. »

Comme il donnait lecture de l'article 7 du traité de San-Stéfano, il rencontra dans l'énumération des différentes populations de la Macédoine la désignation de Coutzo-Valaques. « Coutzo-Valaques ! s'écria-t-il, voilà un mot qu'on a le droit d'effacer. » Et il passa le crayon dessus. C'est avec le même sentiment de dédain qu'il accueillit la question arménienne. Comme MM. Cogalcinéano et Bratiano ouvraient la bouche pour parler des intérêts de la Roumanie, il les prévint « que tout écart de langage auquel ils se laisseraient entraîner serait sévèrement réprimé. »

Les Turcs ne furent pas moins durement traités. « M. de Bismarck, continue le rapport, sans vouloir examiner le détail des choses, ne croit pas à l'avenir de l'Empire ottoman. Il ne croit pas davantage à la sincérité et à l'efficacité de nos réformes. Il n'a qu'une médiocre estime

pour son gouvernement et pour sa politique... N'attachant aucune importance aux stipulations du traité de Paris qui sut admettre la Turquie dans le concert européen, il n'a jamais fait grand cas de ses droits comme puissance européenne, ni de ses réclamations contre l'exclusion dont elle avait été l'objet lors du *memorandum* de Berlin et le protocole de Londres. Certes, ce n'est pas lui qui se serait opposé à ce que la Turquie eût été exclue aussi du congrès. » Toute la force de l'homme d'État allemand apparaît, je crois, dans ce jugement où s'affirme le sens précis des réalités associé à la connaissance positive et exacte de la vie politique des parties en présence. Le curieux est que cette opinion sur la Turquie répond si bien à la vérité qu'on ne peut se méprendre sur les vrais sentiments de celui qui les a si bien interprétés.

M. de Bismarck n'ignorait point que les plénipotentiaires ottomans étaient venus à Berlin gonflés d'espoir et les poches bourrées de revendications. Leurs prétentions allaient jusqu'à demander la ligne des Balkans avec Sofia et le port de Varna. Bismarck, résolu de leur enlever toute illusion à cet égard, s'empressa de

brusquer les choses. Dans la soirée du 16 juin, à 10 heures du soir, ils recevaient sa visite, le casque en tête, circonstance qui donnait à sa démarche un caractère officiel. Il leur déclara sans préambule qu'il entendait que la place de Varna fût livrée sans retard à l'armée russe. « Si vous croyez, ajouta-t-il, que le congrès s'est réuni pour la Turquie, détrompez-vous. Le traité de San-Stéfano serait resté tel qu'il a été stipulé entre la Turquie et la Russie s'il n'avait touché à certains intérêts d'ordre économique. »

Les mœurs protocolaires de la Porte durent souffrir de cette manière brutale de précipiter les décisions ; mais ses plénipotentiaires faisaient si grand fond sur l'amitié anglaise, que cet incident — qui ne les avait d'abord qu'étonnés — ne prit à leurs yeux des proportions vraiment alarmantes, que le jour où lord Salisbury proposa au congrès la formation d'une principauté au nord des Balkans à laquelle on abandonnerait le port de Varna. Ils furent quelque temps à se remettre de leur émoi. Mehmed-Ali, premier plénipotentiaire, essaya un geste de protestation qui fut vertement réprimé par le président : « Le discours que le protocole lui fait tenir n'est pas

le véritable, écrit Carathéodory. M. de Bismarck, l'apostrophant rudement, s'écria : « Je ne peux admettre que même dans le cas où le plénipotentiaire ottoman voudrait prendre la parole immédiatement, il s'en servît pour présenter des objections ; il n'en a pas le droit, puisque son gouvernement a signé le traité de paix de San-Stéfano, et qu'il aurait mauvaise grâce à venir aujourd'hui critiquer les concessions dont l'Europe accorde le bénéfice à la Turquie. Une pareille attitude vis-à-vis d'une combinaison européenne, indiquerait de la part du plénipotentiaire ottoman l'intention d'entraver la marche des travaux du congrès. Je ne pourrai la tolérer et si les plénipotentiaires ottomans y persistent, je déclare que je me verrai obligé et que *je suis prêt à donner une sanction pratique à mes observations.* » Le ton, le geste et le regard s'ajoutaient à la sévérité des paroles. Mais, ce qui suit est peut-être plus intéressant, car on y peut voir combien fut grand l'état de subordination où se virent réduits les membres du congrès :

« Leurs collègues jugeant l'incident plus grave qu'il n'était, et pensant que les plénipotentiaires ottomans étaient irrémédiablement perdus dans

l'esprit du tout-puissant chancelier, se montrèrent très réservés à leur égard. Le soir même, les plénipotentiaires ottomans, qui assistaient à une soirée donnée à l'ambassade de France, eurent tout lieu de s'en apercevoir. Leurs rapports avec leurs collègues ne reprirent leur caractère normal qu'après qu'ils eurent reconquis leur position primitive dans le congrès. »

Ce personnage, que Bismarck avait choisi comme tête de Turc, était un renégat d'origine allemande. Le sultan l'avait nommé son premier plénipotentiaire, pensant que ses antécédents et son état de grâce ne manqueraient pas de lui concilier les faveurs de la cour de Berlin. Ce fut le contraire qui advint. Il le fera assassiner plus tard en Albanie, pour le punir de n'avoir pas trouvé chez ses anciens compatriotes l'accueil qu'il avait espéré pour lui. Mais, en perdant de leur assurance, les plénipotentiaires turcs devinrent plus circonspects. C'est à peine si, cédant à de vieilles habitudes, ils entreprirent de spéculer sur les désaccords qu'ils espéraient y trouver ou provoquer. C'est au Congrès de Berlin que la Turquie a appris à admirer, et, par suite, à craindre l'Allemagne. Son écra-

sement par la Russie, et l'efficace intervention de l'Angleterre firent sur elle une moins forte impression que la hautaine *autorité* du chancelier de fer s'exerçant sur tout et sur tous.

Une cause fréquente de conflits entre Bismarck et les plénipotentiaires turcs, était leur intervention dans les discussions où les intérêts de leur pays étaient en jeu. Le Mémorandum de Londres ayant facilité la tâche du congrès, les *remaniements de territoire* — suivant l'expression de Bismarck — purent être bâclés en deux séances. Une à deux semaines avaient paru au président suffisantes pour tout finir. Tel ne pouvait être évidemment l'avis des plénipotentiaires ottomans que dominait avant tout le souci de ne pas se laisser trop dévaliser. Aussi s'en prenait-il à eux toutes les fois que les débats ne marchaient point avec la rapidité qu'il aurait désirée. Dès le début, leurs collègues français ne leur cachèrent point que la parole leur serait refusée la plupart du temps, et qu'il vaudrait mieux pour eux de renoncer à entrer dans des développements, et de se borner à intercaler dans les discussions de simples dénégations

telles que *non, nous n'admettons pas cela, telle n'est pas notre opinion,* etc.

La déception turque fut d'autant plus profonde qu'on avait cru à Stamboul pouvoir encore une fois s'en tirer à bon compte en promettant des réformes. Les plénipotentiaires avaient un merveilleux projet à présenter, qui devrait donner satisfaction à tout le monde. Leurs amis modérèrent ce zèle, en leur démontrant que « le congrès n'aurait jamais admis que la Russie pût être satisfaite si, pour tout résultat d'une grande guerre, on lui présentait tout simplement des réformes calculées à profiter à la seule Turquie. » Cela est si vrai, ajoute le rapport, que lorsque les plénipotentiaires ottomans parlèrent de réformes à leurs collègues anglais, ceux-ci les dissuadèrent de rien tenter dans ce sens : « Il n'y a pas, leur dirent-ils, de réforme qui puisse dispenser des arrangements pris entre les gouvernements européens, et même si, indépendamment de ces arrangements, vous communiquiez au congrès des réformes, celui-ci ne s'en tiendra pas pour content. Réservez donc vos réformes pour après le congrès. » C'était un atout de moins dans leur jeu et ils firent

cette réflexion que *ce Congrès ne ressemblait à aucun autre !* Mais quand plus tard les Anglais, par la voix de Gladstone, voulurent les presser sur ce point, il n'était plus temps. Les Turcs prêtaient l'oreille à d'autres conseillers.

A Berlin, vainqueurs et vaincus furent d'ailleurs victimes des mêmes illusions. « Le comte Schouwaloff, écrit Carathéodory, en assumant le poids de la discussion de l'affaire bulgare, semblait n'avoir mis en ligne de compte que l'opposition de l'Angleterre. Il avait compté sans l'Autriche et l'obstination jalouse que les plénipotentiaires de cette puissance devaient apporter dans le congrès à restreindre autant que possible l'influence russe, en deçà du Danube en général et en deçà des Balkans en particulier. C'est du côté des plénipotentiaires autrichiens que sont venues les propositions les plus directement opposées aux vues de la Russie. La Sublime Porte lui est redevable en grande partie de tout ce que ses propres plénipotentiaires ont obtenu en Roumélie orientale. »

Cependant la Russie, prévoyant cette opposition, avait essayé d'en prévenir les effets par des concessions opportunes. Après la signature

du traité de San-Stéfano, le général Ignatief se rendait à Vienne pour proposer à la Ballplatz de s'annexer les deux provinces, à la condition que les clauses en seraient respectées. Mais ses offres étaient repoussées. L'Autriche était disposée à traiter avec n'importe qui, pourvu que ce fut contre la Russie. Un instant, elle fit mine d'adhérer à un projet de convention militaire que lui proposait la Turquie, contre compensation territoriale ; mais ce projet fut abandonné à la veille du congrès. « L'Autriche s'entendait avec certaines puissances pour donner une forme définitive à son entrée en Bosnie et s'assurer leur assentiment à l'occupation des deux provinces. Dès le 15 juin, les plénipotentiaires turcs pouvaient télégraphier à la Porte que le statut de cette province était déjà réglé dans l'esprit des plénipotentiaires anglais et autrichiens. » Le jeu de l'Angleterre était fort clair. Elle s'était servie de la Russie pour châtier le Turc incorrigible ; elle allait utiliser l'ambition autrichienne pour arrêter l'expansion de la grande nation slave.

Selon Carathéodory, l'origine de ces arrangements remonterait à l'entrevue des deux empe-

reurs, qui eut lieu à Reichstadt en 1876. Du moins c'est ce que lui aurait affirmé le délégué roumain Cogalcinéano qui aurait eu entre les mains copie de deux documents écrits au crayon par le prince Gortchakow, et l'autre par le comte Andrassy. Ces deux écrits, qui étaient formulés comme *de simples séries d'idées*, admettaient, dans l'hypothèse d'une guerre turco-russe, la rétrocession de la Bessarabie à la Russie, et l'extension de l'Autriche en Bosnie et Herzégovine. Certaines énonciations de lord Salisbury, pendant les discussions officielles et privées, donnent lieu de croire que l'Angleterre, de son côté, s'était familiarisée avec cette idée à *l'époque des conférences de Constantinople*.

Renonçant à l'espoir d'arracher les deux provinces à la convoitise autrichienne, les Turcs songèrent à faire la part du feu. Ils n'acquiescèrent à l'abandon (à l'Autriche-Hongrie) de la Bosnie-Herzégovine, qu'après l'avoir mitigé de restrictions qui sauvaient le présent en réservant l'avenir. Ils se seraient volontiers montrés plus intransigeants, si lord Beaconsfied et lord Salisbury ne leur eussent déclaré *itérativement et péremptoirement*, qu'en s'opposant à l'occupa-

tion ils mettraient l'Autriche dans le camp des mécontents, et l'Angleterre dans la nécessité d'abandonner leur cause. Ils demandèrent alors à Beaconsfield s'il pouvait assurer que l'occupation autrichienne ne serait que provisoire. « Sa Seigneurie répéta qu'il n'y avait lieu de parler ni de définitif ni de provisoire et qu'il serait imprudent de soulever une pareille question. » Cependant ils insistèrent pour que l'on indiquât tout au moins dans le protocole relatif à la Bosnie, les motifs de l'occupation par la nécessité de pourvoir à la pacification de cette province, puisque telle était la raison invoquée par les puissances ; mais les plénipotentiaires, avec une unanimité remarquable, s'élevèrent contre toute pareille insertion. Ils ne voulurent point d'un texte qui aurait dénoncé l'incapacité des Turcs à accomplir cette besogne au moment même où ils replaçaient *sans phrase* de nombreuses populations chrétiennes sous leur joug. D'ailleurs, l'auteur du rapport ne peut s'empêcher de faire lui-même cette remarque, que les convenances ethnologiques et religieuses y furent subordonnées aux intérêts des puissances.

« Le comte Corti, plénipotentiaire italien, fut

le seul qui s'avisa non d'appuyer notre point de vue, mais simplement de faire entendre une voix qui ne fût pas tout à fait à l'unisson avec celle du président. Il demanda au comte Andrassy à quel point de vue son gouvernement se plaçait relativement à l'occupation. La demande était formulée dans des termes assez vagues. Cependant aussitôt que le comte Corti eut prononcé ces paroles, le comte Andrassy se tourna d'abord du côté du prince de Bismarck, puis, dévisageant le délégué italien dans les yeux : « Monsieur le plénipotentiaire, dit-il, l'Autriche en occupant la Bosnie et l'Herzégovine, se place au point de vue européen. Je n'ai rien à ajouter. » Cette réponse produisit sur l'interpellateur un effet extraordinaire. Non seulement il ne répliqua rien dans le moment même, mais plus tard aussi il n'ouvrit pas la bouche ni lui, ni son collègue, le comte de Launay, sur la question, et lorsque, dans la suite, les plénipotentiaires ottomans le supplièrent de proposer que l'occupation n'eût qu'un caractère provisoire, le plénipotentiaire italien s'y refusa, en disant qu'il n'y pouvait rien et qu'il avait été averti que son immixtion serait considérée comme un *casus belli*. »

Faute de mieux, M. Waddington essayait de réconforter ses collègues turcs. Un jour qu'il les vit accablés de tristesse, il s'approcha : « Vous êtes agités, leur dit-il, et vous avez raison de l'être ; mais malheureusement je ne puis rien pour vous. Le Congrès de Berlin est votre Ferrière. Cet homme, qui est assis à côté de moi, fait de vous ce qu'il a fait dans le temps de nos plénipotentiaires. Vous devez subir la loi du plus fort. Résignez-vous, car il n'y a pas d'autre parti à prendre. La Bosnie et l'Herzégovine sont perdues. Nous n'avons pu l'empêcher. »

M. Waddington en parlait à son aise. Il ignorait que la résignation est une vertu parfois difficile au sérail. Ses plénipotentiaires ne savaient que trop à quoi ils s'étaient engagés en acceptant un mandat qui comportait l'obligation d'atténuer par un succès diplomatique les conséquences d'une défaite attribuable en bonne partie à l'immixtion du sultan dans la direction des opérations militaires. Sans doute, ils feront pour le mieux, mais pas suffisamment, semble-t-il, pour se mettre à l'abri d'une disgrâce. Celle qui frappa Mehmed-Ali eut, comme on l'a vu plus haut, un caractère tragique. A l'égard des autres, elle

fut plus douce, mais non moins implacable.

Convertie enfin à l'idée d'un projet de cession partielle, suggérée par ses propres plénipotentiaires, la Porte leur envoyait, à la date du 15 juillet, c'est-à-dire l'avant-veille de la clôture du congrès, l'ordre d'insister pour l'insertion d'une clause tendant à subordonner l'occupation à une entente préalable entre les deux gouvernements.

« Autrement vous refuserez votre adhésion à la rédaction du protocole », ajoutait le télégramme. A ce moment, Stamboul ignorait que le congrès avait déjà repoussé un amendement dans ce sens et que l'article relatif à la Bosnie avait été signé. Il s'agissait donc à cette heure de remonter ce formidable courant. Pouvaient-ils espérer y parvenir, réduits à leurs propres forces ? C'était douteux. Ils décidèrent pourtant de s'entendre directement avec Andrassy qui, dans certains cas, leur avait donné des preuves de bon vouloir. Ainsi, en discutant le principe de la cession, il avait pris spontanément l'engagement de ne rien céder au Monténégro du côté de l'Albanie, et de combiner les concessions à faire à la Serbie de telle façon que les communications avec les possessions turques n'en seraient aucunement

gênées. Sans doute, l'Autriche ne pouvait se dispenser d'occuper le Sandjak de Novi-Bazar, mais c'était pour mettre *un coin de fer* entre la Serbie et le Monténégro. Cependant, afin de mieux affronter l'orage que leurs réclamations ne pouvaient manquer de déchaîner, les Turcs éprouvèrent le besoin de solliciter des instructions plus formelles. Ils écrivaient donc ce même jour au grand vizir : « Le changement de l'article provoquera un tolle général contre nous et M. de Bismarck ne nous sera pas favorable. Cependant nous nous conformerons aux ordres de Votre Altesse et nous pouvons, si vous nous y autorisez, refuser de signer tant qu'on n'aura pas admis le mot *d'entente préalable* et occupation provisoire. »

La journée du lendemain, 13 juillet, avait été fixée pour la signature du traité, et la séance était fixée à 2 heures 1/2. Dans leur télégramme ils avaient cru devoir aviser le grand vizir que s'ils ne recevaient pas d'instructions, ils se croiraient par là autorisés à signer ; mais ces instructions pouvaient-ils les recevoir en temps utile ? C'était peu probable ; les quelques lignes télégraphiques qui avaient été rétablies après la guerre, entre l'Occident et Constantinople, fonc-

tionnaient encore si mal. Mais leur anxiété prenait heureusement fin. Dans la matinée ils recevaient leurs instructions ainsi conçues :

« Vous insisterez d'abord sur la substitution à l'article 25 tout entier d'un article rédigé ainsi qu'il suit :

« Les provinces de la Bosnie et de l'Herzégovine seront occupées provisoirement par l'Autriche-Hongrie et cette occupation sera subordonnée à une entente directe entre la Sublime Porte et le cabinet de Vienne. »

« Si, malgré votre insistance, le congrès refuse d'admettre votre rédaction, vous demanderez une déclaration des plénipotentiaires, en dehors du traité établissant le caractère provisoire de l'occupation et une subordination à une entente entre les deux puissances.

« Si le congrès refuse de recevoir cette notification vous vous abstiendrez dans ce cas de signer. »

Les difficultés à surmonter pour suivre ces indications s'étaient aggravées ; car au moment où ils demandaient à Stamboul un supplément d'instructions, les plénipotentiaires turcs pensaient que la signature du traité serait retardée

au delà du 13 ; mais la révision avait pu s'effectuer avec une rapidité inattendue, car, par une innovation suggérée par le prince, le traité, au lieu d'être écrit à la main, avait été imprimé. On y avait travaillé nuit et jour sans relâche, si bien que le 13 au matin il était imprimé, relié, déposé sur la table. Prétendre après cela introduire dans le texte la moindre modification, c'eût été en quelque sorte jeter un défi au Prince. Il y aurait consenti d'autant moins qu'il ne s'était jamais fait faute de répéter que si la Turquie refusait de signer, il ne s'en trouverait pas embarrassé. Ils se rendirent donc à l'ambassade d'Autriche. Le comte Andrassy s'y trouvait seul. Ils lui dirent qu'ils désiraient, suivant les instructions qu'ils venaient de recevoir, que les explications qu'il leur avait données de vive voix pussent être constatées par écrit. Ils ajoutèrent qu'il importait au maintien des bonnes relations des deux Empires qu'aucune place ne fût laissée à des malentendus en ce qui concernait les droits souverains du sultan, le caractère provisoire de l'occupation, ainsi que la nécessité d'une entente préalable. Après quoi, ils remirent au comte une déclaration rédigée dans ce sens en

le priant d'y mettre sa signature. Le comte après avoir lu le papier une première et une seconde fois dit que pour les droits de souveraineté du sultan il n'avait rien à objecter, mais que puisqu'il s'agissait de signer une convention, il ne croyait pas nécessaire de faire de nouveaux actes. Les plénipotentiaires lui firent remarquer que leurs instructions étaient catégoriques. A ce moment, M. de Haymerlé entrant dans la chambre, le comte lui expliqua en deux mots la situation et lui montra le projet de déclaration. M. de Haymerlé, après l'avoir parcouru, s'écria : « Mais c'est impossible. » — Je ne veux pas de ce mot, fit observer le comte ; voyons s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre. Reprenant alors le papier, il effaça les premières lignes qui faisaient allusion à une interprétation de la ligne 25, mais il admit le paragraphe concernant les droits de souveraineté du sultan dans lequel il substitua à l'expression : *demeurent réservés*, les mots : *ne subissent aucune atteinte du fait de l'occupation*, puis il repassa la pièce aux plénipotentiaires ottomans, en ajoutant que cela devait suffire. Ceux-ci, à leur tour, insistèrent. « Mais enfin que disent vos instructions ? » demanda de

Haymerlé, impatienté. Les plénipotentiaires répondirent qu'ils n'avaient point ordre de les communiquer. Il demanda alors à Andrassy si les plénipotentiaires autrichiens avaient le droit de signer un pareil acte. Celui-ci lui répondit qu'il avait les pleins pouvoirs de l'Empereur et que d'ailleurs il était son ministre des Affaires étrangères. De Haymerlé comprit à ces mots que le comte était disposé à ne pas pousser à bout les Ottomans et il se borna à envoyer dire au comte Caroliy de venir au plus tôt. Il s'établit alors entre les deux parties une de ces discussions qu'il est impossible de décrire tant elle fut âpre, passionnée. Ce qui ajoutait à leur énervement, c'est que des deux côtés on se disait que leurs collègues devaient être déjà réunis dans la salle du congrès et que leur absence y ferait sensation. On prépara et l'on rejeta coup sur coup différentes rédactions, et ce ne fut qu'au bout d'une heure que le comte Andrassy se décida à adopter la formule : *que l'occupation sera considérée comme provisoire* et, en ce qui concernait *l'entente, qu'elle sera préalable et se fera sans retard.*

Ainsi finit cette scène, qui ne fut pas de sitôt

oubliée par ceux qui y avaient pris part. Chottek, ministre d'Autriche-Hongrie à Bruxelles disait à un diplomate : « Mon chef a eu à Berlin une conversation avec les Turcs qu'il ne voudrait voir recommencer pour rien au monde. » Les plénipotentiaires ottomans firent mine de croire qu'ils avaient sauvé les deux provinces.

En dehors de cette question, les Anglais montrèrent les dispositions les plus favorables aux intérêts ottomans. « Si certains journaux en Angleterre et ailleurs se sont avisé d'accuser les plénipotentiaires anglais d'avoir fait preuve, au sein du congrès, d'indifférence pour la Turquie, les plénipotentiaires ottomans, plus à même que tout autre d'apprécier les services que l'Angleterre a rendus à la cause de l'Empire, ne sauraient souscrire à un pareil jugement. Loin d'être indifférents, les Anglais se montraient jaloux dans notre cause. Jaloux, c'est le mot... » Aussi, dans les séances, les Ottomans votaient avec les Anglais et témoignaient aux lords Beaconsfield et Salisbury la confiance la plus illimitée. Et ce n'était que justice. C'est principalement à leurs efforts que la Turquie obtint dans les Balkans une situation incomparablement meilleure que celle que

lui avait fait le traité de San-Stéfano. Au lieu d'une « Grande Bulgarie » s'étendant depuis la banlieue de Constantinople jusqu'en Bosnie, enlevant à la Turquie la mer Noire et l'Égée et la laissant sans communication avec ce qu'on lui laissait de territoire le long de l'Adriatique, il n'y avait plus qu'une petite principauté, coupée en deux, par l'érection de la Roumélie orientale en province autonome. La Turquie rentrait en possession directe de la Macédoine, qui est la région constituant géographiquement le cœur de la Péninsule balkanique. Mais ce n'était là qu'une œuvre éphémère que devait bientôt ruiner la volonté de ces peuples que Bismarck avait déclarés *sans avenir*.

Jamais traité ne fut moins respecté que celui de Berlin, si ce n'est celui de Paris. La plupart des articles en ont été successivement violés par la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche-Hongrie. A sa fragilité l'on put juger combien étaient vaines les doctrines de l'équilibre européen fondé sur le maintien de la domination turque en Europe. L'Allemagne a toujours laissé faire mais son impassibilité était faite de calcul. Elle profitera de chaque événement

et des conflits qui en seront la conséquence pour consolider ou étendre sa prépondérance dans les Balkans. Elle attisera sournoisement les passions et les craintes du monde oriental pour en faire un instrument du pangermanisme. Toujours réaliste, elle recueillera les débris de la coalition balkanique de 1913, qu'elle vit se former avec une vive inquiétude, pour les opposer à l'Entente qui ne sut pas dès l'abord en apprécier la haute valeur morale et politique. Mais le principal instrument de son ambition a été cette Autriche-Hongrie que Bismarck avait su domestiquer après lui avoir ravi son hégémonie sur l'Allemagne et qu'il a orientée vers les Balkans pour la mettre aux prises avec la Russie, dans une lutte sans fin. A ce point de vue, le Congrès de Berlin aura porté tous ses fruits.

CHAPITRE VII

LA JUSTICE ET LES TRIBUNAUX ISLAMIQUES

Les tribunaux pullulent à Constantinople. — Parodie turque de la justice européenne. — Le Tidjaret et ses fantaisies. — Les ulémas rejettent ses décisions. — Caractères des tribunaux du *chériat*. — Ils ont juridiction sur les chrétiens, mais refusent leur témoignage. — Singulière théorie d'un *positiviste* turc. — Commerce de faux témoignages. — Les capitulations. — La thèse des Jeunes-Turcs.

Pour se faire une idée exacte de la valeur des réformes introduites par le *tanzimat*, il convient d'examiner de près ce qu'est la justice en Turquie. Cet examen a son importance s'il est vrai que la justice est à la base de l'ordre social et qu'on ne peut juger des progrès d'un pays que par le degré de perfectionnement de son système judiciaire. Reconnaissons d'abord que la Turquie est le pays du monde le plus remarquablement pourvu de tribunaux ; mais sa justice en

vaut-elle mieux ? C'est ce que nous allons examiner. Constantinople compte :

1° Une Cour de cassation ;

2° Une Cour d'appel ;

3° Le Tidjaret ;

4° Les tribunaux administratifs ;

5° Un Conseil d'État, avec une Chambre de cassation ;

6° Les tribunaux islamiques.

Nous avons dit plus haut que chaque communauté chrétienne possède ses tribunaux dits patriarcaux. Les colonies européennes, de leur côté, dépendent de la juridiction pénale et civile de leurs consuls en vertu des traités nommés capitulations.

Les cinq premières juridictions sont calquées sur le système européen. C'est là une création du *tanzimat* qui a artificiellement superposé des organisations nouvelles à la justice des tribunaux islamiques restés intangibles et purs de tout alliage étranger. Il est incontestable que les tribunaux *nizamiés*, comme *le Tidjaret*, la Cour de cassation et le Conseil d'État, n'ont été créés que pour faire croire à l'Europe protectrice que l'État turc s'était débarrassé de ses

bandelettes théocratiques. Cette organisation fait donc partie de cette façade truquée qui a pendant longtemps abusé le monde européen.

Tout le monde sait à Constantinople qu'ils ne sont qu'une parodie de la justice française. Cela est si vrai que les juges turcs se font un mérite aux yeux de leurs coreligionnaires d'ignorer les principes les plus élémentaires de la jurisprudence qui s'y rapporte. Après cela, il est aisé de deviner ce que sont les tribunaux administratifs des vilayets où douze notables, généralement illettrés, sont appelés à trancher, non seulement les différends qui leur sont soumis, mais à liquider les questions relatives aux dîmes où ils sont personnellement intéressés.

Mais c'est au *Tidjaret* que revient la palme de la fantaisie. De tous les tribunaux de la réforme c'est celui dont l'organisation révolte, à la fois, les musulmans parce qu'elle méconnaît les principes islamiques ; les Ottomans, à raison de la faveur qu'elle témoignerait aux étrangers, enfin les étrangers eux-mêmes par la lenteur qu'elle apporte à l'examen des dossiers. Personne n'a songé à apporter remède à cette situation, d'abord parce qu'on n'y peut rien ; en second

lieu, parce que chacun en Turquie a la tendance de considérer comme provisoire l'ordre de choses établi.

Le Tidjaret ou tribunal de commerce est divisé en deux Chambres. La première connaît des différends entre Ottomans et étrangers ; la deuxième a compétence pour tous procès commerciaux entre sujets ottomans. Cinq membres le composent, dont deux étrangers appartenant à la nationalité des plaideurs et de trois Ottomans, dont un au moins doit être de religion chrétienne.

Cette composition où se reflète si pittoresquement la cosmopolite physionomie de la capitale levantine donne lieu à des incidents quotidiens qui égaient les couloirs du palais. Les plaidoiries ont lieu en français ou en turc, et les pièces de procédure peuvent être rédigées dans l'une de ces langues. Or, les assesseurs étrangers ignorent en général le turc et beaucoup la langue française. Certains jours, le tribunal, en son entièr, ne saisit rien des explications fournies à la barre et se reconnaît incapable, d'autre part, de puiser le moindre renseignement aux dossiers.

Tout cela se passe sous l'œil amusé des présidents de Chambre qui s'inspirent moins des principes du Code de commerce qu'ils ont mission d'appliquer que de leurs principes religieux et surtout des ordres du pouvoir public. Avant tout, on les voit soutenir les intérêts ottomans. Le fond du procès disparaît dans l'atmosphère trouble des passions qu'il soulève. Personne d'ailleurs n'échappe à cette ambiance. Les assesseurs étrangers soutiennent avec le même parti pris les intérêts de leurs compatriotes. Ils sont appuyés par le drogman qui, si les Turcs menacent de l'emporter, menace à son tour de refuser d'apposer sa signature sur le jugement, enlevant ainsi à celui-ci toute force exécutoire.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec un pareil système les procès soumis à l'examen du *Tidjaret* durent des années. Certains reviennent au rôle tous les six mois depuis plus de vingt ans. Il en est qui survivront à l'Empire ottoman.

Bref, la cause inavouée de tous ces tiraillements, c'est que le *Tidjaret* viole les principes du droit islamique, non seulement parce qu'il admet dans son sein des juges chrétiens, mais aussi

parce que les transactions du commerce moderne sont condamnées par l'Islam. Celui-ci ne reconnaît comme légitime que le seul bénéfice émanant d'un *corps certain*. C'est la raison pour laquelle les intérêts des sommes d'argent sont considérés répréhensibles en droit musulman, de même que les assurances sur la vie, les loteries, etc. Ce conflit entre la loi religieuse, et les lois empruntées à la législation européenne donne naissance à une foule de difficultés, une fois le procès jugé. Le plaideur ne saurait, en effet, faire état par devant les tribunaux civils de son titre arraché au *Tidjaret*. Systématiquement, les ulémas, gardiens vigilants de la loi sacrée, rejettent les décisions de ce tribunal profane. Usant de représailles, le corps consulaire, de son côté, s'oppose le plus souvent à l'exécution des arrêts touchant ses ressortissants.

Le seul système judiciaire ayant un caractère légitime est celui qui se rapporte aux tribunaux religieux. Seuls ils constituent aux yeux des musulmans des tribunaux de droit commun ; seuls ils rendent des sentences dont leur conscience peut s'accommoder.

Pour en saisir la haute importance il convient de remarquer :

1° Que leur compétence s'étend sur tous les sujets de l'Empire, y compris les sujets chrétiens. Vainement les divers patriarcats ont tenté de se soustraire à leurs arrêts ;

2° Que la justice est rendue par un juge unique ;

3° Que le témoignage y est admis comme moyen principal de preuve.

Mais tout n'est pas là. Notons ce fait capital et d'une conséquence incalculable que si les musulmans entendent soumettre les sujets chrétiens à la juridiction des tribunaux religieux, par application des principes islamiques, *ils ne sauraient, par contre, admettre qu'un chrétien ou un juif puisse témoigner en justice*, non plus d'ailleurs, *que n'en sont admises les preuves*. Voilà un détail qui a dû sans doute échapper à certains publicistes qui se sont un peu trop pressés de blâmer les chrétiens d'Orient de chercher à s'accrocher à leurs statuts traditionnels. Fait plus curieux, cette théorie a été soutenue à Paris par l'un des représentants les plus autorisés de la « Jeune-Turquie », Ahmed-

Riza, ci-devant président de la Chambre ottomane : « L'Islamisme, a-t-il écrit, n'admet point le témoignage d'un chrétien contre un musulman... Quant au témoignage judiciaire, qui a une si grande importance dans la vie humaine, *l'exigence des jurisconsultes musulmans est parfaitement fondée*. Le contrôle des témoignages constitue un des éléments les plus essentiels de la justice. On examine si le témoin est compétent, sincère, impartial ; s'il est, en outre, intelligent et éclairé. Par le seul fait qu'il est chrétien, c'est-à-dire croyant à la Trinité, il passe aux yeux des musulmans pour un aveugle privé d'intelligence. Sa déposition ne peut par conséquent pas être acceptée à l'égard d'un musulman (1). » Ainsi raisonne l'ex-collaborateur de *la Revue internationale positiviste*. Remarquons avant de passer outre que son argument est plus orthodoxe que solide ; car chacun sait que les Juifs qui ne croient pas à la Trinité, n'en sont pas moins empêchés de témoigner devant les tribunaux du *chéri*.

1. Ahmed-Riza, *la Crise de l'Orient*, p. 60. Voir Bibliothèque nationale sous la cote S.

Ajoutons, que cette législation, vieille de treize siècles, soulève dans l'application les plus grosses difficultés. Il n'y a pas longtemps qu'elle possède son Code ou *Medjellé ;* mais comme ce recueil est fort obscur et d'une interprétation difficile, juges et plaideurs se voient obligés de solliciter à chaque instant un *fetva* ou avis doctrinal. La question doit être soumise sous la forme interrogative et par écrit au *fetva-hané* qui répond par *oui* ou par *non*. Cette administration spéciale appose son cachet sur la feuille que le détenteur, s'il est plaideur, s'empresse de produire au tribunal. Celui-ci est obligé de se conformer à l'opinion ainsi exprimée. Son rôle se borne à enregistrer l'avis dans son jugement.

Il faut reconnaître que les ulémas qui siègent dans ces tribunaux sont généralement intègres. Le système, tel qu'il est, fonctionnerait donc avec assez de régularité si la légion de scribes dont les bureaux du Cheikh-ul-Islamat sont encombrés n'étaient atteints de la contagion du *bakt-chiche*.

Une autre plaie, bien plus grave, c'est la qualité des témoignages admis. Nul n'ignore en

Turquie que les couloirs de ces tribunaux pullulent de gens qui, moyennant salaire, se mettent à la disposition des plaideurs pour témoigner dans le sens qu'il leur plaît. Cet abus est si bien enraciné que les juges en ont pris leur parti et ne font rien pour le combattre. Une de mes connaissances assistait à une audience comme accusé. Le plaideur, à qui le juge venait de demander d'appuyer ses allégations d'un témoignage, se retira en faisant signe qu'il allait revenir. On le vit, en effet, bientôt reparaître accompagné d'un individu qu'il présenta comme témoin. Mais quelle fut la stupéfaction de l'accusé en reconnaissant en ce dernier le cocher qui l'avait amené. Ce dernier s'était improvisé témoin sans se douter qu'il allait déposer contre son client.

L'inconvénient du système basé sur le seul témoignage se fait sentir principalement quand il s'agit de régler les litiges en matière de propriété foncière. C'est en effet chose ardue que d'arriver à établir les droits de propriété d'une famille qui a égaré ses titres depuis longtemps ou bien lorsque ces mêmes titres font l'objet de contestation. Ce cas n'est pas rare dans un pays

où tout finit par un pillage ou par un incendie. Les immeubles qui sont le plus souvent sujets à contestation sont les biens *vakoufs* ou de main-morte dont l'origine remonte aux premiers temps de la conquête. Alors les sultans avaient coutume de récompenser leurs guerriers en leur cédant de vastes domaines, voire des provinces entières. Ainsi, le rénégat Evrenos eut en partage la Crète et une bonne partie de la Macédoine.

Mais, en Turquie, on n'est jamais sûr de rien. Il arrivait souvent que les bénéficiaires étaient dépouillés au profit des favoris du jour. C'est pour se soustraire aux caprices du sérail qu'ils adoptèrent le parti de faire don à Dieu de leurs propriétés, c'est-à-dire aux mosquées. Par la même occasion, ils se réservaient le droit de les administrer de père en fils, ce qui impliquait un droit de jouissance. Cependant, pour qu'au décès d'un propriétaire *vakouf*, les biens puissent passer à sa famille, il est indispensable qu'il s'y trouve un héritier mâle; car, suivant les principes du droit islamique, les femmes sont inhabiles à hériter par elles-mêmes. La femme ne peut recevoir une part de la succession

qu'autant qu'un homme, membre de la famille, est reconnu héritier par la loi.

A défaut, la succession est dévolue intégralement à l'administration vermoulue des *Vakoufs* à qui a été confiée la gérance des propriétés tombées en déshérence. Lorsque l'aptitude à succéder est établie par *l'imam* ou desservant de la mosquée du quartier en ce qui concerne les musulmans, et par le patriarcat pour les chrétiens, les tribunaux déterminent les parts de chacun, lesquelles sont inscrites au cadastre (defter-hané).

Les orphelins, de l'un ou de l'autre sexe, ne peuvent théoriquement entrer en possession de leurs biens qu'à leur majorité. Une administration spéciale dite *administration des biens des orphelins* est censée gérer leur patrimoine jusqu'à ce moment. En fait, les orphelins sont frustrés neuf fois sur dix. « Bien rares sont ceux qui arrivent à recueillir leur succession. » Et cet aveu était fait en ma présence par un fonctionnaire de la dite *administration*.

C'est parce que l'État ottoman ne s'est pas dégagé de ses bandelettes théocratiques, que les juges du *Tidjaret* ne sont que de simples fonc-

tionnaires dénués de connaissances juridiques comme de toute notion que comportent les devoirs d'une laïcité impartiale, qu'il y a encore des capitulations en Turquie. L'amour propre ottoman s'en trouve offusqué ; mais qu'y faire ? Impuissants qu'ils sont à rien modifier à cet état de choses, les Turcs entendent néanmoins abolir ces garanties, parce que *charbonnier est maître chez lui.* Tous leurs arguments se réduisent à ce simple aphorisme. Les Turcs parlent volontiers de ce qui les gêne, jamais de ce qui gêne les autres. Ils font sonner haut leurs prétentions ; mais se taisent sur les dommages qu'elles causeraient à autrui, si autrui s'y soumettait. Ils veulent, en dernière analyse, que toutes les confessions : catholiques, protestantes, juives, orthodoxes, bouddhistes acceptent les humiliations d'une justice qui se confond avec leurs dogmes religieux et des juges choisis parmi les corps des ulémas. Mais si elles se soumettaient à leur volonté, un principe inédit s'introduirait dans le droit public mondial, et du même coup la civilisation moderne souscrirait à des conditions que, par un accord tacite, la tolérance du moyen âge répudia unanimement.

De même que les privilèges patriarcaux, les capitulations sont un produit de la nécessité reconnue d'abandonner à chaque religion le soin d'appliquer ses propres principes en ce qui concerne les questions relatives au statut personnel. Les consuls jugent, par suite, leurs nationaux conformément à leurs codes, et avec les autres étrangers, s'ils sont demandeurs. Sans doute, les traités qui ont instauré ce régime spécial stipulent, en outre, en leur faveur des privilèges abusifs comme l'exemption de l'impôt et des tarifs douaniers que les traités de 1861 fixèrent un peu trop arbitrairement au taux de 8 o/o. Il est vrai que ce droit a été élevé à douze et que les *baktchichs*, que les négociants sont obligés de glisser aux rapaces et nombreux employés de la douane, l'ont fait monter à 20 o/o. Signalons également cet autre abus que chaque puissance a ses bureaux de poste. La France, la première, créa le sien à Péra en 1854 pour les besoins de son armée, c'est-à-dire à une époque où ce service faisait défaut dans l'Empire ottoman. Celui-ci suivit plus tard cet exemple, séduit moins par son utilité que par l'appât des bénéfices en perspective et par les moyens qu'il lui offrait de

connaître les secrets d'autrui. Les étrangers gardèrent leurs postes, convaincus que c'était là le seul moyen de soustraire leurs correspondances aux cabinets noirs de la Porte.

CHAPITRE VIII

ABDUL-HAMID

Le Sultan se retranche à Yildiz. — Il comble de faveurs son armée *privée*. — L'espionnage. — Un singulier directeur d'école. — Comment il écrivait ses notes diplomatiques. — Les petits bénéfices des chambellans. — Abdul-Hamid croyait au mal, jamais au bien. — Ses moyens de corruption. — Comment il payait les terres confisquées. Une flotte mobilisée après vingt ans d'immobilité. — Un ministre qui est son propre fournisseur.

Ce souverain étant monté sur le trône à la suite d'un double événement dramatique, il semble que son esprit en éprouva une commotion peu ordinaire, si l'on en juge par ses actes qui atteignirent les dernières limites de l'extravagance. Dans la nuit du 30 mai 1876, son oncle Abd-ul-Aziz était détrôné à la suite d'un *pronunciamento* auquel la flotte de cuirassés, ancrée devant le palais de Dolma-Baktché, prenait une part active. Il était remplacé par son neveu, l'alcoolique et

inoffensif Mourad, qui devait quelques mois après céder la place à Abdul-Hamid. En général, l'Oriental se distingue par un esprit méfiant et craintif, mais chez Abdul-Hamid ce trait de caractère dégénéra en idée fixe. A dater de ce moment la grande affaire du règne fut la conservation de sa personne. Tout le reste y fut subordonné. Dominé par l'idée d'échapper au sort de son prédécesseur, il abandonna les beaux palais qui mirent leurs blanches façades dans les eaux bleues du Bosphore, et il s'en fut sur les hauteurs de Yildiz-Kiosque, où il se logea dans un pavillon de fortune, mais qu'il agrandit et multiplia, en l'appropriant à ses goûts et à ses desseins. A cheval sur les deux collines où s'étagent Béchik-Tache et Orta-Keuy, le parc qui est autour est vaste et agréablement ombragé. La vue embrasse le vaste port et la côte d'Asie, à gauche. Au loin, la fine silhouette de Stamboul toute en minarets, la lumineuse Marmara avec son cadre de montagnes aux plis veloutés. Il y installa sa maison composée de secrétaires et de plusieurs douzaines de chambellans, de centaines d'aides de camp, de médecins, de pharmaciens, de maréchaux, d'eunuques, d'imams et d'un nom-

breux harem. Il s'entoura d'une garde privée qui comprenait, en 1896, cent cinquante Albanais, armés de poignards et de revolvers qu'ils dissimulaient sous les plis rassurants d'une redingote de drap noir. Une rangée de casernes, flanquées du corps de garde, se développa autour de la double muraille qui protégeait la demeure impériale. A chaque porte, qu'elle fût ouverte ou fermée, se tenait un groupe de huit à dix sentinelles. Toute une armée s'y installa ; mais ce qui en faisait l'originalité, c'est que chaque régiment était formé exclusivement de soldats appartenant à l'une des principales races de l'Empire. Chacun avait sa caserne, de façon que les Albanais vivaient séparés des Turcs et ceux-ci des Arabes, n'ayant rien de commun pour qu'ils n'eussent aucune occasion de se rencontrer, de se quereller ou de se jalouser. Logements, hôpitaux, mosquées, fontaines, hamams, se pressaient sans se confondre dans l'espace resserré que présente au nord le plateau de Yildiz. Un souci de confort et même de luxe avait présidé à toutes les installations. Les soldats étaient bien vêtus, bien payés, traités en enfants gâtés. Peu d'exercices, aucune

marche fatigante. Tout le travail consistait à monter la garde et à faire bonne figure aux revues hebdomadaires du *Sélamlik*. Ils se distinguaient de leurs camarades de la ville, moins fortunés et qui ne touchaient dans l'armée que six mois de solde, par un air de propreté et d'insolence qu'on ne se lassait d'admirer et de craindre.

En dehors de cette force armée, plusieurs milliers d'hommes peuplaient le palais. On comptait 1.262 cuisiniers et *tablakiars* (porteurs de repas), 1.500 domestiques et palefreniers, une soixantaine d'eunuques. Le nombre des femmes s'élevait à plusieurs centaines. Les frais nécessaires pour nourrir et payer cette innombrable valetaille et le maître qu'elle servait, s'élevaient à dix millions de piastres, ou environ. On sait que depuis Mourad III, les sultans ne sortaient plus de la capitale. Abdul-Hamid, lui, prit le parti de ne plus sortir de son palais. Il y avait concentré, non seulement tout le confort de la vie turque, mais tout ce que l'on peut imaginer pour le plaisir des yeux et des sens. C'est là qu'il recevait les ambassadeurs et les souverains de passage, qu'il faisait jouer la comédie, qu'il incarcérait les suspects et les fonctionnaires qui

avaient encouru sa disgrâce. Tous les métiers y étaient représentés : la menuiserie, la cordonnerie, la serrurerie et la porcelaine. Pendant les trente-trois ans qu'il y habita, le parc fut un chantier permanent, où une armée de maçons et de terrassiers étaient d'un bout de l'année à l'autre occupés à construire, à démolir, à reconstruire.

Pour loger tout ce monde, il fit élever un nombre invraisemblable de bâtiments de toutes dimensions, que des murs isolaient, formant autant de quartiers séparés. Les villages d'Orta-Keuy et de Bechik-Tach, durent reculer leurs limites pour lui faire place. On brûla sournoisement les quartiers qui s'approchaient de trop près du domaine impérial.

Ainsi retranché, le sultan s'attacha à organiser une institution que les aptitudes locales devaient porter à un haut degré de perfection. C'est de l'espionnage qu'il s'agit. Il supprima la liberté de la presse, établit la censure préalable, et, pour surcroît de précaution, il dota de généreuses subventions les quelques feuilles qu'il toléra. Puis il s'appliqua à exercer tout pouvoir extérieur et il n'usa du sien que pour canaliser dans

ses coffres le plus clair des ressources du pays. Il disposa de tout et nul ne fut admis à posséder quoi que ce soit qu'il ne le tînt de ses libéralités. Pendant plus de trente ans, le pays ne fut qu'une dépendance de Yildiz. Son régime de despotisme administratif et de terreur policière fut d'autant plus accablant qu'il disposait de tous les ressorts que la politique de centralisation avait mis au service des pouvoirs publics. En Turquie, les institutions empruntées à l'Europe n'ont jamais été que des instruments d'oppression. Aussi rien n'y échappa. La puissance d'oppression se faisait sentir aussi efficacement aux extrémités de l'empire que dans la capitale.

A son idée, le pays avait deux armées, la *sienne*, celle qui campait sur la colline de Yildiz et l'autre qu'il se plaisait à traiter en ennemie. Il éloignait de la capitale les jeunes gens sortis des écoles militaires de Constantinople ou de l'étranger et ne livrait les commandements qu'aux officiers sortis des rangs. Les officiers généraux étaient surveillés de près. La principale occupation d'un pacha divisionnaire, nommé Ismaël, consistait à signaler, jour par jour, en haut lieu, l'attitude des élèves, à prendre note des

idées et des propos des professeurs. Il était diligemment secondé dans cette tâche par Zéki-pacha, son grand maître de l'artillerie et directeur général des écoles militaires. En présence de cet état de choses, les ministres, les généraux, les officiers de tous grades renoncèrent à toute prétention à l'autorité. Ils en arrivèrent même à oublier un métier qu'ils n'avaient plus occasion de pratiquer. Les exercices à feu étaient rigoureusement interdits, ainsi que les manœuvres d'ensemble. On ne tolérait que les exercices d'assouplissements et le pas de parade allemand. Comme il se méfiait tout particulièrement des hommes de la Porte, il entreprit de les domestiquer, en leur arrachant tout crédit et toute initiative. Les notes diplomatiques, il les forgeait de concert avec son secrétaire privé et lorsqu'il les jugeait à point, il les faisait signer par le ministre titulaire. Docilement, celui-ci assumait la responsabilité d'une politique où il n'était pour rien, mais qui, à chaque apposition de cachet, lui valait une gratification. Tout fonctionnaire, soucieux de se maintenir en place ou de se pousser dans les honneurs, avait au palais un protecteur attitré, qui veillait à ses intérêts

et auquel il servait une pension. Ainsi le ministre de la Guerre avait pour appui le chambellan Arif bey auquel il faisait une pension annuelle de 150 livres turques par mois ; le préfet de la ville était protégé par le maître de la garde-robe (espapdji-bachi.), etc. Le plus curieux est que Abdul-Hamid fut un révolutionnaire à sa façon. Ses tyranniques volontés eurent pour effet de saccager les traditions et ce que son grand-père, Mahmoud II, avait laissé subsister de l'ancien ordre de choses. Il abolit l'influence des eunuques et le pouvoir occulte du harem. Le kislar-aga ou *gardien de la porte de Félicité*, qui jadis marchait de pair avec le grand vizir, fut réduit au rôle d'un premier domestique. Il porta une main hardie sur l'institution des ulémas dont il diminua le nombre en même temps que l'influence, après avoir pris les principaux à ses gages.

Le mobile de toutes ces précautions était la méfiance. Il croyait au mal, jamais au bien. Il s'isola non seulement de ses sujets, mais des membres de sa famille, au point que beaucoup d'entre eux lui étaient inconnus. Il cherchait à agir sur tout le monde, indistinctement, par des

moyens de corruption. L'audace de ses tentatives mettait souvent dans l'embarras les instruments de ses libéralités. Comme il jugeait tout le monde d'après ses familiers, il n'hésitait pas à mettre le marché à la main de tout particulier qu'il voulait gagner à sa cause, si haut placé fût-il. La vérité de l'histoire m'oblige à dire que cela lui réussissait souvent. Ce hardi procédé lui permit d'entretenir d'équivoques intelligences avec les plus hautes sphères politiques du monde occidental. Aussi jamais chef d'État ne fut mieux renseigné, mieux servi. A telle enseigne qu'il était ordinairement tenu au courant des notes diplomatiques que tel ou tel cabinet lui destinait longtemps avant qu'elles lui fussent communiquées. Mais si, pour son compte, il était toujours bien renseigné, en revanche il ne mettait personne dans la confidence de ses projets, de sorte qu'il menait souvent ses complices plus loin qu'ils n'auraient voulu. J'entends parler des étrangers.

L'un de ses moyens corrupteurs le plus efficace fut l'argent. Il eut le talent de le semer avec un rare discernement. C'est à l'administration sagace de l'Arménien Agob-pacha qu'il

fut redevable des ressources inépuisables au moyen desquelles il put s'assurer les plus utiles concours. Il accrut tout d'abord les revenus de la liste civile d'une quinzaine de millions en recourant à un expédient fort simple. Détachant du fisc les meilleures terres de l'Empire, il en versa les impôts dans les caisses privées de son maître. La confiscation des meilleures fermes, qu'il paya en décorations et en pensions sur les caisses de l'État, augmentèrent également ses revenus. A l'occasion, et pour faire face à des besoins urgents, il puisait à pleines mains dans les caisses des retraites et de l'instruction publique. Dans tout emprunt, il se réservait une part personnelle, dont il abandonnait généreusement une parcelle à son entourage. Celui-ci en était réduit à ne toucher que des appointements dérisoires, mais, en manière de compensation, le sultan les avait investis de fonctions supplémentaires auxquelles correspondaient de gros traitements. Pour n'en citer qu'un exemple, je nommerai le *sedjadedji bachi*, qui, à ses fonctions de porteur de tapis, ajoutait les attributions de chef de la corporation des portefaix de Constantinople et de Smyrne, ce qui lui valait

un revenu annuel de près de 70.000 francs. C'est ainsi, qu'il s'assurait de leur fidélité. Abdul-Hamid voulait bien être libéral, mais à condition qu'il n'en coûtât rien à sa bourse.

Aux causes de désorganisation voulues se joignaient des désagréments qui contribuèrent à la désagrégation morale de l'armée. A Constantinople et dans les villes, la vie de garnison était supportable. La principale occupation des soldats était de monter la garde à l'entrée des nombreux postes que l'inlassable méfiance du souverain avait parsemés dans les quartiers. Si, pendant la guerre balkanique, on les a vus souffrir de la faim sous les murs d'Andrinople, à deux pas de la capitale, l'on peut imaginer à quels excès de misère ils étaient exposés dans des régions aussi éloignées que le Yemen ou la Tripolitaine où les appelaient d'incessantes insurrections. L'intendance les laissait littéralement mourir de faim. Le plus souvent, ils n'étaient ni chaussés, ni vêtus ; blessés ou malades, ils mouraient faute de soins. Cependant ils furent longtemps à se départir de la passive attitude dans la souffrance qui caractérise le Turc. Mais enfin il leur arriva une ou

deux fois de se mutiner. L'habitude qui avait fini par s'établir dans l'administration militaire de les garder sous les armes au delà du temps réglementaire avait fini par les exaspérer. Si bien qu'on dut deux ou trois fois faire droit aux réclamations des garnisons du Yemen et du Hedjaz. On les rapatria, mais au lieu de les débarquer dans les ports de la mer Noire, ce qui les eût mis à proximité de la terre natale, on les déposait à l'échelle d'Alexandrette en leur laissant tout l'honneur de se débrouiller comme ils l'entendraient. Les natifs d'Angora, de Trébizonde ou de Sivas, se voyaient donc obligés de traverser à pied une bonne partie de l'Asie Mineure pour rentrer chez eux, c'est à-dire une région, brûlante ou glaciale suivant les saisons, dénuée de route, avec une seule ligne de chemin de fer qui fuit vers le littoral de la Marmara. On pense ce qu'un pareil voyage représentait de fatigues et de privations et combien ces épreuves devaient être pénibles à des malheureux déjà exténués par une longue campagne. Ce qui paraîtra incroyable, c'est que cette mesure était uniquement dictée par la crainte que les soldats rapatriés, en traversant le Bosphore, ne

se livrassent à quelque fâcheuse démonstration en passant devant le palais de Ildiz.

Cependant cette armée, qui fut écrasée par les Bulgares à Kirk-Kilissé, et par les Serbes à Coumanovo, avait à son actif quelques états de service assez méritoires. Après la guerre de Crimée, elle avait été organisée selon les principes de la tactique moderne. Une mission française avait créé la première école militaire d'où étaient sortis un corps d'officiers qui, en plus d'une occasion, donnèrent des preuves d'un vrai mérite professionnel. A la vérité, si l'on en excepte cette catégorie d'élite, les chefs subalternes étaient plus que médiocres. Leur culture ne dépassait guère celle de leurs hommes. Cependant elle n'en releva pas moins en 1877 le prestige des armes ottomanes. Pendant la période russo-turque ses contingents fournirent un effectif total de 700.000 hommes, active et réserves comprises, pourvues d'un équipement complet. Ils furent battus, mais la résistance fut honorable.

S'il est possible, la marine fut encore plus maltraitée. A l'époque d'Abd-ul-Aziz elle régnait en maîtresse sur la mer Noire dont le traité de

Paris avait chassé la flotte russe. Dans la Méditerranée, elle venait au second rang par le nombre et la puissance de ses unités. Le sultan y avait engouffré le produit d'une bonne partie des emprunts. La raison de cet effort, c'est que les Turcs, mécontents de ce traité, qui, à leur idée, aurait dû reviser celui de Yassi, prétendaient reconquérir la Crimée. Ce fut pour atteindre cet objectif que le conseil du Séraskérat entreprit de débarquer des troupes sur la rive orientale de la mer Noire. Il pensait que la présence des soldats ottomans sur la terre russe soulèverait le Caucase, et aurait amené une diversion assez puissante pour contraindre l'armée russe à suspendre sa marche sur Kars. Mais cette tentative fut déjouée par les Russes. Étroitement surveillés, les peuples de la Circassie et du Daghestan restèrent tranquilles. En attendant, les armées de Moukhtar-pacha, en Asie et d'Osman-pacha, à Plevna, succombaient faute de secours. L'expédition de *Soukhoum-Kaleh* avait inutilement mobilisé des forces dont la présence, sur un autre point du champ de bataille, eût probablement changé les destinées de la guerre.

Une fois la paix conclue, Abdul-Hamid, qui ne pouvait oublier la part que la flotte avait prise au détrônement de ses prédécesseurs, reléguait les cuirassés au fond de la Corne d'Or, au delà des deux ponts flottants qui relient les rives du golfe. Ils y restèrent une vingtaine d'années immobiles sur leurs corps-morts, la coque s'alourdissant d'année en année d'épaisses couches de coquillages. On n'y avait laissé que quelques hommes d'équipage pour la garde du matériel. On n'y pensait plus lorsque tout à coup, en 1897, le bruit se répand qu'on allait procéder à leur mobilisation pour les envoyer dans l'Égée à la rencontre de la flotte du roi des Hellènes qui venait de déclarer la guerre au sultan. Les officiers désignés pour les commander déclinèrent d'abord cet honneur, prétextant que de leur vie ils n'avaient conduit un navire. Les équipages n'étaient pas moins pris au dépourvu ; mais l'ordre était formel, il fallut s'exécuter. Cette flotte, qu'on n'avait pas eu le temps de rafistoler, sortit donc de la Corne d'Or sous les yeux émerveillés de la population qui s'était massée sur les quais et les terrasses des maisons pour

jouir du spectacle. Chacun était curieux de voir comment elle se tirerait d'affaire. Les cuirassés atteignirent bien les Dardanelles, mais ils ne se risquèrent pas à aller plus loin. A bout de souffle, ils reprirent sous la protection des batteries la position ancrée qui leur était habituelle. Encore une fois, la paix les ramenait dans les eaux de Cassim-pacha. Cependant, en prévision d'éventualités possibles, deux réfections leur étaient successivement infligées. La première avait été confiée aux lumières d'un architecte du palais, Vassilaki-Calfa ; mais ayant été jugées peu concluantes par le conseil de l'amirauté, consulté après coup, l'on recommença à nouveaux frais. Cette fois l'on crut devoir s'en rapporter à l'industrie de la maison Ansaldo de Gênes. On n'oubliera pas de longtemps à Constantinople le singulier ministre qui présidait à ce burlesque gâchis. Il s'était constitué le fournisseur de son propre ministère et partageait avec le palais l'argent destiné aux arsenaux.

CHAPITRE IX

L'ALLEMAGNE ET LE PANISLAMISME

Premiers témoignages d'amitié germano-turque. — Organisation du panislamisme. — Son origine germano-turque. — Elle vise la France et l'Angleterre. — Cynisme de la politique allemande. — Elle encourage l'esprit de réaction. — Massacres d'Arménie. — L'Europe laisse faire. — Visite de Guillaume II. — Ses propos au Comte Calice, ambassadeur d'Autriche. — Ce dernier trahit ses collègues et révèle aux Turcs les secrets de la conférence de 1897. — Un rapport secret adressé au palais.

Dans ce milieu spécial, une politique dénuée de scrupule, et s'étayant sur le prestige militaire pouvait compter sur tous les succès. La Wilhemstrasse ne fut pas la dernière à s'en apercevoir. Elle s'engagea résolument dans la voie qu'elle s'était tracée à Berlin et dans laquelle Bismarck avait aiguillé l'Autriche qui, soucieuse de s'ouvrir les portes de l'Orient, comme pour compenser ce qu'elle avait perdu en Allemagne, céda à l'impulsion. La Turquie s'avisa de son

côté que Turcs et Germains étaient faits pour s'entendre contre le péril slave, et que leurs intérêts pouvaient se confondre sans inconvénient. En 1882, une importante mission militaire allemande s'établissait à Constantinople. Peu après, la Deutch-Bank obtenait sur la côte d'Asie, avec l'agrément de l'Angleterre, une concession de chemin de fer qui, de proche en proche, gagnerait la Mésopotamie. Ils se donnèrent un autre témoignage de solidarité en intrigant de concert en Bulgarie en vue d'y ruiner l'influence russe. Au moment où cette principauté opérait son coup de main sur la Roumélie orientale, Bismarck s'attacha à démontrer aux diplomates de Pétrograd que les convenances exigeaient qu'ils rappelassent les officiers russes de l'armée bulgare. Le conseil ayant été suivi, il produisit le résultat qu'on devine. La Bulgarie s'agrandit sans l'aide de sa protectrice et en conclut, l'Autriche aidant, qu'elle pourrait désormais voler de ses propres ailes.

L'attitude conciliante de la Turquie contribua à la raffermir dans cette conviction. Je sais qu'elle ne vit pas partir sans regret le prince de Battemberg, chassé de la principauté par une

conspiration militaire. Elle eut lieu de se féliciter le jour où l'austrophile Stambouloff fit élire à Tirnovo Ferdinand de Cobourg. Avec ce dernier, la politique de la Ballplatz allait prendre pied à Sofia pour n'en jamais plus sortir. Le Dr Voulcovitch, agent de Bulgarie auprès de la Porte, considéré comme le bras droit de Stambouloff, était devenu le champion de cette politique russophobe que Yildiz favorisait de tout son pouvoir.

Non contente de ces résultats, la Wilhemstrasse entreprit d'exploiter les secrètes aspirations du khalifat. Elle savait depuis l'année 1871 que la Turquie nourrissait de vagues aspirations panislamiques. On n'apprendra pas sans intérêt que ces aspirations ont pris naissance en même temps que les doctrines dont est sortie la Jeune Turquie. Ensemble, elles ont jailli d'une même source. Pour la première fois, en 1865, Halil-pacha, son fondateur, exprimait l'idée de grouper en un faisceau puissant les forces de l'Islam dont on aurait armé le khalife pour l'opposer, comme une digue, à l'action du monde chrétien, surtout à la pression de ses diplomates qui, en échange de leur protection et des services rendus,

demandaient à la Turquie des réformes d'ordre social et administratif. Abdul-Hamid emprunta à ce programme tout ce qu'il jugea propre à favoriser ses desseins personnels. Dans ce but il se rapprocha des religieux arabes. A peu d'exceptions près, les chefs des confréries sont ou se disent descendants du prophète. Il s'attacha le cheikh Essad, issu d'une famille où se recrutaient les gardiens de la Kaaba. Le sultan confirma ce privilège et il lui confia la direction politique du Hedjaz. Telle était la confiance qu'il avait en lui qu'il l'investissait de la mission de *surveiller* les chérifs en résidence à Constantinople. Au cheikh Djaffer, khalifat des Senoussis, il attribua l'Afrique du Nord comme sphère d'influence. Le sultan envoya à leur cheikh le colonel Sadyk bey. A Abdoul-Houda, il assigna comme champ de propagande la Syrie et la Mésopotamie, comprenant les vilayets de Damas, Beyrouth, Jérusalem, Lataquié, Alep, Mossoul, Bagdad, Bassorah.

D'autre part, il noua d'étroites relations avec l'émir d'Afghanistan à qui il envoya une mission militaire et un conseiller financier.

D'autres missions prirent le chemin des Indes et de l'Asie centrale, répandant sur leur passage des milliers de Corans imprimés aux frais de la cassette impériale. La grande imprimerie Osmanich, à Stamboul qui avait été réquisitionnée ne fonctionnait que pour la propagande dont tous les fils aboutissaient à Yildiz, autour duquel les Cheikhs étaient logés et grassement pensionnés. Ce rêve de domination turque par l'Islam se serait probablement dissipé en mystiques aspirations si l'Allemagne n'était intervenue pour lui donner un commencement d'organisation. Comme le panislamisme implique l'idée de guerre sainte, il visait spécialement les puissances qui occupent les contrées peuplées de musulmans. Von der Goltz fut chargé de soumettre au palais tout un programme d'action. On s'occupa d'abord de la Tripolitaine dont l'organisation fut confiée à un proscrit, Redjeb-pacha, qui forma une armée de 40.000 hommes fournis par le recrutement indigène et encadrés d'officiers turcs. Autour de ce noyau solide, qui absorba les chétives garnisons de Tripoli et de Bengazi, vinrent se grouper les contingents

nomades qui, ont opposé une si vive résistance à la conquête italienne et anglaise en ces derniers temps.

Ce serait une erreur de croire que ces mesures furent prises contre l'Italie, car, à ce moment, la Porte était loin de suspecter les intentions de cette puissance. Elles ne visaient, à vrai dire, que la France. Une mesure analogue avait été adoptée en Arménie contre les Russes par l'organisation des tribus Kurdes en régiments de cosaques. J'ai pu voir en 1894, à l'une des cérémonies du *Sélamlik*, le premier escadron de cette cavalerie qu'on dénomma *Hamidié* et à la tête duquel figurait Ibrahim-pacha, l'un des chefs notables de son pays. De ma vie je n'oublierai ces guerriers basanés, aux grosses moustaches noires, aux yeux petits et vifs, aux épaisses mâchoires de carnassiers.

Telle était la nature des liens qui unissaient le kaiser et le sultan, la cause persistante de leur amitié. Les discours de Gladstone, fulminant contre la mauvaise foi turque qui se refusait aux réformes, ne fit que les resserrer. Il est indéniable que l'apparition du facteur allemand à Stamboul eut pour résultat de modifier

les rapports politiques et moraux de la Porte avec le monde civilisé. Depuis un siècle l'amitié turque avait mis plus d'une fois dans l'embarras la France et l'Angleterre, prises entre leurs devoirs de nations civilisées et le souci de ne pas rompre avec la doctrine de l'intégrité de l'Empire ottoman. L'épisode le plus caractéristique de cet état de choses fut l'expédition que la France se vit contrainte d'entreprendre pour châtier les instruments des massacres du Liban et cela peu après la fameuse expédition de Crimée. L'Allemagne, elle, ne s'est jamais embarrassée de ces scrupules. Dans ses relations avec ce pays, elle a apporté le sentiment le plus cru de ses intérêts matériels, sa méthode cruelle et cynique de comprendre les affaires. Nulle considération n'en atténua jamais le caractère positif. Sachant que le seul levier d'influence possible en Turquie était l'amitié du sultan, Guillaume II ne négligea rien pour se l'assurer. Dans son premier voyage à Stamboul, en 1888, il flatta ses goûts, ses manies, ses desseins panislamiques. Cette attitude causa d'abord quelque surprise. Était-il sincère ? On avait encore bonne opinion de cet empereur et déjà

fort mauvaise d'Abdul-Hamid : mais on ne fut pas longtemps à comprendre que le monarque chrétien était prêt à toutes les complaisances pouvu qu'on y mît le prix. Les Turcs virent d'abord dans la force qui s'offrait la possibilité de briser le contrôle moral que l'Europe faisait peser sur eux. On atteindrait ce résultat en opposant les forces divergentes les unes aux autres, le pangermanisme au panslavisme. Ce jeu était d'autant plus facile que l'Allemagne avait un but, un programme défini, de l'esprit de suite dans ses volontés, alors que le reste de l'Europe s'était ou inféodée à sa politique, ou, comme la France, suivait une politique traditionnelle sans objet. Cette constatation faite aussitôt tout en fut bouleversé : protectorat russe sur les Slaves, action anglaise sur les volontés de la Porte, influence française établie sur de vieilles traditions.

Il va de soi qu'il ne fut plus question de réformes, et que la dernière tentative qui eut lieu dans ce sens, au lendemain des terribles événements de 1896, sous la pression étrangère, fut vouée à un piteux échec. Je me garderai bien de jeter le blâme sur l'Allemagne, d'avoir renoncé à réformer l'irréformable. Elle a pensé

que ses diplomates avaient mieux à faire qu'à enrichir les archives de la Porte de notes, de mémorandums et de projets irréalisables. Non, ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir, comme Faust, vendu son âme au génie du mal au prix de compensations égoïstes. De propos délibéré elle a livré les Turcs à eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs pires instincts en les délivrant de la crainte salutaire de l'Europe. Et les événements n'ont que trop prouvé que ce mal elle l'a fait avec calcul, en connaissance de cause. L'Allemagne ne se lavera jamais de ce crime.

On en vit bientôt les effets. Tous ceux qui ont vécu à Constantinople pendant la période hamidienne, ont été les témoins du revirement qui s'y produisit du jour au lendemain. D'une chiquenaude, le kaiser venait de renverser l'équilibre instable du *modus vivendi* turc. La réaction ne leva la tête que le jour où l'Allemagne prit pied au palais de Yildiz. Le fait est indéniable. C'est à partir du moment où les liens d'amitié entre les deux souverains se resserrèrent qu'on s'attaqua aux écoles de médecine, de droit, au lycée de Galata-Seraï et autres établissements, dont les programmes

furent modifiés, expurgés ou réduits à rien. Défense d'enseigner l'histoire, le droit romain et la physiologie dans les livres. Le zèle était malséant, la science suspecte. Il était de bon ton de porter au bout des doigts le chapelet à quatre-vingt-neuf grains, d'affecter la dévotion, le mépris de tout ce qui était européen. Le Turc devait éviter les fréquentations de Péra, dont plus d'une fois l'accès fut interdit aux femmes et quelquefois aux officiers. Une grossière censure passait au crible la prose des journaux de la localité et éliminait du vocabulaire une foule de mots, comme *liberté*, *révolution*, *socialiste*, *brigand*, *constitution*, etc. D'autres étaient réputés néfastes, on n'a jamais su pourquoi, comme *serpent*, *chameau*. Je ne cite ces menus détails que pour donner une indication de la mentalité du régime. Nul ne pouvait voyager en pays étranger sans une permission du sultan, et cette faveur était rarement accordée. Ceux qui passaient clandestinement la frontière étaient condamnés par les tribunaux avec la dernière sévérité. L'obligation de la police mutuelle s'établit non seulement à la caserne, dans les bureaux, à l'école, de voisin à voisin,

mais entre frères, entre parents et enfants. Le soldat espionnait son officier qui espionnait son chef. Docile, la société turque se laissa ligoter dans une immobilité atrophiante, et cette docilité s'explique non seulement par sa mentalité, mais parce que, oisive et parasite, elle est incapable de subvenir à ses besoins par un effort personnel. Elle doit sa reconnaissance au padischah dont elle mange le pain et dont elle se dit l'esclave. La religion lui en fait un devoir et sa paresse une nécessité. J'ai pu vérifier moi-même ce phénomène curieux qu'à mesure que diminuait son activité, les passions religieuses s'exaltaient, et que l'opposition turque, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un caractère occulte, seulement accessible à ceux qui vivaient dans son atmosphère, se changeait progressivement en hostilité ouverte (1). C'est parmi ces ruines que l'influence allemande devait prendre racine,

1. A vrai dire, le régime hamidien n'a offert rien d'exceptionnel. Il a été de tout temps dans la manière du despotisme turc « Tenez-vous en garde contre le peuple, disait je ne sais plus quel mystique Oriental ; veillez à ses discours ; imposez-lui silence et vous n'aurez pas à redouter ses actions. Heureux le roi qui gouverne ses sujets par le glaive et la terreur. »

fleurir et porter tous ses fruits. Ils furent de plusieurs sortes, mais surtout économiques, surtout profitables au « Drang nach osten ».

J'ai assisté aux phases de cette singulière évolution. Quand je débarquai à Constantinople c'était encore le beau temps. La Turquie ne s'était pas remise de sa dernière défaite et n'avait rien encore dérangé de ce que le règne d'Abd-ul-Aziz avait établi. A la suite de la guerre de Crimée, les Turcs avaient paru se laisser gagner aux idées de progrès. Une sorte de civilisation semblait les pénétrer doucement depuis que les flottes alliées de France et d'Angleterre avaient traversé le Bosphore pour aller porter la guerre aux *Moscofs*. Le spectacle de cette force insoupçonnée les avait frappés d'une superstitieuse admiration, et comme la tolérance orientale est toujours proportionnée au degré de puissance présumée chez l'étranger, les ambassadeurs étaient craints et respectés. Péra, la cité franque, se ressentait de cet état d'esprit. Sous la protection des capitulations, la vie y était agréable, tranquille comme une oasis dans le désert. C'était le temps où Gérard de Nerval et Théophile Gautier écrivaient de féeriques pages sur l'Orient, où nous

apportions à la Turquie notre sang, notre or et nos illusions. Elle nous payait en pittoresque. A la faveur de cette accalmie, Arméniens, Grecs, Juifs, Bulgares ouvraient de nombreuses écoles où, sans bruit, s'élaborait l'avenir. Il est vrai que le désordre et l'oppression, par un reste d'habitude, continuaient à sévir dans les provinces, mais nul n'en avait cure à Péra ou à Smyrne, à l'exception du vigilant sir Henry Bulwer qui ne cessait de bombarder de notes discourtoises les pachas de la Porte, aux mœurs protocolaires. L'apathie turque était faite de résignation, mais aussi de la conviction que les infidèles s'étaient convertis à l'idée qu'ils devaient travailler pour les vrais croyants. Le fait est que ni la France, ni l'Angleterre ne leur marchandaient les sympathies. Elles s'affirmèrent de plusieurs façons.

Le pactole d'or qui coula dans les caisses turques, d'un flot ininterrompu, avait créé dans le pays une artificielle prospérité qui fit longtemps illusion sur son avenir et même sur ses capacités économiques. Pendant longtemps les diplomates de la Porte crurent que tout pouvait s'arranger avec des mots et d'habiles notes diplomatiques. Les mémorandum d'un Ali ou

d'un Fuad, élevés à l'école de Rechid-pacha, aplanirent toutes les difficultés. Le snobisme des ambassadeurs et l'accueil flatteur qu'ils recevaient chez les pachas firent le reste. Mais la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin, altérèrent cette béate et mutuelle sérénité. Comme à l'ordinaire, au lieu d'éveiller l'énergie dans l'effort, les épreuves ne servirent qu'à surexciter le fanatisme.

Il se déchaînera tout d'abord contre l'Arménien au profit de qui la Russie à San-Stéfano, puis à Berlin, avait demandé le bénéfice de quelques améliorations. Par l'article 61, la Porte s'était engagée à réaliser des réformes dans les provinces habitées par cet élément et à lui garantir toute sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Or, ces obligations, les Turcs non seulement les foulèrent aux pieds, mais ils en prirent exactement le contre pied. Au lieu de les protéger, ils les livrèrent à leurs bourreaux après avoir donné à ceux-ci une organisation militaire et un armement approprié. Et l'Europe laissa faire. En internationalisant la question d'Orient, le Congrès de Berlin avait livré la Turquie à l'Allemagne et les Arméniens aux Turcs sous couleur de les sous-

traire à l'influence russe. Livrée à ses propres ressources, isolée au milieu des masses armées, désarmée elle-même, la nation arménienne était condamnée à une destruction méthodique et complète. Les cris de détresse n'arriveront pas à l'oreille de l'Occident, car le sultan aura pris la précaution d'acheter le silence.

Cela commença par des exécutions à Constantinople qui éveillèrent l'attention. En province, c'étaient des assassinats, des spoliations de détail. Des villages que les Kurdes saccageaient et dont ils se partageaient les femmes et les enfants. Des soldats s'installaient dans un couvent où ils se livraient à des violences et à des violations sacrilèges. Par un raffinement sadique ils s'appliquaient à profaner tout ce que les victimes révéraient, à les avilir avant de leur donner la mort, pour qu'elles se sentissent humiliées, suivant le précepte. Toutes ces horreurs, tolérées par une administration complice, restaient naturellement impunies.

Elles n'avaient pourtant qu'un caractère d'essai. Elles avaient été combinées de façon à tâter l'opinion étrangère, à l'accoutumer progressivement à ce qui allait se préparer. Les

nouvelles, on se les communiquait à voix basse et chacun était surpris à Péra que les journaux étrangers n'en fissent aucune mention ; mais ce qui surprenait davantage, le côté navrant, c'était l'attitude passive des grandes puissances. Molle ou nulle, leur action diplomatique n'agissait que par insinuation et par formules courtoises. Et c'était là le fait nouveau, angoissant, dont s'aggravait la situation.

L'Allemagne, elle, affectait le plus visible détachement. En même temps qu'elle encourageait les bourreaux, sa neutralité affectée semblait faire entendre qu'il n'y avait plus lieu de compter sur la protection de la Russie, de la France et de l'Angleterre. La catastrophe que chacun prévoyait arriva. Au signal du coup de main sur la Banque ottomane, que la police encouragea, les rues de Constantinople furent livrées aux massacreurs armés par l'autorité. Des milliers de Kurdes avaient été débarqués à Constantinople pour aider à la besogne ; ils furent embarqués dès qu'elle eût été achevée. Ce fut une boucherie épouvantable. Pendant trois jours des tombereaux chargés de cadavres passèrent devant les portes des ambas-

sades. L'orgie sanguinaire allait continuer dans les grands centres de la province où plus de trois cent mille victimes tombaient sous le coup des assassins.

Peu au courant des affaires turques, le monde européen, ne s'en tenant qu'aux apparences, en rejeta l'entière responsabilité sur Abdul-Hamid, *le Sultan rouge*. Les Turcs, vieux et jeunes, d'accord sur ce point, n'ont rien négligé pour accréditer cette erreur. Elle ne tendait à rien moins qu'à innocenter l'administration et à charger ce monarque de tous ces crimes. Ils avaient d'autant plus intérêt à la disculper qu'elle allait assumer la charge de poursuivre jusqu'au bout cette politique à la fois hardie et perfide, sans exemple dans les annales de l'histoire.

L'opinion publique finit par s'émouvoir. Un si grand crime n'avait pu rester ignoré et l'indignation des journaux eut sa répercussion dans plus d'un Parlement. Malgré la cynique attitude des autorités allemandes qui expulsaient de Berlin, les quelques Arméniens qui avaient essayé d'organiser des conférences pour y raconter leur martyre, un instant les milieux turcs ne purent cacher leur inquiétude; mais

l'alerte fut de courte durée. Bientôt après Stamboul voyait reparaître le Kaiser monté sur un cheval blanc, le casque d'or à la tête, la poitrine bombée en un dolman cramoisi. Tout respirait en lui le principe de l'autorité, principe que relevait la menace de sa moustache relevée en croc. Sur son passage, les rues restaient vides, surveillées par des agents de police et une armée d'espions. Pour surcroît de précautions on avait incarcéré tout ce que le massacre précédent avait épargné d'Arméniens, et on les tint enfermés pendant tout le temps qu'il séjourna à Stamboul. Guillaume II fit, à cette occasion, non seulement les affaires de son gouvernement, mais les siennes propres.

Les cadeaux lui furent prodigués avec libéralité et de la manière la plus délicate. Le Sultan fit étalage de ses richesses. Il visita le Trésor de Top-Capou où sont les boisseaux remplis de diamants, les émeraudes phénoménales, de vieilles tentures turco-byzantines où, parmi l'or et les perles, s'épanouissent ces chaudes broderies dont l'Orient a perdu le secret, mais l'objet qui alluma particulièrement sa convoitise, ce fut une invraisemblable émeraude fixée à l'aigrette

de Sélim Ier. Il en parla au dîner avec tant d'insistance que le Sultan se la fit apporter et, d'un geste gracieux, l'offrit à son hôte qui l'accepta. Ce fut au même Trésor qu'il emprunta les trois gros solitaires qui garnissaient le collier de perles offert à l'impératrice à *l'occasion de sa fête*, car un hasard bienveillant voulut que cette fête coïncidât avec le bref séjour à Yidiz du couple impérial allemand (1). Le sentiment de

1. A cette occasion, le Sultan chargea Munir-pacha, son maître de cérémonies, de prier Guillaume II de vouloir prolonger son séjour à Constantinople d'un ou deux jours. Munir essaya de lui faire entendre que cette demande n'avait aucune chance d'être agréée. Mais Abdul-Hamid insista. Il dépêcha une de ses filles auprès de l'impératrice pour lui présenter un bouquet dont chaque fleur était formée de pierres précieuses, où, parmi le feuillage des émeraudes et la rosée des diamants, s'épanouissaient le saphir des bleuets et le rubis des roses et des œillets. En même temps la petite sultane dit à l'impératrice combien son père serait heureux de la garder, elle et son mari, un jour de plus sous son toit. Guillaume, qui avait fait ses paquets, ne voulut rien entendre, alléguant, entre autres raisons, son habitude de ne jamais revenir sur une décision prise. La réponse fut rapportée au sultan qui eut le mauvais goût d'insister. Du coup le Kaiser se fâcha. « Mais en quoi le sultan sera-t-il plus avancé si je reste un jour de plus chez lui ? dit-il, à Munir-pacha. Faites-lui donc savoir de ma part que s'il persiste dans son idée je quit-

sécurité qu'il était venu donner aux Turcs fut complet après qu'il eut, sur la tombe de Saladin, à Damas, prononcé son fameux discours. C'était le coup d'éponge passé sur le sang dont les rues qu'il venait de traverser portaient encore la trace fraîche. C'était la complicité avouée.

Dans une entrevue qu'il eut avec le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche, il lui dit : « Je désapprouve formellement cette manière de forcer le sultan à faire des réformes. Je pense qu'on doit laisser à chaque souverain le soin de

terai Constantinople sans prendre congé de lui. » Il partit donc à son heure, mais en partant il n'oublia pas d'emporter les précieux tapis, ni les pièces de porcelaine rare, ni les riches broderies qui décoraient sa chambre et celle de l'impératrice et qui — à dire vrai — n'avaient été placées là pour qu'il les emportât. Cette facilité de donner qu'il constata avec surprise le porta à croire qu'il pouvait tout demander. Sachant qu'il suffit chez les Orientaux d'admirer un objet pour qu'on vous prie de l'emporter, il se prit à louer démesurément la beauté d'un service de table en or massif que son prédécesseur Abd-ul-Aziz avait fait fabriquer à Paris ; mais comme le sultan feignait de ne pas comprendre, le Kaiser le pria cyniquement de lui en faire cadeau. Abd-ul-Hamid eut le courage de refuser. Il donna comme raison que le service appartenait au Trésor public et qu'il ne pouvait en disposer sans le consentement de ses ministres. Guillaume II dut renoncer aux couverts.

juger ce qui convient ou non à son pays ». Or, ces paroles, dont je garantis l'absolue authenticité, impliquaient non seulement un mot d'ordre, mais une approbation de la conduite de celui à qui elles étaient adressées. Rappelons qu'au commencement de l'année 1897, à la veille de la guerre gréco-turque, une commission composée d'ambassadeurs résidant à Constantinople, pressait la Porte de mettre à exécution les projets préparés par la commission mixte de 1880, en faveur des vilayets de Roumélie. L'Autriche était contraire à ces réformes, et son ambassadeur, secrètement encouragé par son collègue allemand, y fit une vive opposition. Comme les modifications proposées devaient aboutir à un accroissement territorial des États balkaniques, de Calice s'attacha tout d'abord à faire observer que « l'intégrité de l'Empire ottoman est absolument nécessaire au maintien de la paix européenne ». Il ajoutait que, dans le cas contraire, des conflits graves pourraient surgir. Entre temps, il mettait la Porte au courant des sentiments et des projets de ses collègues.

Comme on pourrait douter d'un fait aussi extraordinaire, voici en quels termes le ministre

des Affaires étrangères de la Porte en instruisait son maître.

« Après une visite qu'il a faite à votre humble serviteur, l'ambassadeur d'Autriche m'a fait part des dispositions malveillantes des ambassadeurs de Russie, de France et d'Angleterre qui auraient montré une grande intransigeance en ce qui concerne l'application des réformes élaborées par l'Europe et dont l'exécution a été confiée aux ambassadeurs des sept puissances européennes. Il n'a pu que lutter contre ses trois collègues et il a échoué devant l'insistance de M. Cambon. Il a réussi cependant à leur faire signer une décision ajournant à plus tard la discussion de cette proposition en prenant comme prétexte que le gouvernement ottoman *est trop occupé à l'intérieur* (1) et que par conséquent il est dans l'impossibilité de s'occuper sérieusement des réformes demandées ; il est plus sûr — a-t-il ajouté — d'attendre un moment plus favorable après que le gouvernement ottoman se sera un peu dégagé des graves ennuis qui l'occupent,

1. Il était occupé à massacrer la population arménienne.

pour obtenir satisfaction complète sur toutes les questions en suspens. »

« L'ambassadeur d'Autriche a fait cette obstruction pour gagner du temps et par conséquent pour profiter des fluctuations de la politique, ainsi que des incidents qui peuvent se produire. »

Dans un second rapport écrit après la victoire des Turcs en Thessalie, on lit ceci :

« L'ambassadeur d'Autriche a été aidé dans sa tâche pour préserver l'Empire ottoman des effets de l'ingérence étrangère par les affaires de l'île de Crète et par la déclaration de la guerre à la Grèce. Il m'a avoué qu'il aurait été embarrassé pour trouver un prétexte, si ces circonstances ne s'étaient produites à temps : mais si la Turquie n'avait pas été vainqueur pendant la guerre avec la Grèce, non seulement les propositions des ambassadeurs auraient été renouvelées et des réclamations beaucoup plus graves se seraient produites, mais on aurait été peut-être jusqu'à prendre l'initiative du démembrement de la Turquie. L'ambassadeur m'a déclaré, en outre, que grâce à Dieu et à Sa Majesté le sultan, notre magnanime khalife, notre victoire a changé complètement la situation politique et

que si nous n'avons pu retirer qu'un infime profit matériel, en vérité, elle nous a assuré l'existence de l'Empire ottoman. »

« Dans cette réunion des ambassadeurs, il a soutenu une opinion contraire à celle de ses collègues, afin de protéger les intérêts de notre gouvernement. Il a *remis confidentiellement à votre humble serviteur une copie du procès-verbal des projets de réforme dont la traduction se trouve ci-incluse, prouvant qu'il avait défendu notre cause. Son Excellence, après avoir montré à votre humble serviteur l'original signé par les ambassadeurs des sept puissances, a continué sa conversation comme suit...*

Ces services furent généreusement payés. Construction du port de Haïdar-pacha, commande de matériel de guerre, entreprises de toutes sortes furent jetées en pâture à la boulimie teutonne.

CHAPITRE X

LA CONSTITUTION
ET LES MANŒUVRES JEUNES-TURQUES

Une révolution annoncée par un communiqué. — Défiance de la population. — Explosions de joie et promenades édifiantes. — L'apothéose d'Abdul-Hamid. — Il est rebelle aux ovations. — Les feux d'artifice des Jeunes-Turcs. — On se réconcilie avec les Allemands. — Arrière-pensées. — La crise commence avec les élections. — Le Comité s'empare de tous les pouvoirs. — Rancunes jeune-turques. — Illusions occidentales. — La question de l'Emprunt et le bout de l'oreille.

Rien d'émouvant comme la page d'histoire qui commence à la date du 23 juillet 1908. On croit rêver. Se rappelle-t-on avec quel naïf enthousiasme le monde européen applaudit à cette révolution ? Sans doute, la surprise causée par son éclosion spontanée ne contribua pas médiocrement à son succès. Aucun signe exté-

rieur n'y avait préparé les esprits. On n'en fut peut-être que mieux disposé à admirer les natifs de Stamboul poussant les cris de : vivent la *liberté* et *la justice*. Sans doute, ces mots résonnaient étrangement dans ces rues, où naguère, étaient massacrés de pacifiques citadins ; mais, dans la joie d'un événement aussi imprévu, l'on n'y regardait pas de près.

Un matin, les habitants de Constantinople, en ouvrant leur journal turc, découvraient un bref communiqué, d'allure officielle. En deux lignes, il annonçait qu'un *Iradé impérial a été promulgué, ordonnant la convocation du Parlement selon le mode de formation prévu par la charte octroyée par Sa Majesté Impériale le Sultan.* C'était tout. Il tenait si peu de place ce bizarre communiqué qu'il échappa à nombre de gens. A midi, les journaux français de Péra le publiaient à leur tour, sans commentaire. Le premier mouvement de tous fut de la stupéfaction. La méfiance suivit : on flairait je ne sais plus quel piège tendu par la police et c'est à peine si l'on y osait faire allusion dans les lieux publics. On dut pourtant se rendre à l'évidence le lendemain lorsque la presse de Stamboul, en de lyriques articles, eut

salué le grand événement. A Stamboul, des magasins juifs saloniciens pavoisaient. Dans l'après-midi, d'autres Saloniciens, juchés par grappes sur des fiacres, parcouraient les principales rues de Stamboul, en vociférant avec colère les cris de vive la liberté.

Voici, en quelques mots, ce qui s'était passé : Depuis quelque temps les corps de troupes de l'armée de Roumélie se révoltaient les uns après les autres. Niazi bey avec ses quatre-vingts hommes et Eyoub à la tête d'un bataillon, avaient gagné la montagne. A leur exemple, le 2e corps d'armée se soulevait en entier. Enfin, à la date du 22 juillet, un corps de cinq mille Albanais réunis à Cossova, adressait au palais de Yildiz un ultimatum qui mettait le sultan en demeure de convoquer le Parlement. On lui donnait quarante-huit heures pour s'exécuter, faute de quoi l'armée de Macédoine marcherait sur Constantinople. Alarmé par cette mise en demeure, Abdul-Hamid se hâtait de convoquer ses ministres. Une partie de la journée et la soirée entière se passèrent en fiévreuses délibérations Les avis étaient partagés. Zéki-pacha, grand maître de l'artillerie, qui avait le plus à perdre dans cette

aventure, penchait pour les moyens violents. On devait, disait-il, opposer la force à la force. Il voulait que l'on envoyât la garnison à Tchataldja, et la vieille flotte sur les côtes de Gallipoli pour empêcher les rebelles de tourner cette importante position. Le sultan, torturé par la peur, hésitait et ne pouvait se résoudre à prendre un parti. Cependant son courage mollissait à vue d'œil à l'idée que sa personne constituerait l'enjeu de la lutte qui allait s'engager. Il céda et les ministres rédigèrent un communiqué conçu dans l'esprit de l'ultimatum. Il devait être une heure du matin lorsque le sultan gagna ses appartements ; mais il n'était pas encore couché qu'il regrettait sa décision. Vite, il envoyait un aide de camp à la maison du grand vizir pour reprendre le communiqué. Le portier lui dit qu'il n'était pas encore rentré. C'était exact. En ministre avisé et diligent, Saïd-pacha s'était rendu directement à la Sublime Porte d'où il envoyait le document que l'on sait aux journaux. Par la même occasion, il invitait par dépêche les gouverneurs des provinces à procéder à l'élection des députés. Quand l'aide de camp le joignit dans son cabinet, il était trop tard. Au lever du soleil, l'Empire

d'une extrémité à l'autre, était au courant du grand événement et se réveillait constitutionnel. Le tour était joué. Les Jeunes-Turcs n'oublieront pas ce service rendu à la cause. En offrant à Saïd-pacha la présidence du Sénat, ils lui confieront la garde de la constitution qu'il aura su imposer d'une manière aussi habile.

Sans transition, de la surprise, la population passait aux transports d'une allégresse folle. Le lendemain, vers le soir, une foule énorme envahissait les rues. Elle se portait principalement à Divan-Yolou où elle déferlait en vagues tumultueuses vers la grille de la Sublime Porte. Cette nuit on ne dormit point à Constantinople. Réunis dans un même élan de joie, chrétiens et musulmans fraternisaient dans les quartiers, à la lueur des lampions. A Stamboul, à Galata, dans les villages du Bosphore, ce n'étaient qu'acclamations, effusions, feux de joie, tapages de cuivre et de grosses caisses. Les navires du port arboraient leurs grands pavois, sans distinction de nationalité. Des salves d'applaudissements accueillaient les discours des officiers que l'on voyait partout empressés et menant le mouvement. C'est ainsi que la foule, ignorante de ce

qui doit se faire en pareil cas, saluait non seulement les orateurs montés sur des chaises au milieu de la foule, mais les cortèges qui passaient avec de grands étendards, rouges ou verts. Cela dura plusieurs jours, pendant lesquels les fêtes succédèrent aux démonstrations. Fait unique dans les annales de ce pays, on eut quelque temps l'illusion qu'il n'y avait plus qu'une seule âme dans cette mosaïque de peuples. On arborait des cocardes et des devises en turc copiées sur les insignes que notre grande révolution avait mises à la mode. On vendait par milliers les images d'Enver et de Niazi, les héros du jour. Aucun service d'ordre. Les agents de police et les espions, coiffés de hauts bonnets rouges, avaient disparu sous terre. L'explosion de joie, qui soulevait tous les cœurs avait fait taire les mauvais instincts, la haine, le mépris, même la jalousie nationale, car on put voir des femmes turques se mêler à la foule sans que personne y trouvât à redire. A la vérité, toute cette joie était sincère. Un si grand événement ne pouvait laisser personne indifférent. Trente ans d'une tyrannie tracassière avait lassé tout le monde, assombri la facile existence levantine.

On allait enfin jouir de la liberté de causer, de frayer entre voisins, à la maison, au café, de célébrer en paix les fêtes de famille. On n'en demandait pas davantage. On pensait aussi que ce jour marquerait la fin du régime de délation, ce cauchemar de tous les instants. Nul ne resta insensible à cette exaltation qui portait en elle la promesse d'une vie meilleure et la fin d'un état de souffrance que l'on croyait sans remède.

Cependant la note caractéristique du jour, le fait inattendu, fut l'apothéose du sultan. En rétablissant la constitution, Abdul-Hamid bénéficiait d'un regain de popularité inespéré. C'est à lui que se portèrent les hommages et l'émouvante gratitude de la population. Le programme de la journée du 26 comportait une démonstration au palais de Yildiz. On vit successivement défiler des groupes d'Arméniens, de Grecs, de Juifs parés de cocardes et de rubans rouges. Les musulmans vinrent à leur tour en masse compacte avec de nombreux étendards flottant sur les têtes, où figuraient les étudiants des écoles militaire, de médecine, de droit, de théologie, les enfants des écoles. A toutes les poitrines, flottaient des rubans où couraient des devises

en lettres d'or. Les étudiants en théologie, enturbannés de mousseline bourdonnaient des versets de Coran. Vers le soir, une autre procession débouchait sur la chaussée qui monte au palais. C'était un mélange confus de portefaix, de matelots, de bateliers, de veilleurs de nuit, de derviches mendiants, toute la racaille du port, faces hâlées, barbes incultes sous le fez défraîchi, Ils marchaient la main dans la main, suivant l'habitude des Anatoliotes. A voir leur air de gravité mystique, on eût dit qu'ils accomplissaient un devoir religieux. En réalité, ils ne croyaient pas faire autre chose. Pour ces hommes d'un autre âge, le grand événement qui mettait la ville en liesse représentait un bienfait dont ils ne pouvaient s'expliquer la nature, mais qui n'en remplissait pas moins leur cœur d'une immense gratitude pour le Padischah.

Mais personne n'avait l'air de se douter que le sultan supportait péniblement toutes ces ovations. Son genre de vie l'y avait si peu préparé. D'abord, il refusa de se montrer à la foule qui s'obstinait à l'acclamer, comme pour lui faire entendre qu'on réclamait sa présence. Ce ne fut

qu'à la prière de son entourage qu'il se décida à s'approcher d'une fenêtre. « Pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici? demanda-t-il. — Nous n'avons qu'un désir, vous voir, répondit le peuple. » Cela dit, il se retira au plus vite et chargea son premier secrétaire Tahsin bey de lui adresser quelques mots de remerciements. Un soir, je recevais la visite de C. bey. Ce haut fonctionnaire était venu me prier d'aller demander à notre chargé d'affaires, M. Boppe, d'intervenir auprès du comité pour qu'il mît fin aux manifestations devant le palais. La merveille, c'est qu'il n'avait pas osé s'adresser au Comité pour lui faire part du désir de son maître, ni se rendre à l'ambassade pour solliciter ce service.

Cependant la rue s'égayait de pittoresques turqueries. Le comité avait imaginé de promener en fiacres des prêtres grecs et arméniens avec des imams; un prêtre était assis à côté d'un religieux turc. Le spectacle, bien qu'imprévu, n'obtint qu'un succès de silencieuse curiosité. C'était sans doute pour faire croire que le régime constitutionnel allait inaugurer une politique de rapprochement et de tolérance. Ce goût de la mise en

scène, suggéra une autre idée, d'un genre bien différent. Un peu partout, autour des casernes, l'on vit s'élever des scènes de théâtre construites en plein air. Des officiers, sabre au côté, y montèrent pour jouer des pièces patriotiques. J'ai assisté à une représentation place de Top-Hané qu'on avait débarrassée, pour la circonstance, de son matériel de canons et de vieux affûts. On y joua la pièce *Vatan* (Patrie) ou *le Siège de Silistrie*. Comme tout s'y passait en action, on simula une bataille et pendant plus d'une heure la scène crépita d'un feu de file des plus nourris. On respira toute la soirée la fumée de la poudre. L'armée ennemie (des Russes) resta prudemment dans les coulisses, mais après la victoire on put voir les vainqueurs défiler au pas de parade allemand. Ils passèrent dans un tintamarre de cuivre et de gros souliers qui martelaient les planches, tandis que des feux de bengale les éclairaient d'une apothéose qui soulevait l'enthousiasme du public.

Le prix d'entrée couvrait les frais de la représentation et le surplus de la recette était versé à la caisse du Comité qui faisait flèche de tout bois. Ajoutons en passant que cette caisse

venait de recevoir un don de 50 millions d'argent liquide fourni par Abdul-Hamid.

Cependant plus d'une ombre vint obscurcir ces tableaux de haute comédie. On se rappelle qu'elle fut la fin de la plupart des ministres et des dignitaires d'Abdul-Hamid. Les uns s'esquivèrent à temps, à la faveur du tumulte des premiers jours ; les autres, se croyant en sûreté à l'ombre d'un trône que personne ne songeait encore à renverser, se virent arrêtés et conduits au Seraskérat au milieu d'une foule en délire qui vociférait des injures. On en pendit quelques-uns, les plus pauvres, à dessein d'effrayer le plus riches et l'on se contenta de rançonner ces derniers. Zéki-pacha fut exilé à Brousse ; le tout-puissant Izzet se réfugiait à l'ambassade d'Allemagne, où il pensait recevoir l'accueil que méritaient les services qu'il avait rendus à la politique du Kaiser ; mais le baron Marshall, peu soucieux de se compromettre, lui fermait vertement sa porte au nez. Plus hospitalière, l'Italie ouvrait les siennes à Sélim Melhamé, ministre de l'Agriculture. Mais l'arrestation du prince Burhannédin, fils du sultan, fut l'épisode le plus marquant. Cepen-

dant on ne pouvait lui reprocher que d'avoir été aimé par son père. Il était, en effet, le seul dans la famille qu'il admît dans son intimité et dans son carrosse lorsqu'il se rendait, le vendredi, à la cérémonie du *Sélamlik*. Comme ses compagnons d'infortune, il ne fut rendu à la liberté qu'après avoir payé une forte rançon.

Or, Abdul-Hamid n'eut pas un geste de réprobation. Il laissa à son fils et à ses favoris de la veille, qu'il qualifiait de *traîtres*, tout le mérite de se débrouiller comme ils l'entendraient. Il se déclarait hautement partisan du Comité et il arborait, pour que nul n'en ignorât, la cocarde de la Constitution. A titre de réciprocité, la presse de Stamboul chantait ses louanges, et Ahmed Riza, l'ex-positiviste parisien, ses vertus.

La loi d'armistice du 25 juillet, en vidant les cachots de Macédoine, de Rhodes et de Saint-Jean-d'Acre, ouvrit en même temps, sans qu'on en ait jamais su la raison, les portes des prisons, rendant à la liberté les victimes du régime déchu et au pavé les prisonniers du droit commun. On les voyait passer en savates, hâves et l'échine brisée par les privations. Ils étaient un objet de terreur pour l'habitant qui leur

attribuait les incendies quotidiens qui, un mois durant, dévastèrent la capitale. Le feu éclata même une nuit dans les bâtiments de la Porte qui y perdit une partie de ses archives. A chaque pas, on croisait des particuliers qu'on avait depuis longtemps perdus de vue. C'étaient les proscrits qui revenaient de leur lointain exil. La capitale leur réservait un accueil chaleureux. Il prenait même l'ampleur d'une ovation triomphale à l'égard de ceux en qui s'était incarné l'esprit de résistance.

Chaque jour amenait un événement nouveau, inédit, qui venait activer la vie orageuse de cette ville arrachée tout à coup à son antique sommeil. Ce n'était que meetings, grèves, banquets, discours et revendications. Tout le monde était sur les dents. Ces menus faits étaient traversés de gros événements comme l'affaire Guechow, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et la proclamation de l'indépendance bulgare. Les initiatives prises par Vienne et Sofia avaient leur contrecoup à la Canée où la Chambre présidée par Venizelos proclamait l'union de l'Ile à la Grèce. Mais on ne s'attardait pas longtemps sur une même idée. Des imprimés de toute couleur

tapissaient les vieilles palissades, en même temps qu'une floraison inattendue de brochures et de pamphlets poussait dru sur le pavé de Stamboul. On devait mener de front les réformes les plus diverses sans le secours de personne. Les Turcs se découvraient des publicistes éminents, des financiers extraordinaires, des généraux hors pair. Comme l'enseignement laissait à désirer et qu'on n'avait pas de temps à perdre, on ouvrait une ou deux écoles du soir, où, dès les premiers jours, se pressaient des centaines d'élèves de tout âge. Les Turcs devaient tout savoir, tout approfondir. Mais en attendant cet heureux jour, on écrivait beaucoup, on pérorait davantage. Condamnés au mutisme le plus absolu pendant trente ans, les Turcs s'enivraient de paroles, comme les orthodoxes de Galata de boisson et de viande après un long carême. Jamais on ne remua plus d'idées, jamais on ne fit plus de choses en un moindre espace de temps. On eût dit qu'ils étaient impatients de faire tout ce qu'on leur avait défendu, de montrer au monde — qui avait eu tort de les ignorer — qu'ils étaient à l'occasion capables de faire aussi bien que les peuples

les plus civilisés. Pour éblouir l'Europe qui avait les yeux attachés sur eux, qui les comblait de fleurs et de louanges, ils brûlaient le plus de fusées possible. La dernière s'éteignait à la veille des élections.

En province, la révolution ne fut pas moins chaleureusement accueillie, surtout en Syrie, à Smyrne. En d'autres endroits elle provoqua un sourd mécontentement, en raison du plaisir qu'elle causa parmi les chrétiens. Cependant les manifestations patriotiques prenaient peu à peu une couleur xénophobe. Ce sentiment se révéla à l'occasion de l'affaire de la Bosnie-Herzégovine, surtout après la constatation que ni l'Angleterre, ni la France n'étaient disposées à partir en guerre contre l'Autriche. Cédant à l'entraînement universel, les chancelleries se mirent en frais d'amabilité à l'égard du nouveau régime. Un scrupule de conscience dicta même à certaines d'entre elles le devoir de rappeler ceux de leurs représentants que des attaches trop étroites avec le tyran avaient compromis. Tout le monde était d'avis, dans les salons de Péra, que l'Allemagne ne pouvait faire autrement que de rappeler le sien. On sait qu'elle n'en fit rien

et l'on eut même occasion d'observer que son prestige n'en souffrit aucunement. *L'Osmanicher Lloyd*, organe de l'ambassade à Péra, qui, avec une précision toute prussienne, venait de changer son fusil d'épaule, ne chantait plus que des hymnes à la gloire de la Jeune-Turquie. Le ton de la presse berlinoise n'était pas moins édifiant. L'état-major turc y répondait par des témoignages non équivoques de son admiration pour la science militaire allemande. Il était visible que les relations s'étaient rétablies sur un programme que Saïd-pacha connaissait bien pour y avoir collaboré en son temps. C'était entendu. On s'en tiendrait à l'opinion de Von der Goltz qui prétendait que le centre d'action de la nation turque n'était plus en Europe, mais à Koniah. On ne penserait donc plus à ces provinces perdues aux limites de la domination germano-hongroise que sont la Bosnie-Herzégovine. De quel poids d'ailleurs pouvaient-elles être dans la balance des grands intérêts turco-islamiques qui ne sont plus que dans la terre ancestrale de l'Asie et dans l'Afrique islamisée ? On reprendrait les plans de Sélim Ier qui avait eu la vision nette de l'avenir lorsqu'il méditait la

conquête de l'Orient. L'Allemagne offrait, au surplus, de substantielles compensations aux Jeunes-Turcs non seulement en leur renouvelant la promesse d'appuyer leur action à l'extérieur, mais la liberté de régler à leur convenance, c'est-à-dire par le sabre, les problèmes intérieurs. On n'en demandait pas davantage.

Au début, la joie fut d'autant plus unanime que les divers éléments voyaient dans la Constitution un moyen sûr de réaliser leurs aspirations particulières, par le libre jeu de leurs propres institutions. C'était le cas des chrétiens. C'était aussi l'intention secrète du Comité Union et Progrès qui comptait spéculer sur l'amitié allemande et sur l'enthousiasme européen pour arriver à résoudre sans obstacle, comme sans contrôle, un problème à la fois national et théocratique. Ces visées contradictoires, en se heurtant, feront jaillir de dangereux malentendus. Elles seront à la source de toutes les catastrophes qui bientôt allaient bouleverser ce malheureux pays. En attendant, le Comité groupait les deux forces efficientes de la nation : l'armée et le corps des ulémas. Les fonctionnaires allaient emboîter le pas suivis de

la bande des profiteurs habitués à manger au râtelier de l'État. A cette heure, tandis que le bas peuple bénit le nom d'Abdul-Hamid, ils invoquent les griefs les plus accablants contre ce souverain. L'histoire de son règne, ils la résument par la perte de la Bulgarie, de la Serbie, du Monténégro, de Chypre, de la Bosnie-Herzégovine. A l'intérieur, il avait persécuté et détruit l'armée, désorganisé la flotte, mécontenté l'uléma, permis à l'Europe d'abreuver l'Islam d'humiliations. Le *fetva* de déposition relèvera, en outre, au moment voulu, l'accusation d'avoir fait brûler des livres sacrés. Son cas s'aggravait de l'abandon de la Crète et de la Macédoine au contrôle européen. Pour comble, l'entrevue de Revel faisait présager une prochaine intervention étrangère. Là était le danger le plus irritant dont souffrait l'orgueil ottoman. « En vous interposant entre nous et les rayas, qui sont nos esclaves, vous nous blessez autant que si vous forciez les portes de nos harems », disait un reis-ul-kitab du sultan Mahmoud aux ambassadeurs qui intercédaient en faveur des Grecs. L'entrevue de Revel fut la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase.

La restauration de la constitution de Midhat avait suffi pour tout réparer. Non seulement tout danger d'intervention était désormais écarté, mais on obtenait *ipso facto* la suppression du contrôle financier et l'éloignement des officiers étrangers qui commandaient la gendarmerie en Macédoine. Pour ne point faire de mécontents, gendarmes et financiers étaient appelés au service ottoman. Le terrain était enfin déblayé. Après cette expérience, les Jeunes-Turcs pensèrent qu'ils pouvaient tout oser. Plus aucun obstacle ne les empêcherait d'évoluer suivant le rythme de leur propre pensée, et ils pensaient que les *rayas* se laisseraient d'autant plus aisément prendre à leur traquenard que l'Europe faisait mine de leur retirer son appui.

La crise commença avec les élections. Le Comité manœuvra de façon à restreindre le nombre des députés chrétiens dans le but non dissimulé d'assurer aux musulmans une majorité à la Chambre. Fait significatif, l'on fit élire un grand nombre d'ulémas à turbans blancs. De timides protestations s'élevèrent. Les chrétiens estimaient que, pour être sincèrement appliqué, le régime constitutionnel supposait l'attribution

à chaque élément d'un nombre d'élus proportionné au chiffre de la population ; mais, sans tenir compte de ces réclamations, la presse turque demandait impérieusement la suppression de ce qu'elle appelait les *privilèges* patriarcaux. Le régime constitutionnel ayant donné à tous des droits politiques égaux, on ne pouvait tolérer l'immixtion des patriarches dans les affaires temporelles de leurs ressortissants. « Les ministres, disait Talaat, sont responsables devant le Parlement. Ils ne peuvent l'être devant les patriarcats. » De son côté, Kiamil-pacha refusait d'accepter les *takrirs* du patriarche Joachim relatif aux vexations dont la population grecque de Macédoine continuait d'être victime. Le conflit s'aggrava sous le ministère de Hilmi-pacha, un ancien vali qui, comme tant d'autres, s'était rallié au parti jeune-turc qu'il avait eu mission de surveiller. A partir de ce moment toute relation fut suspendue entre la Porte et les chefs de communauté. Avec un à-propos cruellement ironique, *l'Ikdam* et *le Tanine* ne manquaient pas de reproduire les articles de certains journaux français qui, abusés par les mots *patriarcats* et Saint-Synode, épousaient le

point de vue turc au nom du principe de la laïcité.

Sans doute, la situation de fait était en contradiction avec les principes du régime parlementaire ; mais encore fallait-il que l'œuvre de fusion, si vivement désirée par le Comité, pour être sincère, s'accomplît sur un pied d'égalité. La presse de Stamboul, qui menait campagne contre les *privilèges*, négligeait de dire que la Turquie continuait de garder, sous le couvert de la fiction constitutionnelle, tout l'appareil de son gouvernement théocratique. Non seulement le sultan, en sa qualité de khalife, demeurait le chef de la religion dominante, mais son Cheikh-ul-Islam ne cessait d'assister au Conseil des ministres, en sorte que l'exécutif continuait à être dominé par l'autorité religieuse. Mais il y avait autre chose. Non content de la majorité écrasante dont il disposait à la Chambre, le Comité « Union et Progrès » autorisait Kiamil-pacha, qui n'était qu'un instrument dans ses mains, à restaurer au profit du grand vizirat le pouvoir personnel que le sultan avait dû tacitement abandonner. C'est ainsi que furent rétablis tous les pouvoirs visibles, y compris celui du Parlement, pour qu'un pouvoir

occulte les fît siens et pour qu'il en disposât en toute souveraineté. Il devenait clair, même pour les moins clairvoyants, que le soi-disant gouvernement constitutionnel n'était qu'un expédient pour tromper l'Europe et amorcer les éléments dissidents.

Cette constatation faite, les choses se passeront désormais à l'orientale. Plus de polémique, plus de récriminations. On s'est compris. Dorénavant, à la perfidie des manœuvres souterraines l'on opposera l'inertie des résistances sourdes qui sont dans la tradition. Sans en avoir l'air, chacun réintégrera ses anciennes positions. Alors l'artificielle agitation des premiers jours s'évanouira. Plus de meetings, de discours, de drapeaux ; plus de programmes libéraux. Les chrétiens se prêteront au jeu constitutionnel, uniquement par esprit de soumission. Les écoles du soir se dépeupleront au milieu de l'indifférence générale, les « Ligues franco-musulmanes » se dissoudront faute de ligueurs. Plus de banquets ni de toasts à Péra-Palace. Les *Kalems* reprendront leurs légions de scribes qu'un instant on avait eu la pensée de licencier. Pouvait-on faire autrement ? Les femmes s'attroupaient sur le pas-

sage des ministres pour protester contre l'injustice d'une mesure qui les privait de pain. Ne sommes-nous pas des musulmans comme vous ? leur criaient-elles. Et comme cet argument était sans réplique, l'on reprit tout le monde. Les espions eux-mêmes ralliés, au nouvel ordre de choses, trouvèrent moyen de faire apprécier leurs services.

Toute chose allait continuer comme auparavant. Sans tarder, la rancune jeune-turque déclanchait en province tout un système de persécution : assassinats, rafles de jeunes filles, conversions forcées. Au mois de janvier 1909 les Kurdes envahissaient des villages chrétiens qu'ils mettaient à feu et à sang. C'était un avertissement. Encore une fois, comme aux plus mauvais jours, chacun sentait peser sur la ville cette angoisse particulière qui, d'un instant à l'autre, au plus léger incident, en modifiait sinistrement l'aspect et la physionomie. Rien pourtant ne justifiait cette tension et tout aurait pu s'arranger, car l'Europe ne demandait qu'à être trompée, et les chrétiens du pays qu'à vivre en paix. Le dépit turc était d'autant moins justifié que la caste dominante entendait garder

le monopole des emplois et des privilèges. Or, nul ne songeait à le lui disputer. Sans doute, les rayas rechignaient à la partie du programme qui mettait la langue turque à la base de l'enseignement secondaire supérieur ; ils n'en voulaient point pour toutes sortes de raisons ; mais ils étaient disposés à lui faire une place honorable dans leurs écoles. Le turc restait la langue de l'administration et gardait, de même que la religion, son caractère de domination. Bien mieux, ils se soumettaient sans murmurer non seulement aux obligations du service militaire, mais aux charges fiscales, arbitrairement renouvelées, dont le gouvernement sut l'entourer sous prétexte d'en alléger le poids. Ils acceptaient toutes les charges d'un régime qui, de jour en jour, aggravait sournoisement leur situation, déjà si précaire, de restrictions et d'iniquités. Vainement multiplièrent-ils les actes de loyalisme dans l'espoir qu'ils se calmeraient. Ainsi, dans la séance du 29 juillet 1909, on put voir des députés arméniens, grecs, israélites monter à la tribune à propos des affaires crétoises pour affirmer leur volonté de s'opposer à tout morcellement de territoire ottoman et cela avec une chaleur

de conviction qui souleva les applaudissements de la Chambre entière. Volontiers, ils se seraient accommodés du nouvel état de choses, si l'intransigeance jeune-turque ne s'était avisée de vouloir briser leur passé national, sans leur offrir aucune compensation.

Mais ce drame intime restait lettre close pour l'étranger. Comment en aurait-il démêlé la ténébreuse complexité ? La presse européenne en était encore à applaudir les grands changements qui transformaient la Turquie en un État moderne. La France ne doutait point qu'elle n'y eut contribué par l'heureuse influence de ses idées. Les habitués du « café de la Jeune France », qui détenaient le pouvoir, ne se réclamaient-ils pas à tout propos des principes de 1789. C'est à peine si, pour ne point froisser leurs susceptibilités, l'on osait parler des taches du soleil levant. Les journaux les mieux informés ne pouvaient toutefois s'empêcher de relever le défaut d'harmonie subsistant entre les populations sauvages de l'Anatolie et l'esprit libéral des nouveaux gouvernants. Ce contraste les inquiétait visiblement ; mais ils se consolaient à l'idée que la solide organisation du Comité,

où fusionnaient toutes les forces vives du pays, aurait aisément raison de tout retour offensif de la réaction. Ils voyaient dans les succursales créées dans les lointaines provinces le fondement inébranlable du régime radical. On sait aujourd'hui quel a été le rôle des clubs d'Adana, de Bitlis, de Sivas, de Trébizonde, d'Erzeroum, noms à jamais sinistres. L'illusion aidant, nos publicistes voyaient dans le régime turc tout ce qui flattait notre amour-propre, sauf le pacte qui liait les diverses classes de la société turque dominées par le souci de ne rien laisser perdre de leurs privilèges et prérogatives résultant de la conquête.

Ajoutons que les dissidences qui ont pu se produire, et qui ont fait plus de bruit que de besogne, ne pouvaient d'aucune façon affecter cet état de choses. L'assassinat de deux ou trois journalistes appartenant à l'union libérale y ont promptement porté remède.

Nos compatriotes étaient d'autant plus portés à l'optimisme qu'on leur avait fait espérer un traitement de faveur dans la répartition des travaux qui, dans la pensée de tous, allaient transformer économiquement le pays. Des situations

ingénieusement choisies, avaient été accordées à certains d'entre eux. Ingénieurs aux travaux publics, conseillers aux finances. On leur réservait d'importantes concessions de chemin de fer en Albanie, en Arménie surtout, car c'est à l'alliée de la Russie, à la France, qu'on abandonnait la tâche de construire les lignes stratégiques qui devaient aboutir au Caucase. Ces entreprises leur étaient présentées, bien entendu, comme une compensation aux avantages accordés aux Allemands sur la ligne de Bagdad. Parallèlement et dans un esprit d'ironique impartialité, la Porte faisait appel aux lumières d'un second président à la Cour des comptes, M. Laurent, pour débrouiller le chaos de ses finances, tandis qu'elle réintégrait, sans bruit, von der Goltz dans sa mission de préparer l'armée turque au rôle glorieux que les desseins pangermano-turcs allaient lui assigner. Après tout ce que l'on sait de la politique de Stamboul, il est aisé de deviner que la présence au *Malié* d'un haut fonctionnaire français, n'avait d'autre but que de relever le crédit de la Turquie dans l'estime de l'épargne française. Cela est si vrai qu'on se moqua de ses réformes et encore plus de ses exhortations

à l'économie. Ce qu'on voulait c'était le bon argent français si facile, si coulant, dont on avait le plus grand besoin. Mais les Jeunes-Turcs faillirent éprouver un grave mécompte pour leurs débuts ; car voilà qu'on s'avisa de vouloir contrôler l'emploi des fonds qu'on leur prêterait. On parlait de mettre fin à un abus déjà vieux, et qui consistait à demander à la France, « l'amie noble et désintéressée », les fonds nécessaires pour payer le matériel de guerre fourni par l'usine Krupp. On voulut leur faire entendre qu'un emprunt ne devait être affecté ni à un emploi improductif, ni à une opération de remboursement. On demandait des garanties.

Le mot était inattendu et blessa au vif l'épiderme sensible des financiers du Comité. Ce n'était vraiment pas la peine d'avoir fait la plus belle révolution qu'il y ait jamais eu au monde pour se voir traiter de la sorte. Jetant son masque, la presse turque se répandit aussitôt en violentes injures contre la France ; mais elles étaient si disproportionnées ces injures avec la cause qui les provoquait, si chaudes de rancune aigrie, si heureuses de se produire, qu'elles trahissaient des dispositions préexistantes. Nul ne s'y trompa

de ceux qui savent que le Turc ne ménage son adversaire qu'aussi longtemps qu'il est retenu par la crainte ou l'intérêt.

CHAPITRE XI

LE PROGRAMME JEUNE-TURC ET L'AFFAIRE DU 13 AVRIL

Le Comité continue la politique d'Abdul-Hamid. — L'agitation panislamique à Constantinople. — Revendications syriennes.— Le panislamisme se double de panturquisme. — Le programme secret. — L'affaire du 13 avril et les mesures vexatoires dont elle ne fut que le prétexte. — Sept cabinets se succèdent en un an. — Paroles de Halil bey. — Causes de la guerre balkanique. — Une manœuvre de Kiamil-pacha qui échoue.

C'est avant tout l'armée qui a fait la Révolution de Juillet ; c'est elle qui s'est portée quelques mois après à son secours avec l'aide désintéressé des Albanais et des Macédoniens. Ce sont les officiers qui ont pris la part la plus active à l'organisation du nouveau régime par leur participation aux décisions du Comité et aux travaux de la Chambre où ils étaient en nombre. Il est

visible, sans avoir à y regarder de très près, que cette révolution ne diffère par aucun point essentiel des séditions militaires qui détrônèrent Ibrahim Ier, Moustafa II, Ahmed III, Sélim III et Abd-ul-Aziz. Celle de 1908 n'a pas échappé à la loi générale et, comme les précédentes, c'est l'intérêt de la religion qui en a été le prétexte et la justification. Comme d'habitude, le *Cheikh-ul-Islam* est intervenu pour légitimer de son *fetva* le coup d'État des Jeunes-Turcs qui ne sont intervenus à leur tour, que pour lui donner une enveloppe constitutionnelle et pour diriger un mouvement longuement mûri. La forte tête du parti, l'exécuteur de ses pensées, qui resta longtemps dans l'ombre des coulisses, est Talaat bey, qui est le type représentatif de la race : sournois, doucereux, énergique. Enver, représentera dans les conseils l'élément militaire, mais il ne sera jamais autre chose qu'un instrument. Remarquons, d'autre part, que les grandes lignes de la politique occulte du Comité ne s'écarteront sur aucun point de la voie tracée par Abdul-Hamid, à cela près que ce souverain, sans cesse en proie à des dangers imaginaires, méfiant à l'excès, était incapable d'action. La

volonté se révélera chez les Jeunes-Turcs, aux appétits inassouvis, affolés d'orgueil et de haine par leur contact avec l'Européen, impatients d'humilier ce dernier par la reconstitution de la puissance des Suléiman et des Mourad. Ce qui n'était qu'une abstraction, ils en feront une réalité.

Rien ne dévoile mieux le côté mystique de leur révolution que l'effervescence qu'elle suscita dans les pays d'Islam. Dès les premiers jours, l'on vit accourir à Constantinople une foule d'agitateurs venus d'Égypte, de Russie, de Tunisie, d'Algérie, voire du Maroc, pays qu'avait travaillés la propagande hamidienne. Affiliés au Comité, ils s'employèrent tout d'abord à souffler la haine contre les pays qui possèdent des sujets musulmans. On distinguait parmi eux les nommés Hussein Zadé Ali, Ahmed Agaieff et Youssouf Akhtchourine, qui se montraient les plus actifs. Leur organe attitré était *le Jeune turc* qui était alors subventionné par le groupe sioniste. Ils étaient de toutes les manifestations, de toutes les polémiques qui visaient la politique de l'Entente en Perse et en Mésopotamie. Dans un meeting

mémorable on les vit prendre la parole pour faire appel au glaive de Guillaume II qui s'était affirmé le protecteur de l'Islam. Il était visible que la mainmise sur la Perse barrait la route aux aspirations de la politique turco-islamique.

Cependant ces aspirations s'étaient plus d'une fois affirmées au grand jour. Il eût suffi d'y réfléchir pour en pénétrer le sens réel. Elles se trahissaient dans les discours du parti national égyptien qui comptait parmi les adeptes les plus fervents du Comité, avec qui il partageait, d'ailleurs, les subsides du khédive Abbas Hilmi, dont les sentiments panislamiques étaient aussi ardents que dissimulés. Pour savoir de quoi était faite leur communauté de vues, il suffira de rappeler que la haine de l'Anglais constituait le fond de la politique égyptienne. Les tenants de Moustafa Kamel n'en faisaient d'ailleurs aucun mystère, d'autant moins qu'ils comptaient sur l'appui bénévole de l'opinion française qui n'avait pas renoncé à voir les Anglais tenir leur promesse d'évacuer l'Égypte. Ils ne mirent une sourdine à leur tapageuse propagande que le jour où la France, pour des

raisons de politique internationale, conclut les premiers accords qui devaient donner de si beaux résultats.

En vue de réaliser son rêve unitaire, le Comité se déclara tout d'abord hostile à la doctrine de décentralisation et au maintien des privilèges des communautés chrétiennes. Non seulement il réduisait aux conseils généraux le nombre de leurs représentants, mais il faisait abroger les dispositions de la loi de réformes de 1895 qui prévoyait une participation aux emplois proportionnée au chiffre de leur population. C'est dans un but de centralisation à outrance qu'il portait la guerre au Yemen, en Syrie, en Albanie, qu'il désarmait les Macédoniens. Au surplus, des mesures radicales allaient être prises pour l'expulsion en masse de ces derniers, et leur remplacement par des Mohadjirs amenés du Caucase et du Turkestan. L'élément arabe était mis à l'écart, dédaigné et même abondamment injurié par la presse.

La raison de cette animosité était que les Syriens et les Arabes de Mésopotamie manifestaient le désir d'avoir leur *self government*. Les Turcs redoutaient particulièrement les Syriens,

parce que plus aptes qu'aucun autre peuple de l'Empire à discuter les affaires publiques. Ne réclamaient-ils pas l'emploi de la langue arabe dans les tribunaux et un service militaire régional? Ils demandaient aussi que la moitié au moins du produit des impôts fût consacrée aux besoins locaux, et que les fonctions publiques ne fussent plus réservées, dans leur propre pays, aux seuls natifs de Stamboul. Mais les Jeunes-Turcs n'entendaient faire aucune concession. Les Syriens, disaient-ils, comme les autres Arabes, devront se contenter du réconfort des doctrines panislamiques. Au besoin, on l'imposera, et, pour ne pas être pris au dépourvu et afin de réduire toute résistance, ils s'arment formidablement. Krupp et Essen qui travaillent pour eux avec le concours de la haute banque leur rendent la besogne aisée. Tous leurs efforts se portent donc vers l'organisation d'une armée puissante, dont l'entretien absorbera au surplus les deux tiers des ressources de l'État ; mais ce sacrifice s'imposait si l'on voulait écraser à l'intérieur toute résistance et régler éventuellement à l'avantage du khalifat certaines questions pendantes de politique extérieure.

Pour s'expliquer cette attitude à l'égard des Arabes, qui paraît être en contradiction avec la prétention proclamée bien haut de régenter l'Islam, il faut savoir que le Comité se double d'un parti strictement turc, en apparence moins actif, où figurent des Tatares russes. Il possède un organe dirigé par le colonel Nedjib Assim où collaborent des officiers élèves de von der Goltz. Le *Turc-Yordou* prêche l'union des peuples turcs que le hasard des invasions a dispersé de la Méditerranée à l'Altaï. On les grouperait dans une vaste organisation qui aurait son siège à Konia et dont l'action rayonnerait sur l'Islam entier. Le panislamisme répond au besoin de soustraire les peuples musulmans du joug des infidèles pour les rattacher au khalifat turc, seul qualifié pour diriger, administrer les affaires d'un Islam intégral, car il a pour lui le droit, la force et l'organisation. Par suite, Arabes, Persans, Indiens, Chinois et Malaisiens musulmans, Africains de toute couleur, ont pour devoir de se soumettre à sa direction, non seulement parce qu'ils doivent obéissance au khalife, mais parce que dépourvus de toute organisation centrale. Toutefois l'État ottoman ne pourra arriver à ses fins

qu'en faisant table rase du passé. On supprimera donc les capitulations et les privilèges, ainsi que tout ce qui pourrait faire obstacle à un asservissement complet des chrétiens. Puis, pour mieux les avoir à discrétion, on les affaiblira en pratiquant des saignées périodiques ; on saignera à blanc les Arméniens qui, malgré la dure leçon de 1895, s'avisent encore de demander des réformes pour ces provinces d'Asie où le Turc, plus que sur aucune autre partie de l'Empire, se croit chez lui. En un mot, le Turc se servira encore une fois de l'Islam comme il l'avait fait à l'origine de son expansion et comme l'Islam lui-même s'était, à sa naissance, servi de la Perse et de la Syrie après leur conversion. Tel était le programme que le Comité adopta dès la première heure. C'est à Salonique, la nuit, dans ses réunions mystérieuses qu'il prenait ses décisions. Il tenait secrets jusqu'aux endroits où elles avaient lieu et qu'on changeait chaque fois.

La question crétoise donna lieu à une campagne de presse où l'Entente était prise à partie ; mais la France était particulièrement visée. « C'est à la France à faire prévaloir nos droits sur cette île », écrivait *le Tanin*. Sans doute

l'organe du Comité se gardait bien d'ajouter que les Turcs avaient besoin de cette île comme base d'opérations contre nos possessions africaines. Une autre cause d'animosité était le bruit fait à Paris autour du massacre d'Adana. Tout d'abord *le Tanin* avait fait le silence sur ce drame épouvantable, mais la clameur qui s'éleva de tous côtés fut si vive qu'il dut rompre le silence. Pour sauver la face, on envoya sur les lieux un député arménien avec mission d'ouvrir une enquête. Le malheur est qu'il prit son rôle au sérieux, car deux jours après son retour il succombait mystérieusement et le rapport était enterré avec lui. Il avait commis l'imprudence d'en parler à des députés unionistes. Ce que fut ce carnage, pour en connaître les vrais coupables, il faudrait citer le rapport toujours inédit des religieux français qui, en cette circonstance, jouèrent un rôle digne d'éloges. Celui du corps consulaire fut, paraît-il, moins brillant. Faisons cependant une honorable exception pour le consul Roqueférier.

Cet événement m'amène à parler de l'émeute réactionnaire du 13 avril. Je ne me serais jamais expliqué ce qu'elle avait d'obscur et de mysté-

rieux si je n'en avais suivi de près les péripéties. C'est dans mes observations directes que j'ai puisé la conviction absolue qu'elle fut, sinon fomentée, mais encouragée par le Comité « Union et Progrès ». Cela ressort de tous les faits, de tous les actes, voire de tous les mensonges dont on a essayé de l'obscurcir. Ce mouvement était si bien prévu que tout se passa comme s'il avait été dirigé par ceux qui devaient le réprimer. Dès le mois de janvier, on commença à parler de la formation d'une association musulmane, le *Djemiet-i-Mouhamédieh*. Des souscriptions étaient ouvertes au su et au vu de tout le monde. J'ai pu moi-même en suivre le développement au jour le jour. J'étais plein d'appréhension en sortant de Sainte-Sophie où je m'étais faufilé à la fête du *Mevloud* en me mêlant aux cortèges qui portaient des bannières et des écriteaux au bout d'un bâton. Ce jour-là, les musulmans célébraient la nativité du prophète. Sous les voûtes retentissantes de l'immense basilique grouillait une foule bariolée, en partie groupée autour d'un prédicateur accroupi sur une natte, aux cheveux roux, coiffé d'un turban vert, que je devais revoir, le jour de la répression, rôdant

avec une tranquille nonchalance autour des suppliciés. Il faisait rageusement le procès des officiers qui affectaient des manières à la *franca*. J'étais dès lors fixé sur la situation, et c'est en vain que j'entrepris de réveiller la vigilance du chef d'un comité arménien.

Je ne saurai rendre l'impression de frayeur qui s'empara de la population de Péra à la nouvelle que la garnison, ameutée par les Softas, assiégeait le Parlement. Les soldats, on les avait vu passer à la débandade, le *Mauser* à la bretelle, la cigarette à la bouche. Ils se rendaient place de Sainte-Sophie. Le spectacle de cette force déchaînée au service du fanatisme était moins que rassurante. Dès la première heure, un vent de panique avait balayé les rues et fait de la ville un désert. Aussi vive fut l'alerte lorsque, dans la nuit du 14 avril, éclatèrent les premiers coups de feu. Je soulevai le store d'une fenêtre qui donnait sur la rue d'où ils semblaient partir. A la lueur d'un bec de gaz, j'aperçus un groupe de soldats qui s'amusaient à décharger leurs carabines en l'air, tandis qu'ils s'acheminaient d'un pas nonchalant vers les casernes du Taxim. C'est ainsi qu'ils célébraient la victoire

qu'ils croyaient avoir remportée sur le ministère jeune-turc. Une délégation de camarades, sergent en tête, avait expliqué au ministre de la Guerre que leurs camarades, en se mutinant, ne poursuivaient d'autre but que de rétablir la prééminence *de la loi du Chéri et raffermir la constitution sur les vrais principes de la religion*. Le ministre approuvait leur conduite, puis il les invitait à réintégrer leurs casernes. C'est ce qu'ils se disposèrent à faire après qu'ils l'eurent acclamé. A son tour, le ministre les salua de l'épée et leur dit : « Réjouissez-vous, mes enfants, tirez en l'air. » D'où une fusillade qui dura trois jours et qui fit quelques victimes, car tous les projectiles ne tombèrent pas sur les toits des maisons ou dans les eaux du port.

Une autre délégation de soldats remettait au Cheikh-ul-Islam les revendications suivantes : « Nous demandons la destitution de *tout officier qui ne remplit pas ses devoirs religieux ; nous voulons que le gouvernement ne s'écarte pas des principes de la religion.* »

Une autre preuve que l'émeute n'eut point le caractère anticonstitutionnel qu'on lui a prêté et que Yildiz n'y eut aucune part, est fournie

par le manifeste des *ulémas* paru ce même jour.

« Il nous revient — lisait-on dans ce document — que certains députés, pour raisons de sécurité personnelle, seraient disposés à démissionner. L'association des ulémas ne nourrit aucun dessein contre la constitution, n'ayant aucunement oublié que sous le régime de la tyrannie, des livres sacrés ont été lacérés et brûlés. Elle déclare donc traîtres à la religion, les députés qui déserteraient leurs postes dans les circonstances actuelles. » Les faits non moins que les documents prouvent que ce ramassis d'Anatolites ignorants et de bonne foi, soldats et religieux, ainsi que les chasseurs albanais qui se laissèrent entraîner, ne formèrent à aucun moment le dessein de renverser l'ordre de choses établi. Ainsi, il ne leur vint même pas à l'idée, en renversant le ministère, de confier à d'autres, qu'à des ministres Jeunes-Turcs, le soin de réaliser leurs vœux, pas plus qu'ils ne songèrent à contraindre les cadets de l'École militaire et ceux de l'artillerie à participer au mouvement. Je sais, pour l'avoir vu de mes yeux, que la cavalerie ne cessa d'être entre les mains de ses chefs occupés à défendre le Séraskérat,

Pour mettre le lecteur en mesure d'apprécier à leur juste valeur les réclamations des émeutiers, il est utile de rappeler que les officiers de l'armée de Macédoine ne parvinrent à entraîner leurs soldats albanais, qu'en leur faisant croire que s'ils étaient mal nourris et mal vêtus, la faute en revenait aux pachas de Stamboul qui trompaient le *padischah* et négligeaient les préceptes du *Chériat*. Une fois la constitution restaurée, ils ne furent pas médiocrement surpris de voir leurs officiers négliger eux-mêmes d'y conformer leur conduite. Leur principal grief était *qu'ils les menaient trop souvent à la manœuvre* et jamais à la *mosquée et qu'ils se promenaient avec leurs femmes dans les rues*.

Et les Jeunes-Turcs, demandera-t-on, que devenaient-ils pendant que toutes ces choses se passaient ? Qu'on se rassure, ils n'étaient pas fort loin. Ils rôdaient, à peine grimés, autour de l'Hippodrome, surveillant un mouvement, qu'ils canalisaient vers un but défini. Ils laissaient égorger, à la porte du Parlement, le ministre de la Justice (1), bouc émissaire qu'on accusa d'avoir

1. Aux yeux des vrais croyants, seul le cheikh-ul-Islam a qualité pour prendre ce titre.

violé l'esprit du *Chériat*, puis un député druze et un officier chrétien, le seul de son espèce qu'il y eut dans l'armée. Le chérif Sadik-pacha, un descendant du prophète, connu pour sa haine de l'Osmanli, était tué *par hasard* avec son domestique, comme il sortait de chez lui. Je me suis souvent demandé par suite de quel phénomène l'émeute put se propager d'une caserne à l'autre, passer même aux navires de guerre, sans que l'attention d'aucun chef en fût le moins du monde éveillée. Ce fut d'autant plus merveilleux qu'en Turquie tout est espion et matière à espionnage. Suivant leur habitude, les Jeunes-Turcs ont été sur ce point d'une remarquable discrétion. La vérité, est qu'on la laissa suivre son cours naturel afin qu'elle servît de prétexte à une foule de combinaisons.

Elle devait motiver la chute d'Abdul-Hamid, dont on n'avait plus rien à craindre, et qu'on allait dépouiller, avec la connivence du gouvernement allemand, d'une somme de trente-cinq millions de marks qu'il avait déposée à la Deutch-Bank. En dénaturant le sens du mouvement, on mettrait sur le dos de la réaction l'affaire

d'Adana (1). On pouvait, par la même occasion, justifier l'établissement définitif de l'état de siège, qui leur permettait d'escamoter — sans que personne y trouvât à redire — toutes les dispositions libérales de la charte. La tyrannie du Comité allait pouvoir, sans plus rencontrer d'entraves, s'exercer sur le Parlement dont les élections seront désormais à sa discrétion, sur la personne du sultan, comme sur les ministres qui lui étaient imposés. Elle allait réduire les membres de la famille impériale en charte privée, au point qu'on ne leur a plus reconnu le droit de choisir leurs domestiques, de sortir quand ils veulent, de recevoir qui il leur plaît. Vainement, ils ont protesté qu'ils ne devaient compte de leurs actions qu'au sultan, seul qualifié comme chef de la famille pour exercer sur elle un droit de surveillance et de contrôle. Personne ne les a écoutés et le sultan Mehmed moins que personne. Il y était d'autant moins disposé qu'il s'était vu lui-même infliger les plus

P. Pourquoi ne pas dire que je fus seul à ce moment à établir les véritables responsabilités dans un article auquel *la Dépêche* (de Toulouse) voulut bien accorder l'hospitalité.

indignes traitements sans qu'il ait jamais osé élever la moindre protestation. Sitôt après son avènement, on lui enlevait tous ses vieux serviteurs. Pensant qu'ils pourraient conspirer contre le régime, le Comité les embarquait sans leur donner le temps d'emporter une chemise et les remplaçaient par des hommes de son choix. Au retour du Séraskérat où, suivant l'usage, il était allé recevoir le serment de fidélité de l'armée, le nouveau souverain pouvait constater qu'on avait mis à profit son absence pour faire maison nette chez lui. Les ministres n'étaient guère mieux traités. On les voyait tomber les uns après les autres, sans cause apparente, et sans que personne songeât à donner une ombre de raison. Hilmi-pacha, et je ne sais plus encore quel autre ministre, démissionnaient au moment même où ils obtenaient un vote de confiance presque unanime. Avec Hilmi-pacha, en l'espace d'un an, c'était le septième cabinet qui croulait ainsi mystérieusement.

En même temps, le pouvoir occulte faisait peser sur la Macédoine un système de terreur dont les paroles de Halil bey, président de la Chambre, trahissait le but en même temps que

la violence. « L'insurrection de l'Albanie, disait-il, a été réprimée. Celle du Hauran est en passe de l'être. Dès que seront résolues ces deux importantes questions de *domaine intérieur, nous aurons le temps de nous occuper sérieusement avec les États balkaniques qui attisent le feu en Macédoine*. Le gouvernement prépare des moyens très énergiques. Dès que le désarmement sera opéré, l'on expatriera exarchistes et éparchistes et on les remplacera par des émigrés musulmans. » On devine aujourd'hui d'autant plus facilement la signification de ces paroles dans la bouche de l'un des bourreaux de la nation arménienne que des excès de toutes sortes suivirent bientôt. Ils allaient réaliser le miracle de réunir Grecs, Bulgares et Serbes dans un même esprit de répression et de vengeance.

En attendant, la révolte du Hauran s'étendait aux Bédouins. L'imam Yahia s'insurgeait au Yemen, et Seydali assiégeait Assir. Un événement plus grave, car il remettait tout en question, l'agitation albanaise, causait un vif émoi dans les milieux dirigeants. Encore une fois, le monde diplomatique manifestait des signes d'impa-

tience. Encore une fois, l'on crut devoir recourir à l'expédient habituel pour calmer les ressentiments. Une conspiration militaire appelait au pouvoir Moukhtar-pacha, et un portefeuille était attribué à Kiamil-pacha ; mais la fatale impulsion donnée aux événements devait entraîner l'Empire ottoman plus loin qu'il n'aurait voulu. A cette heure, c'est le glissement à l'abîme. Désabusée, la presse européenne commençait à exprimer des doutes sur la sincérité du régime libéral de Stamboul. Sans arriver à démêler la part d'inconnu que recèle tout état de choses oriental, elle avait fini par s'apercevoir que la Constitution n'avait produit d'autre résultat que de centraliser toute autorité entre les mains inexpérimentées d'une bande de fanatiques et d'aventuriers. On commençait à suspecter les intentions de ces prétendus réformateurs qui, en dépit de l'état précaire des finances et l'immense détresse du pays, consacraient à des armements formidables des sommes qui auraient pu être utilement employées à des travaux productifs. Non seulement ils n'avaient pas su faire aboutir un seul plan de réforme depuis quatre années qu'ils détenaient le pouvoir, mais ils avaient

saccagé tout ce que la prudente inertie d'Abdul-Hamid avait laissé debout. Dans leur rage de destruction, ils avaient enflammé à plaisir toutes les passions, attisé les haines de race et de religion, déchaîné la guerre civile. Soit dans les journaux, soit dans leurs *meetings*, ce n'étaient qu'appels au fanatisme et à la colère. Emportés par la fougue de leurs instincts, ils en avaient même oublié la dissimulation habituelle. Rien n'y résista. Autant les sympathies de l'Europe avaient été vives au début, autant la désaffection était complète à l'entrée de 1912, et cela malgré l'amitié romantique de quelques rêveurs assoiffés de pittoresque. Ils pouvaient surtout compter sur l'appui de tout un lot de financiers, soucieux d'exploiter le précieux filon que représentait la boulimie turque. Cet appui, la Turquie l'aura jusqu'au dernier moment... C'est à leur action occulte qu'est due l'impudente campagne turcophile qui, en pleine guerre balkanique, s'étalait sur les murs de Paris en dépêches tendancieuses. Les puissances de l'Entente, qui avaient placé leur dernier espoir d'une rénovation turque sur le parti libéral, revenues de leurs illusions, seront amenées à substituer la

doctrine des sphères d'influence au système de protection désintéressée. Elles s'autoriseront du précédent créé par l'Autriche en Bosnie-Herzégovine ; elles prendront aussi exemple sur la politique de l'empire allemand en Asie Mineure et en Mésopotamie. L'Italie s'en prévaudra pour s'établir dans la Cyrénaïque, vieille terre latine. Mais cet état de choses allait déclancher la formidable croisade des peuples balkaniques. On sait que la Turquie y aida de son mieux en donnant le signal de la rupture des relations diplomatiques après avoir donné celui de la mobilisation. La Porte se refusait à l'ingérence des puissances qui avaient pris en main la réalisation des réformes prévues par le traité de Berlin. Les réformes, encore une fois, elle les appliquerait elle-même sans le secours de personne ; et, pour mieux témoigner son indignation contre la demande collective de la Bulgarie, de la Serbie et de la Grèce qui demandaient un contrôle, elle leur déclarait la guerre. L'Allemagne laissa les événements suivre leur cours, persuadée que l'armée instruite par ses officiers et munie de ses canons ne ferait qu'une bouchée de la coalition. Cette conviction, d'autres que

von der Goltz la partageaient. Or, une campagne de quelques semaines suffit pour consommer la défaite de l'armée turque. Son écrasement total stupéfia l'Europe, toujours mal renseignée, jeta le désarroi en Allemagne. Coumanovo et Kirk-Klissé venaient, à la distance de plusieurs siècles, venger la journée de Cossova.

L'intransigeance du père de la Constitution, Midhat-pacha, avait amené le premier grand démembrement ; l'intransigeance des héritiers de sa pensée produisait les mêmes effets désastreux. Cette fois-ci les Turcs étaient chassés d'Europe plus vite qu'ils n'y étaient entrés au XIVe siècle. Vaincu, Kiamil-pacha, victime trop docile du rêve turco-allemand, était à son tour chassé de la Porte (25 janvier 1913). Au cours d'une échaffourée, le généralissime Nazim-pacha était assassiné par Enver. Il le tuait de sa propre main. Talaat revenait au pouvoir, et la reprise d'Andrinople sur les Bulgares occupés ailleurs à tendre des pièges à leurs alliés, conférait au parti un regain de popularité. Mais l'intrigue allait reprendre beaucoup plus vivace, plus directe, impatiente d'en finir une fois pour toutes. Prévoyant d'autres catastrophes, et dési-

reux de voir la Turquie revenir à des sentiments plus conciliants, Kiamil-pacha aurait bien voulu se rapprocher des puissances de l'Entente, sans rompre toutefois avec les autres. Dans ce but, raconte-t-on, il leur aurait conseillé l'envoi dans les eaux du Bosphore de quelques navires de guerre pour protéger la vie de leurs nationaux. L'ambassadeur d'Allemagne, baron von Vaugu-heim, se serait vivement opposé à cette mesure qu'il déclarait inutile. On aurait vu alors ce spectacle peu ordinaire d'un ministre turc soutenir contre l'avis d'un ambassadeur que la vie des Européens était en danger. Le visage du ministre trahissait la surprise de voir les ambassadeurs de l'Entente, abonder dans le sens de leur collègue allemand. On a pensé avec quelque vraisemblance que le vieux Kiamil espérait que la présence d'une force navale dans le port aurait enlevé aux Jeunes-Turcs toute velléité de rébellion à main armée. On ajoutait que, vraie ou fausse, cette anecdote avait été ébruitée par l'ambassade d'Allemagne. A défaut d'authenticité, ce fait suffirait à lui seul pour lui conférer une haute signification.

CHAPITRE XII

LA SITUATION DE STAMBOUL EN 1914

Les confidences du maréchal de Moltke. — Le but de la guerre balkanique. — On se préparait à une autre guerre en janvier 1914. — Von Sanders et l'emprunt français. — Les signes de la malveillance turque. — A la Porte il y a des opinions pour tous les goûts et des créatures pour toutes les besognes. — L'indulgence de l'Entente à Constantinople. — Les révélations d'un député arménien. — Guillaume II et la mentalité de son pasteur Neuman. — Le silence de la *Sozial Demokratie* et des quatre-vingt-treize auteurs du manifeste sur les massacres d'Arménie.

On aurait pu espérer qu'après la déconcertante aventure de la guerre balkanique, les Jeunes-Turcs se seraient provisoirement assagis. Vain espoir. Poussés par un esprit de vertige, dociles aux suggestions allemandes, ils ont levé l'étendard de la guerre sainte contre la Russie, qui ne demandait qu'à vivre en paix avec eux ; contre l'Angleterre qui, par trois fois, en moins

d'un siècle, non contente d'avoir tiré la Turquie de l'abîme, l'enrichissait, par surcroît, de l'Égypte, de la Tripolitaine, de la Syrie, favorisait ses entreprises au Yemen, et reconstituait ainsi, sans que ses pachas eussent à déployer le moindre effort, l'Empire qu'elle fut autrefois. Enfin, contre la France qui ne lui a jamais fait que du bien et qui, encore à la veille de la guerre, lui passait bénévolement de son or, sans compter. D'où leur venait donc cet extraordinaire courage ?

Je tiens d'une source absolument sérieuse que, dès le mois de mars 1914, les Jeunes-Turcs étaient dans la confidence des projets allemands. Je sais qu'ils recevaient non seulement les confidences de la Wilhemstrasse, mais celle du maréchal de Moltke, le chef du grand état-major allemand. Ce dernier avait dit à Abdul Hak Hamit, ministre de Turquie à Bruxelles, qui était de passage en Allemagne : « Nous poussons de tout notre pouvoir à la guerre. Nous la ferons à la première occasion. Ce qui nous y engage, c'est que la Russie n'est pas prête. Sa mobilisation d'il y a deux ans a piteusement échoué ; mais nous avons pensé que si on lui laissait le

temps de se réorganiser elle deviendrait dangereuse. Aussi nous comptons porter les premiers coups à la France, puis nous retourner contre elle. La France est riche et nous *méprisons* son armée (il répéta ce mot). L'Italie est avec nous », ajouta-t-il.

C'était donc la perspective d'une revanche prochaine que l'Allemagne faisait luire aux yeux des Jeunes-Turcs pour les consoler de leur récente humiliation. Ils la croyaient déjà tenir cette revanche, tant ils paraissaient indifférents à leur malheur, tant était remarquable l'attitude arrogante des civils et des militaires. Ils auraient non seulement l'Allemagne à leur côté, mais l'Autriche que leur défaite avait déçue et qui, dans son impatience à réparer le désastre, exploitait de son mieux le conflit qui, soudain, venait de dissoudre la coalition gréco-slave. Sournoisement elle préparait le guet-apens qui devait, quelque mois après, mettre l'Europe à feu et à sang, et peut-être l'assassinat qui lui servirait de prétexte. Quoi qu'il en soit, la preuve que la guerre balkanique n'avait été dans l'idée des Turcs qu'un moyen pour atteindre un but plus élevé, c'est que la vengeance qu'ils méditaient

ne visait nullement ceux qui venaient de la démembrer, mais ceux qui jusqu'alors les avaient protégés.

Aussi, se préparait-on activement à la guerre en janvier 1914. A ce moment, il n'était question au Seras Kerat que d'achats d'approvisionnements, de munitions et de canons. Le commandant de la place de Constantinople, ainsi que les bureaux du ministère de la Guerre avaient été livrés aux officiers d'une importante mission militaire allemande. On apprenait que l'usine Krupp ouvrait un crédit de cent millions de francs pour fourniture de matériel de guerre.

Cette belliqueuse activité était d'autant plus faite pour surprendre qu'une détente s'était produite dans les Balkans après la signature du traité de Bucarest. Grecs et Serbes désarmaient dès le mois de décembre 1913. Quant à la Bulgarie, à l'égard de qui des mesures de défense eussent pu être prises avec quelque apparence de raison, elle se montrait si conciliante qu'elle se liait à la Turquie par une convention militaire signée à Midia par Enver et Talaat bey. Cet accord était conclu sous les auspices de la puissance qui avait encouragé le roi Ferdinand à

tomber sur ses propres alliés, puis à résister aux exigences roumaines dans l'affaire de Silistrie, si bien que le roi défunt ne put s'empêcher de menacer la Wilhemstrasse de rompre l'alliance. L'accord de Midia me parut si important que j'en parlai à l'ambassade de France. Dès ce moment la ligue des grands carnassiers était formée. On n'attendait plus qu'une occasion (1).

Tandis que le monde militaire s'agitait, que s'élaboraient dans les coulisses de la Porte de louches combinaisons, la presse de Stamboul paraissait en proie à une double préoccupation qui était, d'une part, de justifier aux yeux de l'Entente la nomination de Von Sanders au poste de commandant du 1er corps d'armée et, de l'autre, de soutirer un emprunt à la France ; mais la préoccupation de l'emprunt dominait, car partout m'était d'abord adressée cette question : « Pensez-vous que la France nous prêtera de l'argent ? » J'ai réfléchi depuis que le souci de maintenir à ce poste l'Allemand Sanders n'était qu'une ruse pour donner une valeur marchande à la concession prévue que les Jeunes-Turcs

1. Voir *l'Europe sous la menace allemande* de M. Jean Pélissier.

se réservaient de faire. Escomptant notre naïveté, ils jetaient également dans le plateau de la balance leur renonciation à attaquer la Grèce au sujet des îles de Chio et de Métilène. Il scomptaient que nous les supplierions de n'en rien faire.

Pour faciliter cette délicate opération, Djémal pacha déclarait au correspondant de l'Agence Havas que si la Turquie voulait vivre, elle devrait marcher avec la Triple Entente. « Quant à l'Allemagne, ajoutait cet enthousiaste partisan de nos idées, elle ne cesse de nous leurrer de promesses. Elle nous soutient dans les petites questions ; elle nous abandonne dans les questions primordiales. » On sait aujourd'hui à quelle besogne la Turquie destinait l'argent ainsi subtilisé. On ne se moque pas plus galamment des gens.

Instruite par les événements, la presse française s'est étonnée que le gouvernement ait pu sans précaution, sans garantie aucune, consentir à la Turquie, encore une fois asservie à l'influence allemande plus qu'elle ne le fut à aucune époque, un prêt si important. On a écrit qu'il aurait dû tout au moins s'assurer sa neutralité en l'enchaînant par ces mêmes moyens financiers. Je pense que c'est se réveiller un peu tard. On

oublie que l'épargne française n'a jamais été au service de sa diplomatie. Au contraire. Quoi qu'il en soit, il est fort douteux que le moyen indiqué eût été efficace. A vrai dire, la France ne pouvait arriver à paralyser les Turcs — si tant est que la chose fût possible — qu'en laissant à la seule Deutch-Bank le soin de les ravitailler. Les Français ont peine à revenir de la surprise où les a plongés l'attitude de la Turquie. Ils ne s'y attendaient pas, paraît-il Encore à cette heure, on voit de braves gens persister dans l'opinion qu'elle se serait laissé débaucher par le machiavélisme allemand. Mais on sait que les braves gens, si positifs quand il s'agit de leurs intérêts privés, font ordinairement profession d'idéalisme en matière de politique étrangère. Cependant il faut bien reconnaître que les dirigeants turcs n'ont jamais fait mystère de leurs préférences. Nul ne peut ignorer, en somme, que, depuis vingt-cinq ans, Berlin dominait sur le Bosphore et Vienne sur les deux rives du Danube. Plus d'une fois, l'occasion s'est offerte de constater que, tandis qu'ils flirtaient avec la finance française, les faméliques pachas de Stamboul échangeaient de confidentiels enga-

gements avec la Wilhemstrasse ; mais il semble qu'on ait toujours hésité à les désobliger en recherchant les causes de cette persistante intimité. Ces Turcs sont si protocolaires !

Il serait non moins excessif de prétendre qu'ils nous ont déclaré la guerre sans nous préparer à cet événement. A Constantinople, tout le monde sait qu'ils nous ont prodigué les témoignages les moins équivoques de leur malveillance. Elle se révélait dans l'attitude agressive de la presse et dans les manifestations des réunions publiques, sans compter d'autres indices d'une nature différente, mais si caractéristiques, comme l'activité à pousser les travaux de la ligne de Sivas et à compléter les fortifications de la mer Noire. La conduite de la police à l'égard des étrangers n'était pas moins significative ; mais les Français étaient particulièrement brimés et des incidents se produisaient à chaque instant. C'étaient autant de symptômes des dispositions hostiles des autorités. En Turquie nul n'oserait prendre l'initiative d'un acte qui n'aurait pas été encouragé par une volonté supérieure. La Turquie ne cesse d'être le sérail où l'obéissance est la seule vertu appréciée, où nul ne se per-

mettrait une attitude personnelle. Le fonctionnaire turc n'a pas cessé d'être l'esclave dénué de volonté qu'il était autrefois et si Djavid le *dunmé* et son compère Djémal, le bourreau actuel de la Syrie, affectaient des sentiments d'amitié pour la France, c'est qu'ils y étaient autorisés, c'est qu'ils avaient un rôle à accomplir. A la Porte, il y a des opinions pour tous les goûts comme des créatures pour toutes les besognes. Un jour que je tâchai de mettre en garde M. S., directeur d'un grand établissement financier, contre le fanatisme latent de Talaat bey, il me répondit : « Vous vous trompez : je sais qu'il est franc-maçon. » Et mon interlocuteur souligna sa conviction d'un geste où l'on voyait combien il était rassuré.

D'un aveuglement semblable étaient frappés ceux qui mettaient *leur* confiance dans leurs protestations amicales ou pacifiques, au point que *leurs* yeux se refusaient à croire ce qu'ils voyaient. Comment s'expliquer autrement l'incroyable indulgence dont l'Entente fit preuve au cours des négociations diplomatiques relatives à la mission du *Gœben* et du *Breslau*, à l'abolition des capitulations, aux réformes armé-

niennes ? Tous ces faits se produisaient à mesure que les succès militaires allemands étaient annoncés. A chaque bulletin de victoire, claironné par l'agence Wolff, correspondait à Constantinople une vexation. L'avant-dernière fut la mainmise sur les maisons françaises de Nazareth qui s'effectua avec toute la pompe désirable et aux cris de *vive l'Allemagne*.

On verra, après la guerre les langues se délier et plus d'une révélation enrichir le formidable dossier de preuves que l'Entente ne manquera pas, le moment venu, de verser au débat afin d'établir les responsabilités de cette guerre. En attendant, enregistrons celle qui nous est fournie par un député arménien au Parlement turc. M. Vahan Papazian a raconté qu'il eut en septembre 1914 un entretien à Van avec Nadji bey, vali de cette province et membre du Comité Union et Progrès. Ce Jeune-Turc lui tint ce langage :

« L'intérêt de l'Empire ottoman est qu'il prenne une part active à cette guerre mondiale ; mais cela n'est possible que si le concours des divers éléments sans distinction de confession lui est assuré. Donc, nous attendons cette

fois-ci des Arméniens quelque chose de plus qu'un loyalisme platonique. Il est nécessaire qu'ils nous apportent leurs moyens matériels et moraux, qu'ils s'associent enfin à tous nos efforts. Nous comptons donc sur vous tous pour que vous organisiez des bandes de volontaires à l'aide de vos propres ressources et que vous les dirigiez sur la frontière russe, mais il est entendu que l'initiative doit venir entièrement de vous. Soyez persuadé que ni la nation turque, ni son gouvernement n'oublieront ce service. La victoire nous sera un bien commun. Après la guerre, les nationalités du Caucase obtiendront, en récompense, une organisation fédérative. Les Arméniens de Turquie auront la liberté de s'y établir à côté de leurs frères de race, tandis que les musulmans de cette contrée passeront en Asie Mineure. Ainsi se réalisera votre rêve et tout sera pour le mieux », conclut Nadji bey.

A cela, M. Papazian répondit qu'il pensait avec ses collègues que, dans l'éventualité d'une guerre contre la Russie, les Arméniens ne se départiraient point d'une attitude neutre et loyale. Il ajouta qu'il était d'avis que la Turquie ferait sagement de se tenir à l'écart du conflit,

car, déjà fort épuisée par la récente guerre balkanique, il lui serait difficile de soutenir une lutte prolongée contre les armées du tsar. Elle succomberait fatalement. Il estimait, au surplus, que ce dessein rencontrerait la plus vive opposition dans les sphères musulmanes. Nadji bey répondit qu'il n'avait à ce sujet aucune appréhension, persuadé que la toute-puissante Allemagne remporterait la victoire. Peu après, le vali se rendait à Mouch et à Erzeroum où il renouvelait ses exhortations, d'ailleurs vainement.

Au fond, quel était l'objectif de ce sinistre personnage? Si l'on songe que le projet de destruction de la nation arménienne était depuis longtemps fermement arrêté dans le dessein de la politique turque, l'on voit à quoi tendait sa perfide proposition. En s'y soumettant, les Arméniens se seraient mis entre deux feux. Leur destruction n'eût été que plus complète, avec cette aggravation que les survivants se seraient aliéné les sympathies des Russes. Nadji bey et ses complices pouvaient espérer que ceux-ci auraient pris contre leurs sujets arméniens du Caucase, devenus suspects, des mesures qui

auraient tourné à l'avantage de leurs ennemis communs. A cette heure, il n'y aurait personne pour venger ce crime, et la pierre scellée sur le tombeau de la nation arménienne n'en serait que plus lourde.

Tels sont les fauves que l'impérialisme allemand a déchaînés non seulement sur la malheureuse Arménie, mais sur les survivants des vieilles races chaldéennes et syriennes. Les contrées qui s'étendent de l'Ararat au Liban ne sont plus qu'un vaste cimetière. Tous ces peuples par qui ont lui les premières civilisations, et qui avaient pu échapper aux invasions romaines, perses, arabes, mongoles, ont été les victimes d'un complot ourdi par une bande d'équivoques aventuriers. Et ces instruments d'un pouvoir où se cachent de féroces anonymats, ne sont arrivés à leur fin qu'en gagnant des complicités européennes. Et pour qu'une telle infamie ait pu se produire, il a suffi que la griffe césarienne d'un chanteur de psaumes se soit un instant abattue sur l'Asie. Cependant, il serait consolant de croire que la bonne foi germanique a été surprise par l'astuce orientale. Longtemps les témoins de ces choses n'ont

vu dans l'attitude de Guillaume II que l'indice d'un caractère inconscient, épris de gestes wagnériens ; ils n'auraient jamais pensé qu'il constituait le type représentatif de la nouvelle Allemagne. On ne connaissait pas encore l'extraordinaire mentalité de ce peuple disposé à tout sacrifier à ses appétits. On était loin de se douter que les paroles du chapelain Neuman, son compagnon de pèlerinage symbolique au tombeau du Christ, révélaient le plus grave phénomène de perversion nationale que l'histoire ait enregistré. « Le massacre des chrétiens d'Arménie est fâcheux, écrivait-il en 1897 ; mais il faut se faire une raison. » Et plus loin : « La raison profonde pour laquelle il faut être politiquement indifférent aux souffrances d'un peuple chrétien, c'est l'intérêt de l'Allemagne. » C'est peut-être bien à cause de son obscurité que la « raison profonde » est devenue le refuge ordinaire de la conscience allemande, mais cela ne rappelle que trop l'instinct du carnassier qui se cache au fond des forêts pour y dévorer sa proie. Ainsi absous et encouragé par cette philosophie utilitaire, le massacre, commencé en 1895, a repris en 1915 sur une vaste échelle, au

moment où les succès allemands en Pologne, succédant à l'échec des Alliés aux Dardanelles, ont donné aux dirigeants de Stamboul l'assurance qu'ils pouvaient désormais tout oser. Et toutes ces horreurs ont eu pour témoin des officiers et des consuls allemands, et pas un seul cri de révolte ne s'est élevé parmi eux ! Et la Sozial-Demokratie et les auteurs du fameux manifeste, au nombre de quatre-vingt-treize, n'ont pas eu un mot de réprobation. Le silence autour de ce drame a été si profond en Allemagne que le député Liebnecht, inquiet des rumeurs qui filtraient jusqu'à lui, demanda un jour au ministre des Affaires étrangères *s'il avait connaissance des persécutions exercées en Turquie contre les Arméniens et dont la presse ennemie s'est occupée.*

Ajoutons que le Comité Union et Progrès aurait bien voulu agrémenter de quelques jeunes Grecques le copieux butin de femmes et d'enfants qui peuplent les harems et par quoi les Turcs pensent tonifier leur race. L'entrée de la Turquie dans le conflit européen fut signalée, on s'en souvient, par un déchaînement de persécutions contre les Grecs d'Asie Mineure. Le

massacre d'Aïvali faisait présager la prochaine destruction de cet élément jusqu'alors épargné. C'est sur les conseils de l'Allemagne que les Turcs ont mis un temps d'arrêt à l'exécution de ce plan. Elle avait compris qu'elle ne pouvait acheter, tout au moins, l'équivoque neutralité grecque qu'à ce prix.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de faire l'histoire de ces massacres. La presse en a suffisamment fait connaître les horribles détails. Je n'y fais allusion ici que pour dire, en matière de conclusion, que ce cataclysme a été l'aboutissement fatal d'un ordre de choses dont je regrette de n'avoir donné qu'une insuffisante analyse.

---

* * *

Il est évident que le caractère mystérieux de la politique turque est dû à un état d'âme resté jusqu'en ces derniers temps indéchiffrable à la mentalité moderne. Après les défaites de Navarin et de Nezib, l'une infligée par la réaction européenne, l'autre par la réaction arabe, se posa le dilemme suivant : ou bien les Turcs se réformeraient suivant les conseils de ceux dont ils venaient d'éprouver l'irrésistible puissance; ou bien, ils se refuseraient à changer l'ordre de choses établi. Mais, en se reformant, ils risquaient de se trouver dans un état d'infériorité vis-à-vis des *rayas,* plus aptes qu'eux aux luttes de la vie ; en ne se reformant pas, ils s'exposaient à se voir abandonnés à leur propre faiblesse. A vrai dire, le souci d'améliorer le sort de la chrétienté orientale n'était que secondaire. Il s'agissait avant tout d'amener l'Europe, issue de 1789, à légitimer une situation de fait stabilisée par des

alliances, fondées sur la nécessité de maintenir l'équilibre européen.

On voulut donner un caractère permanent à ce qui n'avait été que provisoire. C'est après Waterloo que l'usage s'est établi de régler les rapports de la Turquie avec ses voisins, d'après ce principe de droit commun que la religion ne saurait être prise en considération de peuple à peuple. Sans doute, le principe est excellent ; mais on oubliait que la Turquie est un état théocratique, et qu'il n'est point une seule notion du droit dont sa législation ne soit exactement le contrepied. N'est-ce pas à cause du caractère spécial de ses institutions, que la Turquie avait accordé des capitulations aux Européens et le droit à ses sujets chrétiens de s'administrer d'après les principes de leur foi ? Voilà ce qu'on a trop légèrement oublié dans les divers congrès tenus au siècle dernier où il n'a jamais été question que des droits légitimes du sultan. De là les mécomptes de la diplomatie et des diplomates réformateurs.

Ce serait mal connaître les Turcs que de supposer que le dilemme posé plus haut leur causa le moindre embarras. Pour y échapper,

ils n'hésitèrent point à jouer la plus déconcertante des comédies. La dissimulation leur étant chose naturelle, ils trompèrent l'Europe autant de fois que les circonstances l'exigèrent. Et le scénario de 1839, était, à peine modifié, réédité en 1856, en 1876, en 1908. Conscients de leur faiblesse, ils pensaient naturellement que s'ils n'entraient pas dans cette voie, nul ne se porterait à leur secours aux heures de danger ou de crise financière. Ainsi s'explique le curieux phénomène d'oscillation qui faisait que les Turcs n'avançaient un pas en avant que pour reculer aussitôt, et que ceux d'entre eux qui, dans les salons mondains, paraissaient le mieux acquis à nos idées, retournaient là-bas plus Turcs que jamais. Si bien que, ni la France, ni l'Angleterre, malgré leurs généreux efforts et l'éclat des services rendus, n'ont pu rien en tirer de bon.

Les complaisances de Berlin ont modifié sans peine cet aspect des choses. Au lendemain du congrès de 1878, les Turcs s'avisèrent qu'ils pouvaient avoir des intérêts communs avec l'Allemagne, à cause de leur voisinage avec la Russie. Des accords suivirent où, petit à petit,

se greffèrent des combinaisons qui ont fait leur chemin. La Turquie, crut y trouver, outre l'équivalent d'une protection que ses alliés de Crimée ne lui accordaient que conditionnellement, l'avantage appréciable de pouvoir opprimer ou détruire ses sujets, et l'orgueil de se retrouver elle-même. Assurée de l'appui allemand, elle est retournée à ses méthodes avec la violence de l'instinct trop longtemps contrarié.

Là est le secret du mystérieux ascendant des ambassadeurs d'Allemagne à Constantinople au temps d'Abdul-Hamid et sous le régime jeune-turc. Confiants dans la puissance militaire allemande, gonflés de belles espérances, les Jeunes Turcs ont engagé tout leur avenir sur une promesse de victoire. Ils ont, d'un cœur léger, rompu avec des Alliés éprouvés alors que rien ne les y obligeait. En raffinés qu'ils sont, ils ont même abusé des sympathies qu'on leur témoignait pour leur arracher le plus de services possible, une main tendue et l'autre armée du poignard prête à frapper. Les cinq cent millions empruntés, c'était la contribution prélevée sur l'infidèle pour la guerre du *Djihad* conformément à une vieille tradition.

Force est donc de croire que la Turquie, en s'engageant dans une entreprise aussi dangereuse, a dû céder à des considérations d'une nature spéciale, et que si l'Allemagne a tout obtenu d'elle, c'est qu'elle a mis sa politique en harmonie avec sa mentalité. L'Allemagne faisant de l'utilité la loi de son action extérieure, variait agréablement ses moyens. Alors qu'elle faisait de *l'Internationale* la base de ses intrigues en France, elle encourageait à Constantinople les pires idées réactionnaires. Ce qui m'a toujours surpris, c'est que la *Sozial demokratie* n'ait jamais tenté de se rapprocher de la Jeune-Turquie, et réciproquement. Les libéraux des deux pays alliés n'ont jamais eu rien à se dire ; on ne les a jamais vus fraterniser dans un même banquet constitutionnel, échanger des toasts ou des télégrammes de félicitations. Jeunes-Turcs et Sozial democrates se sont toujours ignorés. Faut-il en conclure que leurs boniments n'étaient qu'articles d'exportation à l'usage des Français ?

Certes, la répugnance des Turcs à se réformer est d'essence mystique, mais elle s'explique aussi par des considérations positives. Les Turcs ont pensé que s'ils commettaient l'imprudence de

laisser aux chrétiens le droit de jouir en paix du fruit de leur travail et s'ils n'avaient pris la précaution de les soumettre au régime du pillage, pour vivre d'abord, pour les appauvrir ensuite ; s'ils ne les avaient massacrés de temps en temps pour en diminuer le nombre, ils auraient vite été débordés. Une administration juste leur eût été fatale, car elle les aurait condamnés à mourir de faim. Si le Turc des villes est accoutumé à ne rien faire, celui des campagnes ne produit que pour satisfaire à ses besoins. Les statistiques montrent que tout le travail était aux mains des chrétiens. On peut être sûr que la confiscation des biens arméniens et grecs, qui a été l'une des causes du massacre, ne les enrichira point. Les ateliers resteront fermés et le peu d'industrie que l'administration tolérait disparaîtra sans retour. Le Turc n'est à son aise qu'un fusil à la main, et toutes les fois que l'occasion lui est offerte de satisfaire ce goût, il fait assez bonne figure. La Turquie se reprend alors à vivre avec frénésie, telle une lumière près de s'éteindre qui, soudain, jette un fugitif éclat. Sur les champs de bataille, elle donne l'impression d'un pays en voie de résurrection. Voyez Silistrie, Plewna, les Dar-

danelles. Mais sitôt qu'elle est rendue aux loisirs de la paix, elle retombe dans son inertie coutumière et sa fortune périclite. C'est invariablement après une longue période de paix qu'on s'est toujours avisé de prédire la fin prochaine de « l'homme malade ».

Or, ces éléments actifs qui, seuls, auraient pu par leur travail revivifier ce pays, ne sont plus. A l'heure actuelle, en Turquie il n'y a plus guère que des Turcs, ou peu s'en faut. De sorte que des réformes, même sérieuses, même surveillées par un contrôle européen, ne serviraient de rien.

C'est là précisément la situation escomptée par l'Allemagne qui n'a jamais vu dans son alliée qu'un instrument du pangermanisme Victorieuse, elle mettrait au point l'espèce de protectorat déguisé qu'elle a déjà établi sur le Bosphore, d'où elle compte dominer les grandes voies de communications dont le tracé du *Bagdad* a souligné la haute importance. Elle façonnerait la Turquie à son image, la repeuplerait d'éléments nouveaux puisés dans le trop-plein de sa population. Ces visées se faisaient jour dès 1896, sitôt après les massacres, c'est-à-dire avec un à-propos brutalement germani-

que. La ligue de ce nom ne réclamait-elle pas l'Arménie et la Crète, dont la possession, disaient ses écrivains, était « une question vitale pour l'Allemagne ». Un travers des pangermanistes c'est de voir des *questions vitales* partout.

Bien avant, le Dr Anton Sprenger rêvait de légions d'émigrants souabes et wurtembergeois qui, semblables aux Gaulois du IIIe siècle, auraient franhi le Bosphore pour aller fertiliser les plaines de cette partie du monde. Le pasteur Neuman, déjà cité, parlait de coloniser tout d'abord la Palestine : « On y mettra, écrivait-il, une sorte de dictature *amicale* qui, souvent, parlera à la Turquie comme on parle à l'oiseau du proverbe : *mange ou crève.* » Ce bon pasteur comptait bien que la Turquie sortirait à moitié crevée de l'aventure où elle se laisserait tôt ou tard entraîner. C'est assurément en vue de ce beau résultat que ses ouailles ont favorisé, puis excusé les massacres des Arméniens en qui elles voyaient de redoutables concurrents. Les Turcs se sont chargés de leur aplanir la voie.

Je pense que l'Entente s'inspirera de ces charitables intentions pour régler sa conduite dans

le « règlement de la question d'Orient. » Jamais la France ne l'aurait soulevée si la Turquie n'était entrée dans le conflit. Le devoir des Alliés est de la résoudre une fois pour toutes et de traiter enfin ce pays suivant ses mérites. Le *statu quo ante* n'est plus possible. L'Orient, foyer permanent de troubles et de corruption ne peut devenir un élément de paix et de moralité que si on le reconstruit sur la vérité de l'histoire et non sur la fiction des *Tanzimats* et des notes diplomatiques.

La Turquie, fléau de l'Asie, doit disparaître en tant qu'État. Constantinople sera anglaise, italienne, arabe, russe, grecque, française, elle sera ce qu'on voudra, excepté turque. Le jour où cette œuvre d'assainissement s'accomplira, Arméniens, Syriens, Chaldéens, Grecs, aujourd'hui dispersés par milliers en Amérique, en France, en Angleterre regagneront leur patrie. Leur esprit national persiste intact et n'a pas été affaibli par six siècles d'oppression. Je suis convaincu que leurs vigoureuses aptitudes au travail, jointes à la foi qu'ils gardent dans la restauration de leurs foyers, seront les agents les plus puissants pour rendre à l'Asie Mineure

son ancienne prospérité. Las des misères d'une situation sans issue, les Turcs eux-mêmes s'accommoderont aisément d'un régime fondé sur la justice et la modération. Ils ne seront l'objet d'aucune représailles et nul ne songera, j'espère, à leur retourner les exécrables violences dont ils se sont rendus coupables. Les Turcs désarmés, les Russes débouchant « sur les mers chaudes » l'Arménie reconstituée, l'Arabie émancipée et le khalifat enfin restitué à l'illustre famille du Prophète, c'est le rideau tiré sur le drame le plus sombre qu'ait jamais vécu l'humanité orientale. En terminant ce dernier chapitre, je forme le vœu que la victoire, renouant la chaîne des temps, voie refleurir, comme à l'époque de la « paix romaine », la Cilicie, l'Ionie, la Bithynie, la Phrygie, la Galatie, la mystique Cappadoce, provinces aux noms pleins d'harmonie, d'une douceur virgilienne. Qu'une fois encore se révèle la force mystérieuse qui soumet aux destinées de Constantinople les grandes étapes de la civilisation. Rappelons qu'en transférant à Byzance le siège de l'Empire romain, Constantin faisait du christianisme une religion d'où devait sortir la beauté du moyen

âge. Cette période prenait fin à l'heure où Mahomed II pénétrait à Sainte-Sophie. Avec le déclin du Croissant luira l'aube qui éclairera un monde nouveau.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface de J. de Morgan..... VII
INTRODUCTION..... 17

PREMIÈRE PARTIE

PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ADAPTATION (1453-1807)

CHAPITRE PREMIER. — Du Sultanat au khalifat... 25

Prise de Constantinople et défections grecques. — Rôle des latins de Galata. — Mahomet II législateur. — Politique pétrie de sang. — La loi du fraticide. — Il s'entoure d'esclaves chrétiens. — La « Cueillette ». — L'État était gouverné par des esclaves. — La thèse du pacha. — La raison des précautions de ce sultan. —Son pouvoir est absolu, mais non indéfini. — Le *fetva* du Cheikh-Ul-Islam.

CHAPITRE II. — Le Sérail de Top-Capou..... 49

Le cérémonial. — Le palais et ses mœurs. — La terreur qu'il inspire. — Une citadelle dans la ville.— Ses dispositions intérieures. — Ressources du monarque. — Comment étaient traités les ambassadeurs.

CHAPITRE III. — Le Régime administratif. — Décadence de la Turquie..... 65

Comment s'est accrue la puissance ottomane. — Un État théocratique avec décentralisation administrative. Le régime variait d'un lieu à un autre. — Le raya n'était que toléré. — La quittance du percepteur. — Les hommes d'une même religion étaient égaux entre eux. L'origine des privilèges patriarcaux. — La justice. — Le prix du sang. — Les bastonnades. — Initiation turque à la vie sédentaire. — Grandeur et décadence. — Rôle de la Russie. — La Question d'Orient remonte à Pierre le Grand.

CHAPITRE IV. — Constitution des rayas. — Églises orientales..... 94

L'Islam ne reconnaît d'autres lois que celles qu'il puise dans le droit sacré. — La foi de l'Uléma. — Ce qu'il fit des peuples soumis. — Division des populations en communautés. — Le lien qui les lie au Sultan les laisse étrangères les unes aux autres. — La religion reste, en Orient, la force vivifiante de la Société. — Le prosélytisme y est impossible. — Le clergé n'y forme point une caste spéciale. — L'organisation en communautés a rendu les *rayas* propres à l'autonomie politique. Bévues de la diplomatie. — La thèse du Jeune-Turc.

DEUXIÈME PARTIE

LA TURQUIE MODERNE

CHAPITRE V. — Comédies politiques (1807-1914). 113

Les Turcs s'apprivoisent. — Sélim III veut réformer le corps des janissaires. — Les raisons invoquées. — Mahmoud réforme en massacrant. — Les Turcs n'éprouvaient aucun besoin d'être réfor-

més. — Caractère de ce sultan. — Ses premiers officiers sont des esclaves grecs. — Le vali d'Égypte Mehmed-Ali lui porte ombrage. — Défaite de Nezib et détresse ottomane. — Palmerston et Réchid-pacha entrent en scène. — La comédie de la charte de Gul-Hané. — Fermeture des Dardanelles, conséquences. — La duperie du Congrès de Paris. — Mégalomanie et désordres. — La conférence de Constantinople. — Midhat-pacha intervient. — La Comédie de la constitution de 1876.

CHAPITRE VI. — Le Congrès de Berlin..... 148

Les intentions de la Russie. — Le rapport secret d'un plénipotentiaire ottoman. — Influence de Bismarck sur le Congrès. — Le cas qu'il faisait des Orientaux. — Ses boutades.— Une visite nocturne. — Tout était décidé d'avance. — Comment il traitait les plénipotentiaires turcs.— L'Autriche s'assure avant tout la Bosnie. — Le mémoire rend hommage à la turcophilie anglaise. — Mésaventure du comte Corti. — Les réformes et les mots de la fin.

CHAPITRE VII. — La Justice et les tribunaux islamiques..... 174

Les tribunaux pullulent à Constantinople. — Parodie turque de la justice européenne. — Les ulémas rejettent ses décisions.— Caractère des tribunaux du *chériat*. — Ils ont juridiction sur les chrétiens, mais refusent leur témoignage. — Singulière théorie d'un *positiviste* turc. — Commerce de faux témoignages. — Les capitulations. — La thèse des Jeunes Turcs.

CHAPITRE VIII. — Abdul-Hamid..... 189

Le Sultan se retranche à Yildiz. — Il comble de faveurs son armée *privée*. — L'espionnage. — Un singulier directeur d'école. — Comment il écrivait ses notes diplomatiques. — Les petits bénéfices

des chambellans. — Abdul-Hamid croyait au mal, jamais au bien. — Ses moyens de corruption. — Comment il payait les terres confisquées. — Une flotte mobilisée après vingt ans d'immobilité. — Un ministre qui est son propre fournisseur.

CHAPITRE IX. — L'Allemagne et le panislamisme. 205

Premiers témoignages d'amitié germano-turque. — Organisation du panislamisme. — Son origine germano-turque. — Elle vise la France et l'Angleterre. — Cynisme de la politique allemande. — Elle encourage l'esprit de réaction. — Massacres d'Arménie. — L'Europe laisse faire. — Visite de Guillaume II. — Ses propos au comte Calice, ambassadeur d'Autriche. — Ce dernier trahit ses collègues et révèle aux Turcs les secrets de la conférence de 1897. — Un rapport secret adressé au palais.

CHAPITRE X. — La Constitution et les manœuvres jeune-turques..... 229

Une révolution annoncée par un communiqué. — Défiance de la population. — Explosions de joie et promenades édifiantes. — L'apothéose d'Abdul-Hamid. — Il est rebelle aux ovations. — Les feux d'artifice des Jeunes-Turcs. — On se réconcilie avec les Allemands. — Arrières-pensées. — La crise commence avec les élections. — Le Comité s'empare de tous les pouvoirs. — Rancunes jeune-turques. — Illusions occidentales. — La question de l'Emprunt et le bout de l'oreille.

CHAPITRE XI. — Le Programme jeune-turc et l'affaire du 13 avril..... 258

Le Comité continue la politique d'Abdul-Hamid. — L'agitation panislamique à Constantinople. — Revendications syriennes. — Le pangermanisme se double de panturquisme. — Le programme

secret. — L'affaire du 13 avril et les mesures vexatoires dont elle ne fut que le prétexte. — Sept cabinets se succèdent en un an. — Paroles de Halil bey. — Causes de la guerre balkanique. — Une manœuvre de Kiamil-pacha qui échoue.

CHAPITRE XII. — La Situation de Stamboul en 1914. 281

Les confidences du maréchal de Moltke. — Le but de la guerre balkanique. — On se préparait à une autre guerre en janvier 1914. — Von Sanders et l'emprunt français. — Les signes de la malveillance turque. — A la Porte il y a des opinions pour tous les goûts et des créatures pour toutes les besognes. — L'indulgence de l'Entente à Constantinople. — Les révélations d'un député arménien, — Guillaume II et la mentalité de son pasteur Neuman. — Le silence de la *Sozial Demokratie* et des quatre-vingt-treize auteurs du manifeste sur les massacres d'Arménie. — Conclusions.

Imp. JOUVE et Cie, 15 rue Racine, Paris — 319-17

DR
471
B3
1917

Bareilles, Bertrand
Les Turcs

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 10 04 03 018 6